



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche
Scientifique



Université Abderrahmane Mira De Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Commerciales

MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES COMMERCIAL

Option : Finance et commerce international

L'INTITULE DU MEMOIRE

**Le Financement du commerce extérieur par les banques algériennes
dans le contexte de la pandémie COVID-19**

Cas de la banque BDL Bejaïa

Présenté par :

M^{lle} MASSIOUN Siham

M^{lle} ZOBID Dehia

Encadré par :

M^{me} RAHMANI Lila

Membre du jury :

M^{me} TAOUTI Karima

Université de Bejaia

Président/e

Mr BOUROUHAHA Abdelhamid

Université de Bejaia

Examineur

M^{me} RAHMANI Lila

Université de Bejaia

Encadreur

Année Universitaire : 2021/2022

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous remercions DIEU qui nous a aidés et donné la patience et le courage pour atteindre ce stade et achever ce travail.

Ce modeste travail n'aurait pas pu aboutir sans une réelle collaboration et un échange d'idées entre tous ceux qui ont participé ; on tien ici à les remercier.

En premier lieu, notre reconnaissance s'adresse à notre promoteur Mm RAHMANI Lila qui a fait de son mieux pour nous rendre le travail aisé et passionnant, nous avons beaucoup appris grâce à son expérience, il a constamment porté un regard critique, ouvert et constructif à notre travail.

Il serait trop long de les nommer, mais on remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé de près comme de loin à la réalisation de ce modeste travail, merci pour leurs intérêts, leurs conseils et leurs soutient.

DÉDICACES

DÉDICACE

Grâce à Dieu tout puissant et en signe de reconnaissance à tous les sacrifier

Consentis pour ma réussite et de la volonté pour mener à bien ce travail

C'est avec un immense plaisir que je dédie ce modeste travail :

Je dédier ce modeste travail aux deux être les plus chers sur cette terre symbole du courage et d'affection que je remercie énormément pour leur soutien et encouragement et à qui je souhaite une longue vie pleine de santé, bonheur et la joie, MES PARENTS HOUA ET AMAR QUE DIEU VOUS PROTEGE.

A ma grand-mère qui j'adore beaucoup.

A mes chères sœurs : Hakima et Selma.

A mes chers frères : Mahmoud et Benheni

A mon fiancé Ryad et toutes sa famille HADDAR

A toute la famille MASSIOUN

A mon encadreur Mm RAHMANI Lila

A ma binôme :ZOBID Dehia

A toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont support et m'ont motivé toutes au long de mes études, notamment A toute la promotion master 02: Finance et commerce international 2022

SIHAM

DÉDICACE

Tous au début, je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du Courage et de patience afin de réaliser ce modeste travail que je dédie à : Mes parents pour leur sacrifice, leur multiple soutien, et pour leur affectation Quotidienne, merci d'être présents dans toutes circonstances.

A mes frères et sœurs, qui m'ont beaucoup soutenue tout le long de mon Parcours universitaire ; je tiens à remercier énormément et à exprimer ma profonde gratitude

A ma binôme : MASSIOUN Siham

A mon encadreur Mm RAHMANI Lila, d'avoir dirigé et suivi de près cette étude.

A toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont support et m'ont motivé toutes au long de mes études, notamment A toute la promotion master 02 : Finance et commerce international 202

DEHLA

LES ABRÉVIATIONS

LES ABRÉVIATIONS

<i>Abréviation</i>	<i>Signification</i>
ABEF	Association des Banques et Etablissements Financière
ANGEM	Agence National de Gestion du Micro-crédit
ANSEJ	Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
BADR	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BDL	Banque de Développement Local
BNA	Banque Nationale d'Algérie
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
BAIC	Beijing Automobile International Corporation
BTP	Bâtiment et Travaux Publics.
CNAC	Caisse National d'Assurance-Chômage
CNEP	Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement
CAD	Caisse Algérienne de Développement
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
CFR	Cost and Freight
CIF	Cost Insurance Freight
CPT	Carriage Paid to
CIP	Carriage Insurrance Paid To
COVID-19	Maladie a Coronavirus 2019
CREDOC	Crédit Documentaire
DA	Dinar Algérien
DAF	Delivere at Frontier
DES	Delivered Ex Ship
DI	Division Internationale
DIG	Directeur du Groupe d'Exploitation
DDU	Delivered Duty Unpaid
DDP	Delivered Duty Paid

DRE	Direction du Réseau d'Exploitation
DRH	Direction des Ressources Humaines
DSP	Direction des Services de Paiement
EXW	Ex Works
FAS	Free Along Side Ship
FCA	Free Carrier
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free on Board
Incoterms	International Commercial TERMS
GATT	Le General Agreement on Tariffs and Trade
HOS	Heckscher-Ohlin-Samuelson
H-O	Heckscher-Ohlin
IDE	Investissement Direct à l'étranger
IPC	l'Indice national des Prix à la Consommation
L'UE	L'Union Européenne
L'OMC	Organisation Mondiale du Commerce
NIF	Numéro d'Identifiant Fiscal
PED	Pays En Développement
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises/ Petites et Moyennes Industries
PIB	Produit Intérieure Brute
USA	Les États-Unis
USD	Valeur en Millions

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

Numéro de la figure	Titre	Page
01	Le cycle de vie de produit de Vernon	14
02	le mécanisme du crédit documentaire	47
03	mécanisme de la remise documentaire	51
04	opération de transfert libre	54
05	organigramme de la BDL	66
06	organigramme de pôle opérationnel	67
07	organigramme du pôle commercial	68
08	organigramme de l'agence siège du pôle commercial	69
09	Organigramme de l'agence	72
10	Evolution des opérations traitées par type de financement des exportations et des importations durant l'année 2021	80
11	Figure représentatif des opérations par secteur d'activité des exportations et l'importation durant l'année 2021	82
12	Evolution des opérations d'importations et d'exportations traitées par la direction de Bejaia : Période : 2017 à 2021	83

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

Numéro de tableau	Titre	Page
01	Tableau récapitulatif des différents incoterms	18
02	Le classement des incoterms	19
03	Classement des incoterms selon le mode de transport	20
04	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie période 1963-1973	21
05	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, période 1974-1984	23
06	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, période 1985-1994	24
07	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, Période 1995–2002	25
08	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, Période 2003-2010	26
09	Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, Période 2010–2020	27
10	Evolution des opérations traitées par type de financement des exportations et des importations durant l'année 2021	79
11	Evolution des opérations par secteur d'activité des exportations et l'importation durant l'année 2021	81
12	Evolution des opérations d'importations et d'exportations traitées par la direction de Bejaia	83

LISTE DES GRAPHIQUES

LISTE DES GRAPHIQUES

Numéro du graphe	Titre	Page
01	Evolution du commerce extérieur de l 'Algérie période : années 1963-1973	22
02	Evolution du commerce extérieur de l 'Algérie période, période : 1974-1994	24
03	Evolution du commerce extérieur de l 'Algérie, période : 1995 - 2010	26
04	Evolution de la balance commerciale de l 'Algérie, période : 2010-2020	27
05	L'évolution de la balance commerciale en Algérie période : 2010-2021	29

Sommaire

Introduction Générale.....	01
Chapitre I : Généralités sur le commerce extérieur	05
Introduction	05
Section 01 : Définition histoire de commerce extérieur.....	05
Section 02 : Les éléments fondamentaux des opérations de commerce extérieur.....	14
Section 03 : L'évolution des échanges de commerce extérieur durant la période 1963 à 2021 et l'impact de COVID-19 en Algérie	21
Conclusion.....	32
Chapitre II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur.....	35
Introduction	35
Section 01 : Généralités sur le système bancaire algérienne.....	35
Section 02 : Les instruments et les techniques de paiement à l'extérieur.....	43
Section 03 : L'impact de la pandémie COVID-19 sur le secteur d'activité de financement en Algérie dans le cadre de commerce extérieur.....	55
Conclusion	60
Chapitre III : Analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sien de la banque BDL de Bejaia.....	62
Introduction.....	62
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	62
Section 02 : Montage et procédure de traitement des dossier d'importation et d'exportation par la banque BDL.....	73
Section 03 : Analyse de la contribution de la direction BDL de Bejaia au développement des échanges extérieurs.....	79
Conclusion	85
Introduction générale.....	87
Bibliographiés	89
Annexes	
Table des matières	

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction générale

Le commerce extérieur a connu un développement considérable dans le monde, dont l'objectif est de mettre en contact des économies nationales qui s'échangent des matières premières et des produits alimentaires.

Le commerce extérieur est né du besoin ressenti par les hommes de faire des échanges au-delà des frontières géographiques en raison de la diversité des richesses qui sont réparties différemment dans le monde. C'est ainsi que les échanges internationaux se développent et prennent de l'ampleur. Jour après jour, des millions de produits sont commandés, vendus et acheminés par voie aérienne, maritime ou terrestre. Ce développement s'explique par l'accroissement de la population et par l'élévation du niveau de vie accompagné de la hausse de la demande mondiale et la tendance à l'élargissement des marchés mondiaux.

De nos jours, le commerce extérieur est un pilier essentiel de la croissance économique de chaque pays. A cet effet, les théories du commerce international ont un rôle important dans l'explication du développement, et de la croissance économique, et dans l'amélioration du bien-être général, cela d'une part, et, de l'autre part, ces théories sont parvenues à découvrir que le commerce international contribue à un apport très important et a divisé le monde en deux catégories.

Le développement des échanges internationaux nécessite la mise en œuvre des mesures et des moyens pour le bon fonctionnement, notamment ceux liés au financement. Les entreprises ayant signé des contrats à l'international rencontrant fréquemment des problèmes de trésorerie en raison de modalités de paiement, faisant apparaître un besoin de financement élevé, le crédit bancaire est incontournable dans les opérations du commerce international.

En conséquence, la banque joue un rôle important en matière de financement des opérations du commerce extérieur. Elle rend les échanges commerciaux plus souples et rapides. Elle participe en tant qu'intermédiaire financier à travers les crédits accordés aux entreprises importatrices et exportatrices, mais au-delà de tout ça, elle s'engage directement dans certaines opérations mais sa responsabilité dans ce contexte n'est pas seulement diminuée des risques, c'est dans ce cadre que des garanties ont été mises en place dans le but de les couvrir. Finalement, on peut dire que la banque n'est pas un simple intermédiaire financier, mais aussi un partenaire primordial.

En outre, la banque permet aux opérateurs économiques de réaliser leurs opérations sur les marchés étrangers en leur accordant des formules adéquates de financement. Différents

Introduction générale

financements peuvent être mis en place pour financer la reconstitution de la trésorerie de l'exportateur rendue nécessaire par les délais de règlement qu'il accorde à son client.

L'encadrement juridique des opérations de commerce extérieur est un acte essentiel pour assurer la légalité des transactions commerciales (importation/exportation) et déterminer les responsabilités des intervenants dans ce processus dont la banque demeure le maillon le plus important de la chaîne logistique du commerce extérieur et ce se caractérise par son rôle substantiel dans le financement des transactions commerciales réalisées avec des partenaires activant au-delà des frontières, en assurant leurs régularités.

En effet, le système bancaire algérien a connu depuis sa création une histoire mouvementée qui suscite à la fois intérêt et critique. Parallèlement, loin d'être figé dans le temps, il fait l'objet de transformations plus ou moins rapides, qui procèdent à des évolutions sur de nombreux plans.

Dans une économie moderne ou en voie de modernisation, le système bancaire est très important, son rôle est de recueillir l'épargne et d'acheminer vers des meilleurs utilisateurs possibles. Le système bancaire algérien dans son ensemble a mis en place des moyens pour accompagner les opérations économiques dans leurs activités commerciales, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

En effet, l'émergence soudaine de la pandémie de Covid-19 dans le monde a troublé la communauté internationale, non pas par l'imprévisibilité de l'entreprise humaine mais cette fois pour des causes naturelles encore à vérifier. La crise causée par le virus Covid-19 a changé le système économique mondial, elle montre à quel point les économies sont fortement interconnectées, fragiles et mal préparées à un choc sanitaire de cette ampleur. Même, les pays développés et les grandes puissances économiques mondiales ont été très touchés. Cependant, l'impact de cette pandémie est d'une architecture changeante et son issue dépendra de la capacité des pays à réagir et à y faire face le plus rapidement possible.

Dans le contexte de cette analyse, nous nous intéresserons au rôle joué par les banques algériennes dans le financement des opérations de commerce extérieur, de mettre l'accent sur les techniques utilisées dans ce sens et les moyens prescrits par la réglementation bancaire nationale, tout en définissant les intervenants dans le processus de la réalisation de la transaction commerciale internationale et la place de la banque pour couvrir les risques qui est

Introduction générale

en découlent. Aussi, un bref rappel historique de notre système bancaire algérien s'avère nécessaire.

Donc, l'objectif de ce mémoire est d'étudier le financement du commerce extérieur par les banques algériennes dans le contexte de la pandémie COVID- 19.

La question centrale à laquelle nous nous intéressons est la suivante : **quel est l'effet de la crise sanitaire de la COVID-19 sur le secteur de financement du commerce extérieur algérien et l'activité bancaire ?**

Nous tenterons également de répondre aux questions secondaires suivantes :

- Quelles sont les éléments fondamentaux des opérations de commerce extérieur ?
- Quelles sont les techniques de paiement utilisées dans le financement du commerce extérieur ?
- Quelles sont les effets de la pandémie de la COVID-19 sur le financement des échanges extérieurs par les banques algériennes, notamment la banque de développement locale (BDL) ?

De ce fait, nous avons construit notre réflexion en se basant sur les hypothèses suivantes :

- **Hypothèse 01** : L'effet de la COVID-19 sur le secteur de financement du commerce algérien a été ressenti à travers la rigidité des importations et des exportations.
- **Hypothèse 02** : Malgré le système bancaire dispose d'une panoplie de techniques pour faciliter le financement de commerce extérieur, l'activité bancaire a été paralysée gravement à cause de la COVID-19.

Pour tenter de répondre à ces questions et confirmer ou affirmer nos hypothèses, nous avons adopté une méthodologie basée, en plus de la recherche bibliographie en consultant des ouvrages, des sites et des articles traitant notre thème, sur la réalisation d'un stage pratique au

Introduction générale

niveau de la banque BDL pour collecter les informations nécessaires à sa contribution dans le financement du commerce extérieur et les effets de la pandémie sur leur activité.

De ce fait, ce modeste travail sera présenté sous forme de trois chapitres et chacun sera composé de trois sections.

Dans le premier chapitre, nous aborderont des généralités sur le commerce extérieur. Il est subdivisé en trois sections, la première section sera consacrée à la définition et l'histoire de commerce extérieur. La deuxième section sera consacrée aux éléments fondamentaux des opérations de commerce extérieur. La troisième section abordera l'évolution statistique des échanges extérieurs en Algérie durant la période 1963 à 2021 et l'impact de COVID-19 sur le commerce extérieur algérien.

Le second chapitre présente le système bancaire algérien et la pratique de financement de commerce extérieur. Il se décompose en trois sections : Dans la première section, on fera un rappelsur la généralité et l'histoire de l'évolution sur le système bancaire, la deuxième section traitera les instruments et les techniques de paiement, nous expliquerons les différents instruments de paiement avec des caractéristiques différentes dans le contexte du commerce international, et dans la troisième section, on tentera d'expliquer l'impact de la pandémie sur le secteur d'activité financière algérien.

Nous terminerons notre travail par la présentation du troisième chapitre qui intègre une étude pratique, dont nous traiterons l'analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein la banque BDL dans le contexte de COVID 19. Ce chapitre est subdivisé respectivement comme suit : la première section de notre étude est consacrée à la présentation de l'organisme d'accueil (BDL). Dans la deuxième section, nous aborderons le montage et procédure de traitement des dossiers d'importation et d'exportation. Enfin, dans la troisième section, nous allons traiter l'analyse de la contribution de la direction BDL de Bejaia au développement des échanges extérieurs, durant la période 2017 et 2021.

***CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉ SUR LE
COMMERCE EXTÉRIEUR***

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Introduction

Dans la littérature économique, de nombreux auteurs utilisent la formulation suivante : Commerce extérieur et commerce international sont synonymes. Commerce extérieur peut être considéré comme l'ensemble des échanges entre un pays et l'ensemble du pays ces partenaires extérieurs. Ainsi, le commerce international peut être défini comme toutes les transactions commerciales entre différents pays du monde. Est là un aspect plus dynamique, dans le sens où tout ce qui est produit quelque part est vendu, et consommé ailleurs.

La théorie du commerce extérieur tente d'expliquer pourquoi les pays commercent. Cette question entre eux vient de l'identification des raisons de leurs différences qui est exprimé par les prix relatifs des différents produits.

Ce chapitre sera consacré aux généralités sur le commerce extérieur, il s'articulera autour de trois sections. La première section traitera l'histoire de commerce extérieur et les théories du commerce international à travers les théories traditionnelles classiques d'Adam Smith « théories des avantages absolu », de David Ricardo « théories des avantages comparatifs », et les théories « HOS ». La deuxième section sera consacré à la présentation des éléments fondamentaux des opérations de commerce extérieur, enfin, dans la troisième section, nous allons analyser l'évolution de commerce extérieur en Algérie et l'impact de COVID-19 sur le commerce international.

Section 01 : Définition et histoire de commerce extérieur.

Depuis le début du XIXème siècle, les échanges internationaux ont considérablement évolué. En effet, ne concernant à l'origine essentiellement qu'un petit nombre de grandes puissances, le commerce international s'est progressivement développé pour bénéficier actuellement à la quasi-totalité des pays du monde. Après des phases d'accélération ou de contraction, le commerce international contemporain bouscule les positions antérieures.

Dans cette section, nous allons d'abord définir le commerce extérieur, puis donner un petit aperçu de l'historique du commerce international.

1-1- Définition de commerce extérieur :

Au sens strict, le commerce extérieur correspond à l'ensemble des flux de marchandises entre les espaces économiques de nationalité différentes. Au sens large, le commerce extérieur correspond à l'ensemble des flux de marchandises et de service entre au moins deux pays. Les flux de

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

services sont pris en compte dans la mesure où leurs parts progressent rapidement dans les échanges internationaux (notamment le transport, le tourisme, et les services aux entreprises¹).

Il permet à un pays de consommer plus que ce qu'il produit, il est caractérisé par deux types de transactions :

- **L'importation :**

Le terme « importation » désigne en économie l'ensemble des achats de marchandises à l'extérieur d'un pays (l'entrée dans un pays des biens et services provenant d'un autre pays²).

- **L'exportation :**

Le terme « exportation » désigne une sortie des biens et services d'un pays à destination d'un autre pays (vendre des biens et services à l'étranger).

On entend par importation, tout achat de marchandises de l'étranger ou d'une zone franche sur le territoire national. L'exportation, quant à elle, est toute expédition de marchandises à destination de l'étranger ou d'une zone franche sur le territoire national.³

1-2- Naissance de commerce extérieur :

Le commerce extérieur est né dès le XVI^e siècle, sous l'influence conjuguée de l'essor du commerce maritime, la découverte du nouveau monde et l'organisation de nouvelle méthode de production.

En reconnaître l'importance du rôle du marchand et la légitimité de l'activité l'économie, les mercantilistes ont favorisé le développement des échanges, en particulier échanges internationaux, en raison de l'importance qu'ils accordent dans leur doctrine à l'équilibre commercial.

Selon cette doctrine, qui fait de l'échange un élément de prospérité pour les nations, l'intervention de l'état dans le domaine économique est souhaitable dans la mesure où elle peut permettre une augmentation de la richesse, en particulier des avoirs en et en métaux précieux.

¹<http://ses.webclass.fr/notion/commerce-international>, consulté le 25/03/2022, à 18 :34.

² <http://Economie.trader-finance.fr/Importation>, consulté le 25/03/2022, à 18 :36.

³Berthélemy Jean-Claude, « Commerce international et diversification économique », Revue d'économie politique, 2005/5 (Vol. 115), pp 591-611. DOI : 10.3917/redp.155.0591. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2005-5-page-591.htm>

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Le commerce extérieur, commence à prendre sa forme actuelle à partir du XIX^{ème} siècle avec l'émergence des Etats-Nations et la prise de conscience que le commerce extérieur contribue à accroître la puissance et l'aura des Etats sur la scène internationale.

- **l'avantage spécifique de la firme elle-même** : cela est liée à un avantage technologique, un savoir-faire ou une compétence managériale lui permettant ainsi la réalisation d'économie d'échelle.

- **les avantages d'un pays d'accueil** : prix et qualité des inputs, coût de transport et des communications, qualité des infrastructures, barrière douanière...

Tous ces points sont des facteurs incitant à l'investissement à l'international.

- **les avantages liés à la mondialisation** : diminution des coûts de l'échange, accords internationaux.

Les investisseurs sont donc plus volontaires aux investissements externes dus à des coûts externes poussés par le bas par le libre-échange⁴.

1-3- Développement de commerce extérieur :

Le développement de commerce international a connu une première phase d'expansion durant la période des « TRANTE GLORIEUSES » après

la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Il a facilité notamment le développement des ventes internationales de biens, qu'il s'agisse de matière première, des produits manufacturés ou de produits agricoles. Elle s'est également traduite par des ventes d'usines, des contrats de construction d'infrastructures et des transactions immobilières internationales, la mondialisation et l'ouverture des marchés étrangers, notamment par le développement des investissements directs.

Le développement du commerce international a été à la fois une conséquence du développement du libre-échange et une incitation à l'ablation des barrières protectionnistes et des obstacles réglementaires⁵

Les innovations technologiques dans les technologies de l'information et de la communication sont un facteur important de l'internationalisation des échanges de biens et de services. Les efforts de normalisation des lois ont abouti à la conclusion de conventions internationales visant à réglementer et à harmoniser les règles à l'échelle régionale et mondiale,

⁴LAZARY : « **le commerce international** », A la portée de tous, Edition, Alger, 2005, P12.

⁵Rainelli, Michel, *Le commerce international*. La Découverte, Paris, 2009, p 36.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

aboutissant à des règles communes et diverses à l'échelle régionale (par exemple, les règles de l'UE), ou à l'échelle mondiale (règles du GATT), règles de l'OMC).

La diversité juridique se maintient cependant, et le commerce international continue à reposer sur les règles d'origine nationale exigeant ainsi de résoudre des questions de conflits de lois et de conflits de juridictions. Les règles nationales fixent généralement des règles spécifiques pour le contrat international qui est cœur de la régulation du commerce international⁶.

Dans le règlement des litiges résultant du commerce international s'est développé l'arbitrage international mais le recours au juge étatique dans le règlement des litiges reste souvent nécessaire, si non désiré.

1-4- Théories classiques de commerce extérieur :

Le commerce international a fait l'objet d'une première analyse scientifique au tournant du XVIII^e siècle, s'opposant à la doctrine mercantiliste alors en vigueur, qui y voyait un jeu à somme nulle. Amorcée par le « père de l'économie politique », Adam Smith, cette nouvelle analyse du commerce international, visant à montrer au contraire que le commerce entre nations procure un gain net, sera approfondie par David Ricardo, puis, au XX^e siècle, par Eli Heckscher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson⁷.

De plus, un pays se spécialise dans la production de biens pour lesquels il a un avantage, c'est-à-dire qu'il est plus efficace que d'autres pays dans la production de ces biens. Ces théories différentes principalement dans l'explication de l'origine de cet avantage.

Les théoriciens distinguent entre deux théories du commerce extérieur, les théories traditionnelles et les nouvelles théories du commerce extérieur.

1.4.1. Les théories traditionnelles du commerce extérieur :

Les théories traditionnelles se composent de trois théories suivantes :

⁶BATIFFOL Henri et LAGARDE Paul, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/droit-international-prive/2-les-conflits-de-juridictions/> consulté le 18/05/2022 à 10h12.

⁷ Lionel FONTAGNÉ, « **COMMERCE INTERNATIONAL - Théories** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 18 mai 2022. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/commerce-international-theories/>

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

1.4.1.1. Théorie des avantages absolus : (Adam Smith 1776) :

Selon cette théorie, pour échanger, chaque économie a intérêt à se spécialiser dans les activités pour lesquelles elle possède quelques avantages de ses voisins en termes de productivité et d'acheter à l'extérieure ce que les producteurs étrangers peuvent fabriquer à coût moindre. Le pays qui parvient à produire un bien avec moins de facteurs de production que ses voisins possède un avantage absolu. C'est le principe de division internationale du travail dont doit résulter un gain mondial⁸.

A ce sujet, A.SMITH écrivait : « la maxime de tout chef de famille prudent est de ne jamais essayer de faire chez soi ce qui lui coûterait moins cher à acheter... Ce qui est prudent dans la conduite de chaque famille en particulier ne peut guère être folie dans celle d'un grand empire. Si un pays étranger peut nous fournir une marchandise à meilleur marché que nous ne sommes on l'état de l'établir nous-mêmes, il vaut bien mieux que nous la lui achetions avec quelque partie du produit de notre propre industrie, employées dans le genre dans lequel nous avons quelques avantages »⁹.

1.4.1.2. Théorie des avantages comparatifs : (David Ricardo 1817) :

La théorie de l'avantage comparatif corrige la théorie de l'avantage absolu d'Adam Smith. Autrement dit, si un pays se spécialise dans la production de biens avec un avantage absolu, il bénéficie du libre-échange. Selon la théorie de l'avantage comparatif, peu importe qu'un pays ait un avantage absolu : il gagne en se spécialisant dans la production des biens pour lesquels il a le plus grand avantage comparatif, les biens au coût relatif le plus bas, et en échangeant des biens ça ne produit pas. C'est donc un argument pour le libre-échange : tous les pays peuvent bénéficier du libre-échange tant qu'ils se spécialisent.¹⁰

Ricardo a étudié les coûts relatifs. Après lui «Le commerce international avec l'étranger est très avantageux pour un pays puisque il augmente le nombre et la variété des objets auquel on peut employer son revenu et avec abondance des denrées à bon marché, il encourage et favorise

⁸SMITH-A, « vivre le libre-échange », extraits de recherche sur la nature et la cause de richesse des nations (1776), Édition réalisée par Jean-Marie Tremblay, Québec 2002 , P228.

⁹ Brahim GUENDOUZI, « relations économiques internationales », Edition el maarifa, 2008, page : 22.

¹⁰JOHAN Lüthi (2017), David Ricardo et les avantages comparatifs. Projet BaSES. Consulté le lien : <https://wp.unil.ch/bases/2013/04/david-ricardo-et-les-avantages-comparatifs/> le 03/04/2022 à 15 :44

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

l'accumulation des capitaux ». La théorie ricardienne permet de produire les mêmes quantités à l'échelle planétaire en utilisant moins de facteurs de production.¹¹

On conclue, qu'à partir de la théorie d'après Ricardo, ce n'est pas le niveau des coûts mais leurs structures qui gouvernent la spécialisation internationale même en absence d'avantage absolu, la spécialisation peut se révéler avantageuse en se spécialisant dans le bien pour lequel il dispose de la productivité.

1.4.1.3. La théorie de d'HOS (Heckscher, Ohlin et Samuelson) 1919 :

Cette théorie des coûts relatifs a été approfondie au XXe siècle par les économistes Hecksher, Ohlin et Samuelson, ils ont cherché à comprendre les différences de coûts comparatifs entre les pays et à appliquer, dans leur théorie du commerce international les principes de l'analyse marginaliste. Ils expliquent l'échange international par l'abondance ou la rareté relative des divers facteurs de production dont sont dotés les pays.

Dans les théories précédentes, on n'a retenu que le fondement de l'échange entre deux nations données, portant sur deux produits, n'est réalisable que si leurs prix relatifs ne sont pas identiques.

Entre les deux nations pour interpréter le commerce, elle prédit que chaque nation importera le produit dont la fabrication réclame des facteurs qui lui sont plus rares et plus coûteux.¹²

La théorie d'Heckscher-Ohlin prend sa source dans les analyses des classiques, notamment celle de l'avantage comparatif de David Ricardo. Ce dernier montre que les pays ont intérêt à ouvrir leurs frontières et à spécialiser leur production.¹³

1.4.1.4. Le paradoxe de W. Leontief :

Le paradoxe de W. Leontief ¹⁴ :

Le paradoxe de Leontief dans l'économie est qu'un pays avec un plus le capital par travailleur a un faible ratio capital / travail dans les exportations que des importations.

¹¹ M. Basle, B.ChanenceGLLeobal ,F. Benhamou, Geldon ,et A. Lipietz « Histoire des pensées économique internationales » ,Edition, Dllloz,1993, P 62.

¹² Michel Rainelli, « Le commerce international », 9eme édition, Paris : La Découverte, 2003, page 47.

¹³STEPHANE B, Commerce international et politiques commerciales, ARMAND COLIN, Paris, 2006, p.31

¹⁴Léontief, Vassily (1953). "La production intérieure et le commerce extérieur ; La position du capital américain réexaminée". *Actes de la Société philosophique américaine*. **97** (4) : 332-349. JSTOR 3149288. Consulter le lien :https://stringfixer.com/fr/Leontief_paradox le 03/04/2022 à 22:20.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Cette découverte économétrique était le résultat de la tentative de Wassily W. Leontief de tester empiriquement la théorie de Heckscher-Ohlin « théorie H-O ». en 1953, leontief des produits à plus fort intensité de main-d'œuvre que de capital, contrairement à la théorie H-O.

Leontief a déduit de ce résultat que les États-Unis devraient adapter leur politique concurrentielle à leurs réalités économiques.

Or Leontief montre que si le commerce extérieur américain obéit à la loi de proportion de facture, ce n'est pas dans le sens où on l'envisage couramment. Tel est le « paradoxe de Leontief ».¹⁵

Les USA disposent d'un travail qualifié important, paradoxe a pour mérite de mettre en évidence le rôle essentiel de la qualification professionnelle.

1.4.2. Les nouvelles théories du commerce extérieur :

Dans les années 80, l'approche jusqu'alors dominante est supplantée par « Une nouvelle théorie du commerce international » dont l'initiateur le plus connu est Paul Krugman. La nouveauté est au demeurant très relative, dans la mesure où cette « nouvelle théorie » prolonge en réalité des travaux plus anciens qui avaient aussi pour objectif d'expliquer les caractéristiques du commerce international contemporain.

Les nouvelles théories se présentent donc comme concurrentes de la théorie traditionnelle et prétendent expliquer ces faits, en utilisant de nouveaux outils. Alors que la théorie HOS par exemple s'inscrit dans le cadre de la concurrence pure et parfaite, les nouvelles théories privilégient la concurrence imparfaite. Les références aux rendements croissants et à la différenciation du produit deviennent alors une évidence pour les nouvelles théories.

1.4.2.1. L'approche néo factorielle :

La nouvelle approche factorielle prend en compte les notions de capital humain et de qualification du travail.

¹⁵Cédras J. Le paradoxe de Léontief et la théorie de la spécialisation internationale. In: *Revue économique*, volume 9, n°4, 1958. pp. 577-611.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

L'énoncé de cette théorie est « Le pays abondant en capital exporte le bien intensif en travail qualifié et celui qui n'est pas abondant en capital exporte le produit intensif en travail non qualifié. Le capital et le travail qualifié apparaissent ici comme deux facteurs complémentaires »¹⁶.

1.4.2.2. L'approche néo technologique de POSNER et VERNON :

Par son intégration des concepts d'innovation et donc de pays innovant, cette approche distingue deux éléments nouveaux à même d'expliquer la dynamique contemporaine du commerce international.

- La première fondée sur l'écart technologique entre les pays, développée par M.V.Ponser 1996.
- Le second concerne la théorie du cycle du produit, développée par R.Vernon en 1966.

1.4.2.3. La théorie macroéconomique :

On distingue deux catégories :

1.4.2.3.1. La théorie de la demande :

En 1961, Linde démontre l'importance des échanges entre produits similaires. Les pays riches rejettent le modèle HOS et essaient de développer de nouvelles approches dans La demande, car la production de Linder dépend de la demande et des producteurs Les nationaux produisent d'abord pour leur propre marché, la demande est donc « une demande représentent les serviteurs. Les exportations sont un excédent commercial La consommation intérieure, c'est cette demande représentative qui détermine la nature de la consommation Produits d'exportation, en raison de la demande des pays au même niveau de développement représentation similaire. Leurs excédents exportables seront liés aux mêmes produits, chacun Les exportations sont des importations, et plus le revenu par habitant est élevé, La complexité de gestion du produit demandé est très bonne.

En d'autres termes, l'analyse traditionnelle est basée sur l'offre, alors que pour Stefan Burestam Linder estime que des besoins largement ignorés jusqu'à présent jouent un rôle Indispensable pour expliquer le commerce international.

¹⁶ Jean-Louis Mucchielli, (1950) « principes d'économie internationale », 1 volume, Le Commerce international, paris, Economica, 1987. P : 102. https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=247 consulté le 20-05-2022 à 13h35

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Les pays ne se spécialisent plus selon leurs dotations factorielles, mais selon leur Demande interne. Lorsqu'il arrive à saturation, les entreprises cherchent de nouveaux débouchés sur les exportations. Dans ce cas, le marché international n'est rien d'autre que développer le marché national.

1.4.2.3.2. La théorie du cycle de vie international des produits

Raymond Vernon (1913-1999) est un économiste américain, connu pour sa théorie du cycle de vie de produit et pour son application au commerce international.

Vernon a montré le caractère temporaire de cet avantage. Quand le produit banalisé et parvenu dans sa phase de maturité, il devient intensif en travail en qualifié ; dans ces nouvelles conditions, le prix des factures retrouve son importance. Pour diminuer les coûts (transport, fabrication), les entreprises délocalisent leur production vers des pays en voie de développement qui deviennent à leur tour exportateur vers les pays industrialisés.¹⁷

Vernon (1966) identifié quatre phases dans le cycle de vie d'un produit :

Première phase, l'innovation : le produit est intensif en recherche-développement et la firme innovatrice, qui est le seul à le produire (monopole), l'introduit sur le marché. Les séries de fabrications sont limitées. Le prix est élevé. Le bien est essentiellement consommé par de riches consommateurs du pays innovateur.

Deuxième phase, la croissance : la production intensive en capital se fait en grande série. Le prix de vente diminue. De nouveaux consommateurs achètent le produit, notamment dans les pays suiveurs (l'Europe et le Japon) et les ventes progressent. Des firmes imitatrices apparaissent dans le pays d'origine du monopole.

Troisième phase, maturité : le produit se banalise. La production devient intensive en travail non qualifié. La consommation du bien devient courante. Les firmes se livrent à une concurrence par les prix. Le pays innovateur importe le produit en provenance des pays industrialisés suiveurs.

Quatrième phase, déclin : la production est arrêtée dans le pays de l'entreprise innovatrice en raison de déclin de la demande, mais la demande résiduelle est satisfaite au moyen d'importation en provenance des filiales à l'étranger. La production est alors transférée vers des pays moins développés.¹⁸

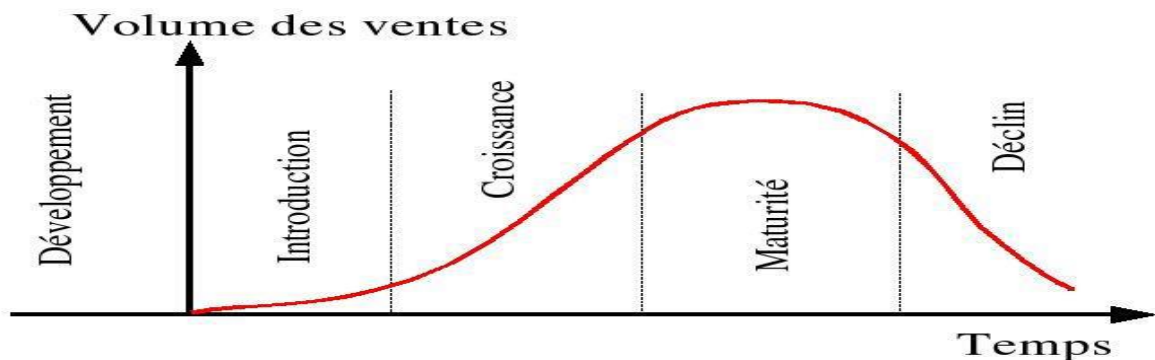
¹⁷ Vernon, économiste américaine connu par sa théorie de cycle de vie de production et par son application CI

¹⁸ Amelon J. Cardebat J « Les nouveaux défis de l'internationalisation », 1ère édition, De Boeck, 2010, pp. 138-139.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

La figure suivante résume les principales phases de cycle de vie de produit selon Vernon.

FIGURE N°01 : Le cycle de vie de produit de Vernon



Source : LENDERVIE-LEVY-LINDON, Théorie et pratique du marketing, 7 éditions DALLOZ, Paris, 2003, page 308.

Section 02 : Les éléments fondamentaux des opérations de commerce extérieur :

En raison de leur éloignement géographique, de leurs différences culturelles, linguistiques, politiques et juridiques, les partenaires dans une opération de commerce extérieur sont confrontés à de multiples risques. Une bonne connaissance des éléments fondamentaux des opérations du commerce extérieur est indispensable pour limiter ces risques et faire face aux éventuels conflits. Par ailleurs, la maîtrise de ces éléments permet de mieux conduire les négociations.

Les contrats commerciaux, qui constituent un élément essentiel de toute transaction, doivent être rédigés avec soin, en accordant une attention particulière aux termes de l'accord reflétant les souhaits de l'entrepreneur. En raison des différents systèmes juridiques des partenaires, en l'absence de lois généralement applicables, ce contrat protège les intérêts des parties à travers autant de scénarios possibles que possible, ce qui constitue une protection juridique efficace pour les parties.

Dans cette section, nous allons parler sur le contrat de commerce extérieur et ces effets

2-1- Le contrat de commerce extérieur :

Dans le cadre du commerce avec les pays étrangers, les exportateurs fournissent des biens et des services. L'acheteur l'accepte alors sans condition. L'acte juridique pour y parvenir est un contrat de commerce international.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

2-1-1 Définition du contrat de commerce extérieur :

Le mot contrat est « une convention par laquelle plusieurs personnes s'obligent les unes envers les autres à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose ». ¹⁹

Nous comprenons par cette définition qu'un « Le contrat est un accord de volonté qui crée des obligations à la charge de ceux qui y sont partis » ²⁰, comme l'impliquent les définitions données dans le droit national, les classifications qu'elles établissent et les effets qu'elles reconnaissent. Les contrats doivent satisfaire aux conditions de base suivantes, de ce fait, le contrat n'est valable que ²¹ :

- **La capacité des parties** : pour qu'il soit valable, le contrat doit être conclu par des parties possèdent la capacité juridique c'est-à-dire, les contractants doivent avoir une personnalité juridique et de jouissance.
- **L'intégrité du consentement** : le consentement des contractants est un élément essentiel pour la conclusion de tout contrat, il relève de la volonté de chaque partie contractante pour concrétiser la transaction et accepter ce qui a été proposé par l'autre.
- **L'objet du contrat** : la transaction doit être légale et licite, tout en veillant à respecter le moral et l'éthique.

2-1-2 L'offre commerciale :

L'offre commerciale est l'une des étapes les plus importantes dans le processus de vente, l'offre faite par un vendeur indique certaines conditions préalables (paiement des acomptes, mise en place d'une garantie de restitution d'avance...). Une fois que l'offre commerciale est suivie d'une acceptation par le client devient alors un contrat de vente. Une acceptation doit être transmise sous forme écrite afin que le vendeur obtienne certaines garanties et se constitue une preuve en cas de litige, elle prend la forme d'un bon de commande ou d'un contrat ou par e-mail de l'acheteur confirmant l'acceptation de l'offre ²²

2-1-3 Effet du contrat de commerce extérieur :

Le contrat du commerce extérieur est soumis à des règles à respecter, pour avoir un bon déroulement de la transaction du commerce extérieur.

¹⁹ G. LEGRAND et H. Martini, « Le petit export 2009/2010 », 3^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2009, p. 24.

²⁰ CHAUVIER (Stéphane) : *le contrat international*, édition VUIBERT, Paris, 2007, p. 5.

²¹ CHIBANI Rabah vade – Mecum de l'import-export, ENAG édition, 1997, PP 11-12

²² CHAUVIER (Stéphane) : *le contrat international*, édition VUIBERT, Paris, 2007, p. 5.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Dans ce cas, il existe deux parties d'obligation du contrat:

Obligations du vendeur :

- Garantir la conformité des marchandises aux spécifications du contrat
- Le vendeur est tenu de remettre la marchandise à la disposition de l'acheteur assortie des documents (assurance, facture).
- Les marchandises doivent être libres de tout droit ou prétention d'un tiers.

Obligations de l'acheteur :

- Satisfaire au paiement des marchandises suivant les conditions requises
- Réceptionner la marchandise ou en prendre livraison, « obligation de prise en charge de la marchandise même lorsqu'elle est en quantité ou en qualité insuffisante »²³
- Obligation de prise en charge de la marchandise même lorsqu'elle est en quantité ou en qualité insuffisante²⁴.

2-1-4 Transfert de propriété et de risque :

Le transfert de risques est généralement associé au transfert de propriété. Cependant, vu la complexité des contrats de commerce international, le transfert de propriété ne vaut pas nécessairement transfert intégral de tous les risques.

Cependant, vu la complexité des contrats de commerce international, le transfert de propriété ne vaut pas nécessairement transfert intégral de tous les risques.

Aussi, le recours aux "Incoterms", qui définissent sans ambiguïté le lieu de transfert des risques selon le choix des parties et le mode de transport à utiliser, constitue la meilleure solution.

2-1-5 Les clauses du contrat de vente internationale :

La convention internationale de Vienne de 1980 constitue le cadre de référence des contrats de vente internationale de marchandises. Elle définit les conditions de formation des contrats et les principales obligations des parties.

²³ LEGRAND (G) et MARTINI (H): Gestion des opérations Import-export, DUNOD, Paris, 2008, p 10.

²⁴ Convention de Vienne

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Principales clauses du contrat de vente sont présentées dans ce qui suit ²⁵:

a) Les clauses commerciales : Elles décrivent la nature du marché (livraison de marchandises, prestation de services...) et les spécifications techniques des biens, et reprennent l'identification des parties (dénomination des parties, signatures...).

b) Les clauses financières : Elles reprennent le montant global du marché, le montant de la part transférable, le prix du contrat et les modalités de paiement.

c) Les clauses juridiques : Elles déterminent toutes les lois et articles qui fixent les droits et obligations des parties contractantes et précisent les modalités de règlement des éventuels différends.

2-1-6 Les incoterms :

Les incoterms résultent d'une codification des modalités d'une transaction commerciale internationale mise en place par la chambre de commerce international. L'utilisation des documents dans le commerce international est née de la méfiance entre les partenaires.

2-1-6-1 Définition des incoterms :

Les incoterms sont l'abréviation de l'expression anglaise « **international commercial terms** ». Plus clairement, il s'agit de clauses standardisées, reconnues par tous les acteurs du commerce international, qui permettent de répartir clairement les coûts et les risques entre le vendeurs et l'acheteurs lors de la conclusion et de la réalisation d'un contrat de vente à l'international ».²⁶

2-1-6-2 Les différents incoterms :

Les incoterms sont représentés par les sigles de trois lettres. Chacun définition est associer à détails des droits et obligations de chaque partie.

L'importateur des incoterms dans l'élaboration du contrat justifie, à notre avis leur présentation succincte dans le cadre de cette étude.²⁷

Nous allons présenter dans le tableau ce qui suit les récapitulatifs des différents incoterms

²⁶S. Haddad ; les incoterms, édition collectif EPBI, Alger, janvier 2009, p.8.

²⁷J.Belotti : «transport international des marchandises», Ed. Vuibert, Paris, 2002, p77

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Tableau N°01 : Tableau récapitulatif des différents incoterms.

Incoterms	Anglais	Rôle
EXW	Ex Works	(à l'usine) tous les frais à partir de l'endroit indiqué sont à la charge del'acheteur .Ce terme représente l'obligation minimum pour le vendeur.
FCA	Free Carrier	(Franco Transporteur) le vendeur remplit ses obligations lors qu'il livreles marchandises entre les mains du transporteur au point convenu.
FAS	Free Alongside Ship	(Franco le long du navire) les obligations du vendeur sont remplies lorsque la marchandise a été placée le long du navire.
FOB	Free on Board	(Franco à bord) le vendeur doit livrer la marchandise à bord du navire, tous les frais et risque sont à sa charge jusqu'à ce que la marchandise passe le bastingage.
CFR	Cost and Freight	(cout et fret) le vendeur doit supporter les frais de transport de la marchandise jusqu'au port de destination.
CHF	Cost Insurance Freight	Cout assurance fret. Port de destination convenu.
CPT	Carriage Paid to	Port payé jusqu'à lieu de destination convenu.
CIP	Carriage Insurance Paid To	Port payé assurance comprise jusqu'à lieu de destination convenu.
DAF	Delivered At Frontier	Rendu frontière (lieu convenu).
DES	Delivered Ex Ship	Rendu Ex Ship (port de destination convenu).
DEQ	Delivered Ex Quay	Rendu à quai droits acquittés.
DDU	Delivered Duty Unpaid	Rendu droits non acquittés.
DDP	Delivered Duty Paid	Rendu droits acquittés.

Source : G. Legrand, H. Martini ; management des opérations de commerce international, Edition Dunod, paris, 1997, p.8.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

2-1-6-3 Classement des incoterms :

Les incoterms sont classés selon plusieurs critères :

➤ **Selon l'ordre croissant des obligations du vendeur**

Le tableau suivant présente le classement des incoterms en quatre catégories :

Tableau N° 02 : Le classement des incoterms

Groupe E	Groupe F (free : franco)	Groupe C (costOrcarriage: cout ou port)	Groupe D (delivred : rendu)
-	FCA	CFR	DAF
-	FAS	CIF	DES
EXW	FOB	CPT	DEQ
-	-	CIP	DDU
-	-	-	DDP

Source : LEGRAND.G, ET MARTINI.H, « Le petit export », op-cité,p 11.

En fonction de leur classement, les caractéristiques des incoterms sont les suivantes :

- **Groupe E** : le vendeur met les marchandises à la disposition de l'acheteur dans les locaux du vendeur même. EXW
- **Groupe F** : comprend les incoterms FCA, FAS et FOB. Le vendeur n'assume ni les risques, ni les coûts du transport principal.
- **Groupe C** : comprend CER, CIF, CPT et CIP. Le vendeur conclus le contrat de transport sans assumer les pertes dommage, frais supplémentaire pour chargement ou expédition. CER, CIF, CPT et CIP.
- **Groupe D** : comprend les incoterms DAF, LES, DEQ, DDU et DDP : le vendeur doit assumer tous les coûts et les risques des marchandises jusqu'au pays dentinaire.

Les incoterms sont gérées par la CCI à Paris et sont utilisées par les nations majeures du commerce mondial.²⁸

²⁸ S.HADDAD & Collectif « Les Incoterms », éd Pages Bleues, Janvier, 2009, PP 9 -11

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

➤ selon le mode de transport

Le tableau suivant représente le classement des incoterms selon le mode de transport.

Tableau N °03 : Classement des incoterms selon le mode de transport.

Mode de transport	Vente au départ	Vente a l'arrive
Tout le monde	EXW	DDP
	FCA	DDU
	CPT	
	CID	
Spécifique terrestre		DAF
Spécifique maritime	FAS	DES
	FOB	DEQ
	CFR	
	CIF	

Source : S. Haddad & collectif. Les incoterms : international commercial TERMS, corpy right Eurl pages bleues internationales, Janvier 2009, p.57.

➤ Selon le type de vente :

Selon le type de vente, on distingue les incoterms suivants en fonction de vente de départ et de vente arrivée comme suite :

- a. Vente départ :** le vendeur s'acquitte de son obligation de livraison dans un pays, elle comprend les groupes : E, F, C.

- b. Vente arrivée :** le vendeur s'acquitte de son obligation de livraison dans le pays d'arrivée. Elle comprend le groupe D sauf l'incoterm DAF qui n'appartient aucune catégorie²⁹

²⁹ Généralité sur les incoterms, http://www.fondationinvest.ma/Boiteaoutis/Kit_investissement/INCOTERMS.pdf. Consulté le 20-05-2022 à 15h54

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Section 3 : L'évolution des échanges de commerce extérieurs durant la période 1963 à 2021 et l'impact de COVID-19 sur le commerce extérieur Algérien

Dans cette section, nous allons présenter l'évolution statistique des échanges commerciaux avec le monde international pendant ses quatre grandes périodes et l'influence de la pandémie covid19 sur les échanges extérieurs.

3.1. L'évolution statistique des échanges extérieurs en Algérie durant la période 1963 à 2021 :

Depuis l'année 1963 à nos jours, les réalisations des opérations d'importations et d'exportations ont connu une évolution sur quatre grandes périodes :

3.1.1. La première période (1963-1973):

La période (1963-1973) s'étale sur onze années où les opérations du commerce extérieur de l'Algérie (Importations et Exportations) ont enregistré une évolution annuelle relativement lente accusant parfois des baisses insignifiantes, comme les montrent le tableau et le graphique suivants :

Tableau N°04: Evolution de la balance commerciale de l'Algérie période 1963-1973

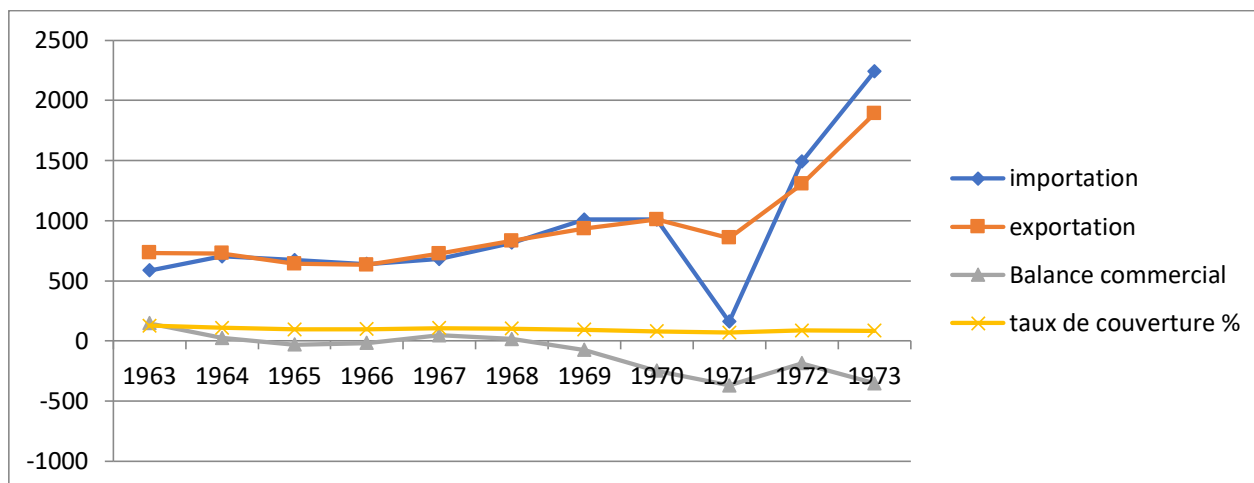
(Valeurs en millions USD)

Année	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Importation	586	704	672	640	680	816	1010	1259	1228	1491	2241
Exportation	732	728	642	623	725	831	935	1010	857	1304	1889
Balance commerciale	147	24	-30	-17	46	16	-76	-248	-371	-187	-353
Taux de Couverture	126	108	96	97	107	102	93	80	70	87	84

Source:Ministère des finances, direction générale des douanes, la réalisation des échanges extérieurs de l'Algérie période : 1963–1974.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Graphique N° : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie période : années 1963-1973



Source : Construit par nous même à partir des données du tableau N°04.

Selon les données du tableau ci-dessous, nous constatons :

- la chute des importations et des exportations dans les deux premières années de l'indépendance (1963-1964), cette chute est due au départ aux échanges commerciale et donc à la baisse de leur consommation, cette dégradation a duré jusqu'en 1966 ;
- À partir de 1967, et plus exactement de 1968, un accroissement des importations est clairement visible. Il est dû à l'accroissement des investissements publics dans le secteur industriel et des entreprises privées ;
- Les exportations de leur côté ont suivi une évolution analogue, leur dépression au début de l'indépendance est due à deux facteurs essentiels, d'une part, la baisse des produits agricoles et , d'autres part, la mise en place d'un code tarifaire ;
- La balance commerciale a diminué dans les deux premières années(1963 et 1964), après l'indépendance, à partir de 1965 et 1966, elle a enregistré des déficits chaque fin de l'année, et une balance excédentaire en 1967 et 1968 avec une valeur faible ce qui s'explique par une augmentation des exportations, aussi des déficits dans les quatre années suivantes et une grave dégradation de la balance commerciale, à cause de l'augmentation des importations qui dégage une grande différence entre les importations et les exportations.
- Le taux de couverture enregistre des pourcentages qui diminuent à partir de l'année 1963, et qui varie entre 120 % et 70 %.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

3.1.2. La deuxième période(1974_1994):

Cette période, où le niveau du volume des échanges est nettement plus important que la première période, a vu une évolution en hausse entre (1974_1981), suivi d'une baisse annuelle entre (1982-1989) et une reprise à la hausse à partir de 1992.

Les tableaux N°05, N°06 et le graphique N°02 représentent l'évolution de la balance commerciale algérienne durant la période allant de 1975 à 1994.

Tableau N° 05: Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, période 1974-1984(valeur en millions USD)

Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Importations	4024	5993	5318	7102	8675	8410	10552	11259	10743	10415	10292
Exportations	4259	4292	4977	5805	6117	9873	15613	13283	11481	11183	11869
Balance commerciale	235	-1702	-341	-1297	-2558	1463	5061	2024	738	768	1577
Taux de couverture	106	72	34	82	71	117	148	118	107	107	115

Source : Ministère des finances, direction générale des douanes, la réalisation des échanges extérieurs de l'Algérie période : 1974-1994.

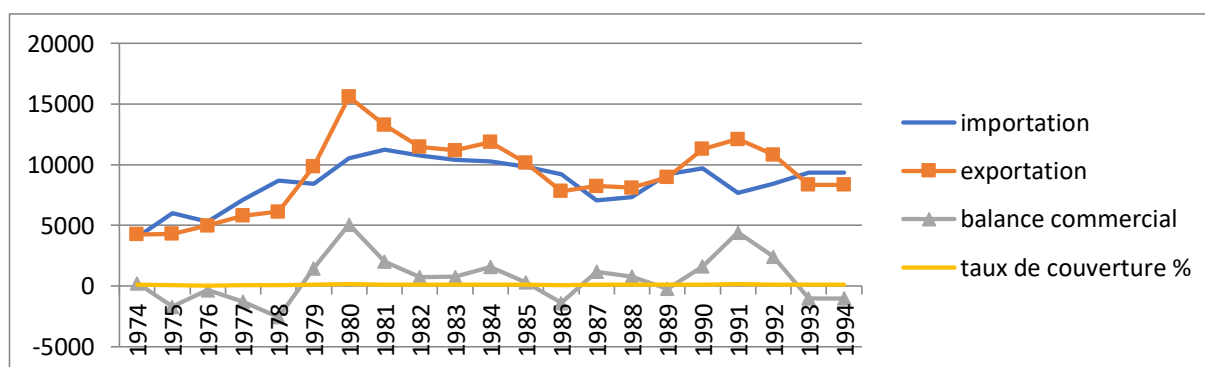
CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Tableau N°06 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, période 1985-1994 (valeur en millions USD)

Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Importations	9840	9213	7056	7323	9208	9684	7684	8406	9365	9365
Exportations	10145	7820	8233	8104	8968	11304	12101	10837	8340	8340
Balance commerciale	305	-1393	1177	781	-240	1620	4420	2431	-1025	-1025
Taux de couverture	103	85	117	111	97	117	158	129	89	89

Source : Ministère des finances, direction générale des douanes, la réalisation des échanges extérieurs de l'Algérie période : 1974-1994.

Graphique N°02 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie période, période : 1974_1994



Source : Construit par nous même à partir des données du tableau N°05 et N°06.

Les données des tableaux N°05, N°06 et le graphique N°02 montrent que le niveau du volume des échanges dans cette période est plus important que la première période (1963-1974), car depuis 1975 la balance commerciale algérienne demeure déficitaire et qui varie entre -341 millions USD en 1976 et -2558 millions USD en 1978, et en 1979 un reversement de tendance se réalise un excédent de 1463 millions USD.

De sa part, les importations ont enregistré un taux de croissance moyen, les exportations, quant à elles, ont progressé en moyenne. Aussi, le montant total des importations et des exportations, ainsi que de la balance commerciale a connu des troubles entre 1985 et 1989. Ces troubles dues au

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

contre choc pétrolier³⁰ qui a touché de près la structure de l'économie algérienne et ses conséquences ne se voient pas seulement sur les exportations, à la baisse, mais aussi sur l'ensemble de l'économie algérienne, suivi de la balance commerciale déficitaire de 2431 millions USD en 1992 à 1025 millions USD en 1993 et 1994, suite des diminutions de taux de couverture .

3.1.3. La troisième période (1995-2010) :

Cette période a été marquée par une forte augmentation des opérations d'importations et d'exportations particulièrement à partir de l'année 2004. Cette évolution s'explique en partie par la libéralisation effective du commerce extérieur à partir de l'année 1995 et par la mise en œuvre des programmes de relance économique et de soutien à la relance économique engagés à partir de l'année 2004.

Les tableaux N°04 et 05 et le graphique N° 03 présentent l'évolution de la balance commerciale algérienne durant la période 1995 – 2010.

Tableau N°07 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, Période 1995–2002 valeur en millions USD

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Importations	10761	9098	8687	9403	9164	9173	9940	12009
Exportations	10240	13375	13889	10213	12522	22031	19132	18825
Balance commerciale	-521	4277	5202	810	3358	12858	9192	6816

Source : www.douane.gov.dz

³⁰Les cours de pétrole sont passés de 27 USD en 1985 à 11 USD en 1986.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

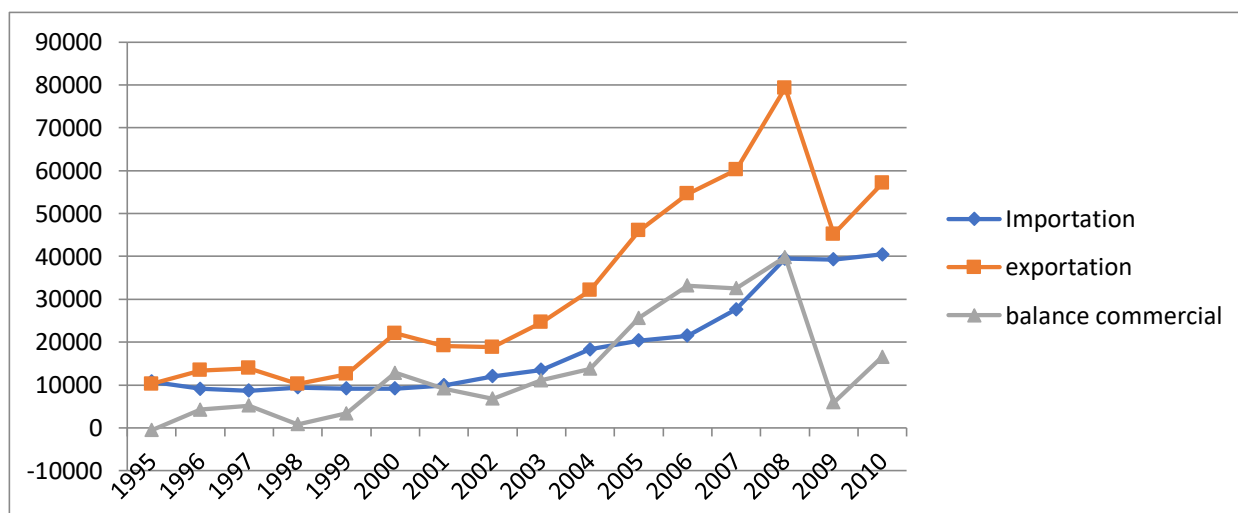
Tableau N°08 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, Période 2003–2010

valeur en millions USD

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Importations	13534	18308	20357	21456	27631	39479	39294	40473
Exportations	24612	32083	46001	54613	60163	79298	45194	57053
Balance commerciale	11078	13775	25644	33157	32532	39819	5900	16580

Source : www.douane.gov.dz

Graphique N°03 : Evolution du commerce extérieur de l'Algérie, période : 1995 - 2010



Source: Construit par nous même à partir des données du tableau N°07 et N°08.

Selon les données des tableaux ci-dessous, nous remarquons que les importations ont enregistré une croissance moyenne, sur la période 1995 à 2001, et à partir de l'année 2002 commencent à augmenter jusqu'à l'année 2009 puis à diminuer. La balance commerciale a enregistré des soldes positifs sauf l'année 1995, où elle a été déficitaire ; ce déficit peut être expliqué par les faits des fluctuations qu'ont marquées les marchés pétroliers. Ainsi, l'année 1998 est marquée par une régressions des prix des hydrocarbures, un excédent de 810 million de dollar ; cette situation ne durera pas, en 1999, les cours reprennent à nouveau leur hausse qui dégage un excédent de 3358 million de dollars US à 3981million de dollars US en 2008, la balance commerciale devient et demeure excédentaire la fin de la période.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

En ce qui concerne les exportations, elles sont toujours troubles des marchés internationaux du pétrole et de gaz naturel, mais aussi des cours des hydrocarbures ; les exportations suivent l'évolution des cours des hydrocarbures d'une manière quasi-parfaite.

3.1.4. La quatrième période de (2010 à 2021)

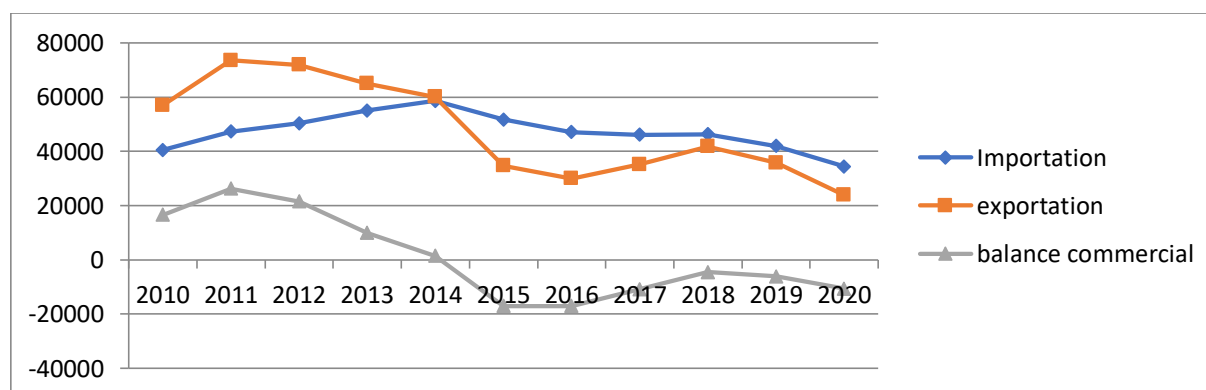
Les résultats globaux obtenus en matières des réalisations des échanges extérieurs de l'Algérie pour la période allant de 2010 jusqu'au 2021 sont récapitulés dans ce qui suit.

Tableau N°09 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, Période 2010–2020 valeur en millions USD

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Importations	40473	47247	50376	55028	58580	51702	47089	46059	46330	41934	34408
Exportations	57053	73489	71866	64974	60061	34668	30026	35191	41797	35824	23862
Balance commerciale	16580	26242	21490	9946	1481	-17034	-17063	-10868	- 4530	- 6110	-10600

Source : Douanes algériennes

Graphique N°04 : Evolution de la balance commerciale de l'Algérie, période : 2010-2020



Source : Construit par nous même à partir des données du tableau N°09.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Selon les données du Tableau N°09 et le graphique N°04, nous constatons :

- Pour la période de l'année 2011 à 2014 font ressortir d'un excédent de la balance commerciale de 26242 millions de dollars US en 2011, qui diminuer à 1481 en 2014. Cette tendance s'explique simultanément par une hausse des importations et une baisse des exportations enregistrées durant cette la période;

- Pour la période de l'année 2015 2018, il y a un déficit de la balance commerciale qui varie entre 17034 à 4530 millions de dollars US, durant l'année 2014. Cette tendance s'explique simultanément par la hausse des importations et des exportations enregistrées durant cette période

- Le déficit de la balance commerciale algérienne s'est réduit en 2018 grâce à la remontée des cours des hydrocarbures d'une part, et dans une moindre mesure à la poursuite des restrictions aux importations, d'autre part. En effet, les exportations se sont élevées à Mds 41,78 USD en 2018, en progression de 15,8% par rapport à 2016 (30 Mds USD) tandis que les importations se sont établies à 46 Mds USD, en diminution de 2,4% par rapport à 2016 (47,1Mds USD). Le déficit enregistré durant cette année est alors de 11,2 Mds USD, en baisse de 34,4% par rapport à l'année précédente (17,1 Mds USD)

- En 2020, les échanges commerciaux de l'Algérie se sont élevés à 58 MDS USD en recule de 25% par rapport à 2019.

- Les exportations algériennes ont logiquement suivi la baisse des cours des hydrocarbures, pour atteindre 23,9 MDS USD en 2020, soit une baisse de 33% sur un an. Cette contraction est essentiellement la conséquence d'une baisse du prix et des quantités vendues d'hydrocarbures, ces derniers représentant 91% du total des exportations algériennes (39% de gaz naturel, 37% de pétrole brut et 17% de carburants) comme le montre le graphique N°04 .Le reste des exportation du pas (-18% en 2020) se composent de dérivés des industries pétroliers et gazières (engrais, ammoniac ,huiles issus de la distillation des goudrons) et de produits agroalimentaires .

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Graphique N°05 : L'évolution de la balance commerciale en Algérie période: 2010-2021



Source : Douanes algériennes

Durant l'année 2021³¹, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un excédent de 1,04 milliard de dollars américains (mds USD) à la fin novembre 2021. Le déficit de la balance commerciale de l'Algérie a enregistré une baisse considérable de 87,89% durant les huit premiers mois de l'année 2021, passant à -926 millions dollars à fin août 2021 contre -7,6 milliards de dollars à fin août 2020.

En fait, après des années durant lesquelles la balance commerciale a été excédentaire, la chute vertigineuse des prix du pétrole à partir de la mi-2014 a fait que les recettes de l'Algérie ont été fortement réduites, affectant négativement les résultats de la balance commerciale. Les hydrocarbures représentant régulièrement plus de 95% des recettes du pays en devises.

Le retour à des résultats positifs reflète en premier lieu, selon le Premier ministre, l'augmentation des exportations hors hydrocarbures à 4,5 milliards USD, parallèlement aux mesures de maîtrise et de rationalisation des importations.

Il y a lieu à signaler que durant le premier semestre 2021, les exportations de marchandises se sont établies à 2.293,2 milliards de dinars contre 1.368,7 milliard de dinars à la même période de référence en 2020, enregistrant une hausse de 67,5%. Pour les importations, elles se sont élevées à 2.463,7 milliards de dinars au 1er semestre 2021 contre 2.130,5 milliards de dinars à la même période de 2020, soit une hausse de 15,6%.

³¹<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/recul-du-deficit-commercial-en-algerie>, consulté le 25/04/2022

3.2. L'impact de COVID-19 sur le commerce extérieur en Algérie

La pandémie a provoqué des perturbations économiques à une vitesse et à une échelle impressionnante à cause du confinement. Les décisions de confinement et la fermeture de plusieurs types d'activités exigées par le gouvernement algérien ont entraîné un ralentissement de la vie économique au niveau domestique. La fermeture de plusieurs types d'activités a impacté la productivité de nombreux secteurs, soulignant que le secteur de l'agroalimentaire, le secteur des matériaux médicaux, les secteurs parapharmaceutiques et le secteur des TIC se sont défendus bien durant la crise sanitaire. Quant aux nombreuses entreprises, particulièrement les PME, font face à une forte pression sur les coûts qui risquent probablement de faire faillite et entraîner systématiquement des pertes d'emplois. Le ralentissement des activités économiques est fortement associé à la baisse observée de la mobilité, qui reflète à la fois une distanciation sociale volontaire et forcée.

L'Algérie est un pays fortement tributaire du commerce international. Le commerce extérieur algérien a enregistré au cours de l'année 2019 un volume global des importations de 41,93 milliards USD et un volume global des exportations de 35,82 milliards USD³². Au cours de la même année, la Chine érigée en principal fournisseur en contribuant à hauteur de 18,25 % des importations de l'Algérie, suivie par la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne avec des parts respectives de 10,20 %, 8,13 %, 6,99 % et de 6,76 %. Pour les exportations, la France demeure le principal client de l'Algérie avec une part de 14,11 %, suivie par l'Italie, l'Espagne, la Chine et la Turquie avec des parts respectives de 12,90 %, 11,15 %, 6,42 % et de 6,27 %³³.

Le commerce extérieur algérien a enregistré au cours du premier trimestre de l'année 2020 un recul de 19,52% et une baisse des exportations à l'ordre de 24,89 % par rapport au premier trimestre de l'année 2019³⁴. La Chine, initialement l'épicentre de la pandémie, présente une voie sûre par laquelle l'Algérie serait impactée sur l'angle commercial, en termes de part des partenaires dont la Chine est le plus grand fournisseur de l'Algérie. En effet, les importations des biens originaires de la Chine ont connu un repli de l'ordre de 32,33 % au titre du premier trimestre de l'année 2020. Ajoutant que le canal commercial France, Italie et Espagne fortement touchés par la pandémie influencera forcément les échanges commerciaux avec l'Algérie, ce qui constaté par le recul des

³² Statistique du commerce extérieur, Direction Générales des douanes, année 2019.

³³ Statistique du commerce extérieur, Direction Générales des douanes, année 2019.

³⁴ Ibid, Premier trimestre 2020.

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

importations à l'ordre de 10,62%, 11,04%, 28,38%, 36,11% respectivement avec la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne.

La chaîne d'approvisionnement mondiale a été perturbée par la pandémie. La majorité des entreprises dépendent des intrants chinois et depuis que la pandémie s'est propagée, elles commencent à subir des contractions dans leurs opérations. Le blocage à l'échelle mondiale a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement, car le commerce international entre les pays a été limité aux seuls biens et services essentiels. Les canaux commerciaux chinois et européen présentent une voie courante à travers laquelle l'économie algérienne ressentira en plein fouée les effets économiques de Covid-19. La force et la faiblesse de ces canaux commerciaux dépendraient de la durée du blocage et les décisions prises par la Chine et les pays européens. Malheureusement, les tops cinq partenaires commerciaux (Importation-exportation) sont fortement touchés par la pandémie bien que manière différente. Ainsi, les restrictions commerciales prises par ces partenaires commerciaux pèseraient lourdement sur l'économie algérienne.

Cette pandémie a également des effets énormes sur les flux d'investissement direct étranger à destination de l'Algérie et négatifs sur les prix du pétrole.

3.2.1 : Investissement Direct à l'étranger (IDE)

Selon le rapport sur l'investissement dans le monde publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED-2019), les flux d'investissement direct étranger (IDE) à destination de l'Algérie ont progressé de 22% en 2018 à 1,5 milliard de dollars contre 1,2 milliard en 2017. Ces flux sont soutenus par l'investissement dans les secteurs pétro-gazier et particulièrement l'automobile qui a continué à ce rythme suite à l'entrée en service de l'usine de montage du constructeur chinois Beijing Automobile international Corporation (BAIC), les constructeurs sud-coréens Hyundai et l'américain Ford.

Les flux d'IDE entrants en 2019 s'élève à 1,4 milliard USD, avec un stock d'IDE de 32 milliards d'USD, ayant traduit une légère augmentation de 4% contre l'année 2018. Ces dernières années, la Chine et la Turquie ont beaucoup investi en Algérie, surpassant ainsi la France, qui occupait historiquement la place de premier investisseur dans le pays³⁵.

Le rapport (CNUCED-2019) a estimé que l'IDE mondial pourrait diminuer de 5% à 15% en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. De ce fait, les effets découleraient de la baisse anticipée

³⁵<file:///C:/Users/utilisateur/Desktop/impact%20de%20cm%20ex.pdf>; consulté le 26/03/2022 à 22 :25

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

des investissements directs étrangers (IDE). Il est intéressant de noter, selon le rapport de CNUCED 2019, que la plupart des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie sont également ses principales sources d'IDE. Étant donné que ces pays ont été directement touchés par la pandémie, ce qui a entraîné à une baisse des IDE de ces pays vers l'Algérie. L'incertitude qui accompagne la crise sanitaire et les blocages associés ont entraîné systématiquement une augmentation du risque à l'échelle mondiale, ce qui entraînerait à son tour une réduction des envois de fonds internationaux vers les économies en développement, y compris l'Algérie.

Il y a lieu à signaler, l'investissement des économies émergentes et avancées a diminué et il y avait des renversements de capitaux, car les investisseurs recherchent des liquidités pour leur permettre de faire face aux ralentissements économiques dans leurs pays. Par conséquent, l'économie algérienne a également souffert de certaines réductions des entrées de fonds.

3.2.2 : Effondrement des prix du pétrole

L'effondrement historique du prix du pétrole, entraîné par la géopolitique ainsi que la baisse de la demande à la lumière de la pandémie, a été chuté en mois de mars de plus de 50%, en passant de 61,5 dollars en décembre 2019 à 23,2 dollars en mars 2020. En effet, la crise du COVID-19 a provoqué une perturbation des prix mondiaux du pétrole, de 17 dollars le 19 avril 2020 à -35 dollars le 20 avril 2020 suivi par -6 dollars le 21 avril 2020.

Les prix du pétrole a chuté rapidement à des prix négatifs en raison de l'augmentation massive des cas de COVID-19 en particulier aux États-Unis et en Europe, une baisse de demande de pétrole due en partie au confinement total et une énorme baisse de la consommation de produits et service (Transport aérien, chemins de fer) et la stagnation d'un grand nombre de projets de construction. La limitation des activités économiques en Chine a également eu un impact sur le marché mondial du pétrole

L'Algérie comme pays exportateurs des hydrocarbures dont les exportations représentent 92,8% du total a subi suite à cet effondrement une perte de recettes fiscales de 50% et une forte pression sur les devises. La baisse des prix du pétrole a obligé l'OPEP à prendre des mesures drastiques pour stabiliser les prix du pétrole afin de maintenir une relative stabilité de l'économie mondiale. Pour relever le prix, un accord de réduction de la production pétrolière d'environ 10 millions de barils/jour pour permettre au prix du baril de se stabiliser autour de 30 dollars. L'Algérie

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

a baissé sa production de 433 000 barils/jour durant l'année 2020, ce qui engendra une perte de recettes d'exportations des hydrocarbures de 16 milliards de dollars³⁶.

Par conséquent, le gouvernement algérien a pris des mesures budgétaires afin d'économiser quelques recettes. La loi de finances 2020 s'est tablé sur un baril à 50 dollars, et suite à la crise sanitaire une loi de finances complémentaire promulguée a été tablé sur un prix fiscal de 30 dollars. Au titre de cette loi, le gouvernement algérien a annoncé une baisse de 30 % du budget de fonctionnement (sans toucher aux salaires des fonctionnaires). Le gouvernement a établi aussi une réduction de la facture des importations de 41 à 31 milliards de dollars et a écarté le recours aux cabinets d'expertise étrangers pour les grands projets qui lui permet d'économiser 7 milliards de dollars. Ajoutant aussi la réduction du budget de l'année 2020 de 50% prévu par la Sonatrach, soit l'équivalent de 7 milliards de dollars.

CONCLUSION

Pour conclure ce chapitre, nous tenons à dire que le commerce international est un échange des biens et des services à l'aide desquels les pays satisfont leurs besoins illimités à la base du développement de la division internationale du travail. Les théories du commerce international classiques et modernes montrent les conditions de l'apparition des avantages échangeables auxquelles certains pays et compagnies acquièrent des positions solides sur le marché international.

Dans le terme du commerce international l'Algérie après les années 2000, il a marqué une présence sur plusieurs plans. L'Algérie engagée depuis 1995 dans le processus d'accession à l'OMC, devenant ainsi le plus ancien candidat sans adhérer en raison notamment des conditions imposées par cette institution qui sont assimilées à un programme d'ajustement structurel volontaire, il a pour but d'éliminer tous les obstacles du commerce international ce qui a permis à l'Algérie de prendre une partie sur le marché mondial et d'affirmer sa place. Alors, l'Algérie devait remplir les conditions générales imposées sous forme de règles et étapes d'accès et des conditions spécifiques au pays notamment dans le secteur des hydrocarbures.

³⁶<file:///C:/Users/utilisateur/Desktop/impact%20de%20cm%20ex.pdf> consulté 26/03/2022 à 23 :05

CHAPITRE I : Généralités sur le commerce extérieur

Les livraisons pétrolières (exportations de pétrole raffiné, gaz naturel, pétrole brut et produits dérivés du pétrole) ont constitué plus de 95% du total des exportations ; donc les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes à l'étranger.

La pandémie du Covid-19 a été douloureuse et a changé le cours des choses, elle a gravement affaibli l'économie mondiale, avec de lourdes conséquences pour tous, où elle a touché le commerce mondial, les investissements, la production, l'emploi et les moyens de subsistance des individus. Mais cette pandémie est aussi le catalyseur d'un changement nécessaire, qui laisse à constater que la rupture de la chaîne d'approvisionnement, le choc des prix du pétrole et la baisse des échanges et d'investissement sont susceptibles d'entraîner l'Algérie dans une récession économique durant l'année 2021

***CHAPITRE II : SYSTÈME
BANCAIRE ALGÉRIEN ET LA
PRATIQUE DE FINANCEMENT DU
COMMERCE EXTÉRIEUR***

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

Introduction

Au lendemain de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, il était important que notre pays recouvre pleinement les attributions de la souveraineté. A cette fin, l'Algérie s'est doté dès le 12 décembre 1962 d'un institut d'émission au plein sens du terme, celui-ci avait pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, de crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale.

Les opérations commerciales sont matérialisées par des contrats lesquels reprennent les arrangements et les accords entre l'acheteur et son fournisseur. Souvent, les parties d'un contrat n'ont pas une connaissance sur les pratiques commerciales utilisées dans le pays de leur cocontractant ce qui provoque des différends. Pour éviter ces problèmes, la chambre du commerce international a mis en place une série de règles internationales pour l'interprétation des termes commerciaux.

Dans ce chapitre, notre objectif est de passer en vue l'évolution du système bancaire algérien et en passant par les différents instruments et techniques de paiement et l'impact de la pandémie de la covid19 sur le système financier algérienne

Section 01 : Généralité sur le système bancaire algérien

Le système bancaire algérien tel qu'il se présente aujourd'hui est le résultat de mutations successives dictées par l'évolution des besoins de financement de l'économie national. Ainsi, l'Etat algérien s'est vu contraint au fil des années, d'engager une série de réformes dont la finalité est sous tendue par les objectifs³⁷, notamment, de renforcement de la stabilité, de la rentabilité du secteur financière et bancaire, du marché du crédit et la réduction du coût de l'intermédiation.

Dans ce sens, les spécialistes du Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que les représentants de l'Association des Banques et Etablissements Financière (ABEF) trouvent que la réforme du système bancaire Algérie doit obligatoirement se focaliser sur la modernisation des systèmes de paiement ainsi que le cadre réglementaire régissant ce secteur.³⁸

Le système bancaire algérien est le produit d'un processus qui s'est réalisé en plusieurs étapes, suivant deux systèmes de gestion différents.³⁹

³⁷ M.TAMALGHAGHT (2005), la réforme financière et son impact sur le secteur de la justice, www.majustice.dz

³⁸H.ARROUDJ(2015),Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période1990-2010, Thèse deDoctoratenensciencescommerciales,optionfinancesetéconomieinternationale, Université d'Oran 2.

³⁹V.Benhalima AMMOUR, Le Système Bancaire Algérien:Textes Et Réalité, Editions Dahlab, Alger, 1996,pp 9-24.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

Dans cette section, on donnera un rappel historique en mettant l'accent uniquement sur les évolutions clés de système bancaire algérien qui s'avèrent nécessaires et qu'on estime utiles pour notre mémoire. Avant de définir le système bancaire, il est important de définir le concept « banque ».

1.1. Définition de la banque :

« La banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprise ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque, etc...) et leur accord des prêts ⁴⁰ ».

1.2. Définition du système bancaire :

On peut définir un système bancaire comme suit :

« Un système bancaire est un ensemble de banques et d'autres établissements financiers et d'une banque centrale qui entretiennent des relations financières de créances et d'engagements les uns vis-à-vis des autres ainsi que vis-à-vis des agents non financiers ».

D'autre définition :

« Un système bancaire peut être définis comme l'ensemble des banques (secondaires, commerciales) d'une même zone monétaire forme un système bancaire piloté par une banque particulière appelé banque centrale qui contrôle l'ensemble des banques, assure l'émission des billets et définit la politique monétaire »

Donc, le système est un ensemble des banques et d'établissements financiers et d'une banque centrale qui contrôle toutes ces institutions.

1.3. Histoire de l'évolution de système bancaire algérien :

L'histoire de système bancaire algérien depuis l'indépendance jusqu'à maintenant est présenté dans ce qui suit :

⁴⁰ J-V. Capal, O. Garnier ; Dictionnaire d'économie, édition hâtier, paris, 1994, P.20.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

1.3.1. De l'indépendance à 1966 :

Depuis l'indépendance⁴¹, la réglementation algérienne du commerce extérieur a pris naissance avec la promulgation du décret N° 62-125, qui avait confié à l'Etat le monopole de l'importation comme à l'exportation, une politique qui visait essentiellement :

- L'orientation des importations selon les priorités de l'économie nationale (priorité aux produits de base au détriment de ceux de moindre importance).
- La préservation des réserves de change et l'assurance de l'équilibre de la balance des paiements.
- Le protectionnisme : protéger la production nationale et l'économie naissante de la concurrence étrangère.

L'Algérie a mis en place, dès le 29 août 1962, un trésor public qui prend en charge les activités traditionnelles de la fonction trésor, ainsi qu'une fonction exceptionnelle du « crédit à l'économie ».

La Banque Centrale d'Algérie ayant été instituée le 12 décembre 1962 par la loi N°62-144 fut dotée de tous les statuts d'un institut d'émission, afin de créer les conditions favorables à un développement ordonné de l'économie nationale. La Banque Centrale exerce les fonctions d'émission de la monnaie fiduciaire, de direction et de surveillance du crédit, ainsi que la gestion des réserves de change pour maintenir, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie.

La banque d'Algérie établit les conditions générales dans lesquelles les banques et les établissements financiers algériens et étrangers peuvent être autorisés à se constituer en Algérie et à y opérer.

Le 07/05/1963, on assiste à la création de la Caisse Algérienne de Développement (CAD) « qui apparaît comme une direction du plan, par son rôle dans l'établissement des programmes d'investissements publics ou d'importation, à la direction du Trésor, par son rôle de gestion du budget et de la contrepartie des aides étrangères, à une banque d'affaires, par la participation qu'elle est habilitée à prendre, à un établissement de crédit à court, moyen et long terme, à une banque de commerce extérieur et une caisse des marchés de l'Etat »⁴².

⁴¹v. Choaiïb EL-HASSAR, réformes et opportunités d'investissements dans le secteur bancaire algérien, Media Bank, 06-2000, n°48, Banque d'Algérie, pp 4-8

⁴²TIANO A, « Le Maghreb entre les mythes », éditions P.U.F, Paris, 1967, p.8.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (C.N.E.P) créée le 10 août 1964, avait pour rôle, la collecte de l'épargne destinée à la construction du logement. Son activité sera orientée par la suite vers le financement des programmes planifiés d'habitat collectif.

1.3.2. Période allant de 1966 à 1970 :

Cette période a été marquée par le processus de nationalisation des banques, à commencer par la Banque Centrale comme la Banque d'Algérie ; autrement dit, la loi du 13 décembre 1962 a donné à la Banque Centrale d'Algérie le monopole, « **Banque des Banques**», « **Réserve de Banques**» émise par la Banque Centrale d'Algérie et le statut de "**Banque de l'Etat**". S'agissant du statut de la « **banque des banques** », les législateurs ont insisté sur la clarification des responsabilités de la Banque centrale d'Algérie en matière d'orientation de la politique monétaire et de supervision de l'ensemble du système bancaire.

Dans la pratique, la Banque centrale d'Algérie ne peut jouer efficacement ce rôle car les principales banques sont directement contrôlées par le ministère des Finances.

En tant que "**Banque d'émission**", la Banque centrale d'Algérie régule efficacement l'émission des devises en fonction des besoins de la politique monétaire et de l'évolution de la conjoncture économique. Cependant, les faits montrent clairement que le manque d'autorité réelle sur les banques juniors par les émetteurs réduit considérablement l'efficacité des mesures prises pour assurer le développement coordonné de la liquidité globale dans l'économie.

En tant que «**Banque de l'Etat**», la Banque Centrale d'Algérie apporte son concours à l'Etat en consentant au Trésor Public des avances en compte courant et en escomptant des obligations cautionnées.

En tant que « **Banque de réserve** », la Banque centrale d'Algérie gère les réserves de change du pays et veille à l'application de la législation et de la réglementation des changes. Cependant, même à cet égard, depuis 1973, les émetteurs ont partiellement supprimé la fonction de contrôle des changes au profit des grandes banques.

En raison du peu d'empressement des banques étrangères à s'impliquer dans le financement du développement, préférant les opérations de commerce extérieur qui procurent une rentabilité

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

immédiate, la Banque Centrale d'Algérie été contrainte d'agir directement dans le financement de l'économie, en attendant la nationalisation de ces banques, ce qui a donné naissance à trois banques commerciales dénommées primaires⁴³

En 1966, ce fut la création de la Banque Nationale d'Algérie (B.N.A) qui disposait d'un monopole légal en matière de traitement des opérations bancaires du secteur public, agricole, industriel et commercial.

Le 29 décembre de la même année, fut créé le Crédit Populaire d'Algérie (C.P.A), pour le financement de l'artisanat, de l'hôtellerie, les professions libérales ainsi que les PME.

Le 01 Octobre 1967, l'Algérie venait de parachever le système bancaire algérien, en créant la Banque Extérieure d'Algérie (B.E.A) qui allait avoir pour but, le développement des relations bancaires et financières avec le reste du monde.

Comme le souligne à juste titre P.Pascallon « l'algérianisation des structures financières peut être considérée comme terminée⁴⁴ ».

1.3.3. Période allant de 1970 à 1978 :

A partir de 1970, un examen du principe de la spécialisation sectorielle des banques, du circuit de financement de l'économie et du rôle des banques qui consiste à la gestion et au contrôle des opérations financières des entreprises publiques, a été imposé et adopté par l'institution de la planification comme mode de gestion de l'économie dans le cadre de la caisse algérienne de développement (CAD). Cette dernière sera chargée du financement des investissements productifs nécessaires à la réalisation des objectifs de développement économiques de l'Algérie.⁴⁵

« C'est en 1970, à l'issue d'une phase de création-consolidation, que les banques sont appelées à vivre l'évolution décisive de leur histoire⁴⁶ ».

⁴³ NAÂS Abdelkrim, «Le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché » éditions INAS, 2003, p.54.

⁴⁴ PASCALLON P, « le système monétaire et bancaire algérien », revue banque, octobre 1970, n°289, p.876.

⁴⁵ BENHALIMA Ammour, op-cité, p.35.

⁴⁶BENHALIMA Ammour, op-cité, p.28.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

1.3.4. Période allant de 1978 à 1982 :

En 1978, le système bancaire algérien affecte le financement des investissements dits « stratégiques » au Trésor public, sous forme de concours remboursables à long terme. Le crédit bancaire à moyen terme est supprimé du système de financement des investissements planifiés, à l'exception de certaines activités (transport et services)⁴⁷.

La loi de finance de 1982 fait introduire une nouvelle doctrine. L'intervention des banques primaires dans le financement des investissements publics devrait obéir aux critères de rentabilité financière. En ce qui concerne le secteur privé, le secteur bancaire intervient rarement comme pourvoyeur de crédits d'investissement. Ce secteur a tendance à s'autofinancer⁴⁸.

1.3.5. Période allant de 1982 à 1986 :

Cette période a été caractérisée par des restructurations organiques, que les autorités ont opérées à partir de 1982 sur toutes les entreprises du secteur public (industriel, transport, commerce, tourisme, BTP, etc.) et ont influencé le secteur bancaire en provoquant l'émergence du secteur bancaire. Deux nouvelles banques.

La première, était la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, puis la seconde était la banque de Développement Local

➤ **La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural-BADR :**

Créée en 1984 issue de la BNA⁴⁹, elle a pour principale vocation le financement du secteur agricole et du secteur agro-industriel, précédemment domiciliées de cette dernière.

En fait, les fermes d'Etat autogérées depuis 1963 ainsi que les exploitations collectives issues des transferts de terre agricole effectués dans le cadre de la réforme agraire engagée en 1974, éprouvaient d'énormes difficultés dans leur fonctionnement. La production agricole n'a cessé de se dégrader, et les crédits bancaires ainsi que ceux en provenance du trésor n'étaient pratiquement jamais remboursés. La création de la BADR était censée fournir un meilleur encadrement à l'octroi des

⁴⁷ Ibid, p 22.

⁴⁸ Ibid, p.24.

⁴⁹Décret n°82106 du 13 mars 1982 portant création de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural et fixant ses statuts

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

crédits aux exploitations agricoles, et par la même fournir un soutien technique adapté au secteur agricole.

➤ La Banque du Développement Local-BDL :

Issue à partir de 1985 du CPA⁵⁰, cette banque a pour principale vocation le financement des activités des entreprises locales, essentiellement celles sous tutelle des collectivités publiques (départements et communes).

En effet, le lancement d'une vaste programme d'équipement public local a entraîné, sous l'impulsion de ces collectivités publiques la création de plusieurs centaines d'entreprises locales. Ces entreprises étaient, dans la plupart des cas, dotées de moyens humains et matériels insuffisants et inadaptés, et gérées beaucoup plus comme services publique que comme entreprises.

A l'instar du secteur agricole, les impayés au niveau du CPA étaient très importants et finirent par dépasser largement les capacités de remboursement de leurs activités.

La création de la BDL devait permettre d'assurer un meilleur service bancaire à ces entreprises et un encadrement plus efficace des crédits dispensés.

1.3.6. Période allant de 1986 à 1990 :

Cette période a été marquée par la promulgation de la loi n° 86-12 relative au système bancaire du 19 août 1986, qui a marqué le début de la réforme du système bancaire algérien.

Il est important de révéler que la loi bancaire de 1986 relative au régime des banques et du crédit n'a pas été mise en œuvre et ce à cause de l'accélération du processus de réforme fondé sur les critères de rentabilité financière. Car «le système de financement qui a prévalu avant cette loi a connu des phénomènes corrélatifs tels que la faiblesse, voire l'inexistence de marchés monétaire et financier, un faible degré de bancarisation de l'économie, la domiciliation obligatoire unique des entreprises publiques auprès des banques primaires, et enfin l'absence d'une véritable politique d'encadrement du crédit⁵¹».

⁵⁰Décret n°85-85 du 30 avril 1985 portant création de la Banque de Développement Local et fixant ses statuts

⁵¹ HADJ-NACER A.R, « les cahiers de la réforme », Vol N°4, éditions ENAG, p.13.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

1.4 : Réformes du secteur bancaire algérien :

Les banques étaient donc spécialisées par secteur d'activité et développaient des instruments financiers en fonction des orientations données par l'Etat.

Le financement de l'économie était fondé sur l'épargne budgétaire, la mobilisation de l'épargne domestique de constituant pas à l'époque, une priorité pour les banques nationales et le secteur privé était marginalisé n'occupant qu'une part infime du portefeuille de ces banques.

C'est suite à la crise financière survenue dans les années 1980 a mis en évidence des contraintes budgétaires amenant l'Etat a décidé de se désengager du financement de l'économie nationale avec comme objectif de sortir de la crise du financement par l'endettement extérieur et avec comme priorité, le rétablissement des équilibres au niveau macro-économique.

Dans le secteur bancaire, la mise en place de cette nouvelle politique s'est manifestée par la transformation des banques publiques dès 1989 en sociétés par actions soumises aux règles du code du commerce ainsi que l'entame d'un programme d'assainissement et de restructuration du secteur industriel public permettant ainsi aux banques, d'assainir une partie de leurs portefeuilles clients .Additivement à ces transformations de grandes envergures, les banques ont engagé dès 1993, des projets importants en vue de mettre à jour leurs systèmes informatiques et adapter leurs activités aux nouvelles exigences du marché.

Dans la continuité des réformes au niveau du secteur bancaire, c'est l'année de 1991 qui a marqué la libéralisation du commerce extérieur en Algérie avec par la suite, l'institution de la convertibilité commerciale du dinar en 1994 notamment grâce au rééchelonnement de la dette extérieure. Par ailleurs, depuis 1995, « les conditions et les procédures d'autorisation et d'agrément des banques et des établissements financiers sont clairement définies et largement mises en œuvre⁵²».

Afin d'accompagner ce processus de modernisation du tissu bancaire et financier algérien, il a été érigé à partir 1996, le cadre institutionnel nécessaire à la mise en place d'un marché de capitaux. Ainsi, la Bourse des valeurs est effectivement opérationnelle depuis 1999.

⁵²S. REKIBA (2016), Le système bancaire algérien : Etat des lieux, degré de libéralisation et problèmes d'inadaptation avec les règles de l'AGCS, Revue Communication Science et Technologie, Algérie, vol 16, p121.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

Section 2 : Les instruments et les techniques de paiement à l'étranger

Il existe différents instruments de paiement avec des caractéristiques différentes, cependant, dans le contexte du commerce international, il existe également des technologies de paiement spécifiques qui peuvent offrir une sécurité à différentes parties⁵³.

2.1. Les instruments de paiement :

Il existe deux obligations impératives dans tout contrat commercial, à savoir déterminer les conditions de livraison et de paiement. Par conséquent, ce dernier représente le comportement de base du règlement des contrats. C'est dû à l'endettement, ce qui n'est pas nécessairement lié au délai de livraison. Il existe plusieurs instruments de paiement qui peuvent s'adapter à la fois au délai de règlement prévu et au niveau de sécurité accepté par le vendeur. Au moment de l'importation, l'acheteur dispose d'une gamme d'instruments dont l'utilisation obéit aux mêmes exigences qu'à l'exportation

Dans ce qui suit, nous allons présenter ces instruments de paiements :

2.1.1. Le chèque :

Un chèque est une instruction de paiement à vue inconditionnelle écrite en faveur du bénéficiaire, qui peut être utilisée à la fois pour l'importation et l'exportation et peut être libellée en monnaie nationale ou étrangère. Pas cher et largement diffusé dans le monde, les chèques se caractérisent par un certain nombre d'inconvénients. Le principal inconvénient de cet instrument est le mailing, qui prolonge le temps de collecte et augmente la Risque de chèque perdu⁵⁴.

2.1.2. Les effets de commerce :

Pour garantir le paiement à l'échéance, le vendeur peut exiger la remise d'un document appelé « effet de commerce », qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- il représente une créance d'argent d'un montant déterminé et exigible à court terme ;
- il ne peut être payé qu'à celui qui détient matériellement le document ;

⁵³Les techniques de paiement du commerce extérieur, sur <file:///C:/Users/Poste01/Downloads/538e053ce13b1.pdf>

⁵⁴V.MEYER et C. ROLIN : « techniques de commerce international » édition Foucher, Paris, 2005, P90

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

- il est négociable, c'est-à-dire qu'il peut se transmettre par endossement : cette qualité constitue sa principale utilité en rendant sa circulation rapide et facile, en distingue la lettre de change, le billet à ordre, le warrant.⁵⁵

2.1.3. La lettre de change

Une lettre de change, également appelée « traité », est un document écrit dans lequel une personne (le tireur) donne ordre à une autre (le tiré) de payer un certain montant au bénéficiaire (généralement le tireur lui-même) à certaine date. En pratique, le tireur, généralement le bénéficiaire, envoie la traite au tireur afin que ce dernier lui renvoie la traite pour acceptation, c'est-à-dire signature. En fait, ces avantages permettent des réclamations qui peuvent être actualisées auprès des banques et des dates de paiement prédéterminées. Les inconvénients de cet outil dépendent encore de l'acceptation de l'acheteur⁵⁶.

2.1.4. Le billet à ordre :

Le billet à ordre est un document écrit par lequel un souscripteur (débitur) s'engage à payer un montant fixe à un créancier (bénéficiaire) à une date et un lieu donnés. Ses principaux avantages sont sa simplicité et la possibilité de mobilisation immédiate. Grâce à des remises, la restriction des billets à ordre présente de solides atouts, en particulier lorsqu'il existe un risque important de non-paiement, de non-transfert de fonds, d'émission tardive de montants, de dates ou de lieux erronés. Cet outil est rarement utilisé dans les grandes transactions internationales⁵⁷.

2.1.5. Le warrant

Un warrant est un billet à ordre dans lequel le souscripteur s'engage à payer un certain montant à une date précise. Il diffère d'un billet à ordre ordinaire en ce qu'il constitue également un gage (garantie) du créancier pour les marchandises entreposées dans des magasins ou entrepôts ordinaires dont l'inventaire est contrôlé par une société de vérification. Inventaire⁵⁸.

⁵⁵MASABIE FRANSOIS. M ; POULAIN.E ; Lexique du commerce international, les 2600 mots actuels et pratiques de l'import-export, Ed Bréal, Paris, 2002, P19.

⁵⁶LUC BERNET ROLLANDE, « Principe de techniques bancaire » édition DUNUD, Paris 1995, p10.

⁵⁷Code commerce (Office National Des Travaux Déductifs) 1974, p388.

⁵⁸MASABIE FRANSOIS. M ; POULAIN.E ; Op-cit, p 20.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

2.1.6. Le virement bancaire

Un virement bancaire est une opération d'envoi (transfert) ou de réception (rapatriement) d'argent entre deux comptes bancaires : La personne physique ou morale qui demande l'émission du virement est dénommé le donneur d'ordre, celle qui reçoit l'argent le bénéficiaire.

2.1.7. Le virement Swift

Le virement Swift est un instrument de règlement le plus utilisé. Le débiteur (l'acheteur / importateur) donne l'ordre à son banquier de payer son créancier (l'exportateur) par virement. Il s'agit d'un moyen peu coûteux, très rapide et fiable. Le bénéficiaire du virement disposera toujours d'un acquit Swift qui prouve la réalisation du transfert. Les conditions de vente de l'exportateur pourraient indiquer : payable par virement Swift à 30 jours date de facture ou date de document de transport.

2.2. Les techniques de financement :

Les techniques de financement des importations utilisées dans les transactions commerciales internationales sont nombreuses et présentent des caractéristiques différentes (avantages, inconvénients, sécurité, rapidité, coûts...). Le choix de telle ou telle technique de financement dépend des possibilités (légalisation et réglementation des changes offertes par le pays de l'importateur et celui de l'exportateur). Il dépend aussi des négociations commerciales entre les deux parties (importateur/exportateur).

Par ailleurs, les techniques de financement les plus élaborées et les plus adéquates dans ce cas sont "le crédit documentaire, la remise documentaire et le transfert libre.

2.2.1. Crédit documentaire (Credoc) :

2.2.1.1. Définition :

Un crédit documentaire est un engagement signé par lequel une banque s'engage à payer au bénéficiaire (exportateur) un montant pour le compte de son client (importateur) Selon les conditions prévues par les deux parties (délai, mode de paiement, monnaie, etc.), de présenter des documents déterminés contractuellement et confirmés conformes⁵⁹.

⁵⁹Didier- Pière MONOD « Moyens et techniques de paiement internationaux » édition ESKA, Paris, 2002, p134.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

Donc, on peut dire que le Crédit Documentaire est un :

- **Mode de paiement** : Il s'agit d'un mode de paiement lorsque le client a la possibilité tenir sa promesse, qui est à nouveau un arrangement bancaire et une garantie de sécurité pour les acheteurs et vendeurs. Ainsi, il permet de concilier deux contradictions :

L'importateur recevra les marchandises en conformité avec les documents requis et l'exportateur se conformera définitivement à la description ci-dessus ou exécuter correctement les services fournis.

- **Mode de financement** : le crédit documentaire est aussi comme son nom l'indique, car c'est un crédit par signature. L'importateur n'est pas toujours en mesure de couvrir ses besoins, il a généralement tendance à solliciter des crédits auprès de sa banque qu'on appelle «financement relais du crédit documentaire »

2.2.1.2. Le fonctionnement du crédit documentaire :

Une opération de crédit documentaire se déroule comme suit⁶⁰ :

A. Le vendeur et l'acheteur conviennent d'un règlement par crédit documentaire.

B L'acheteur demande alors à sa banque d'ouvrir un crédit documentaire en faveur du vendeur.

C .La banque émettrice ouvre le crédit documentaire auprès de sa banque correspondante située dans le pays du vendeur.

D La banque correspondante, appelée banque notificatrice, informe le vendeur de l'ouverture du crédit documentaire.

E Le vendeur expédie les marchandises et remet les documents à la banque notificatrice qui en vérifie la conformité

F La banque notificatrice remet les documents à la banque émettrice.

G Celle-ci les transmet contre paiement à son client et paie la banque notificatrice.

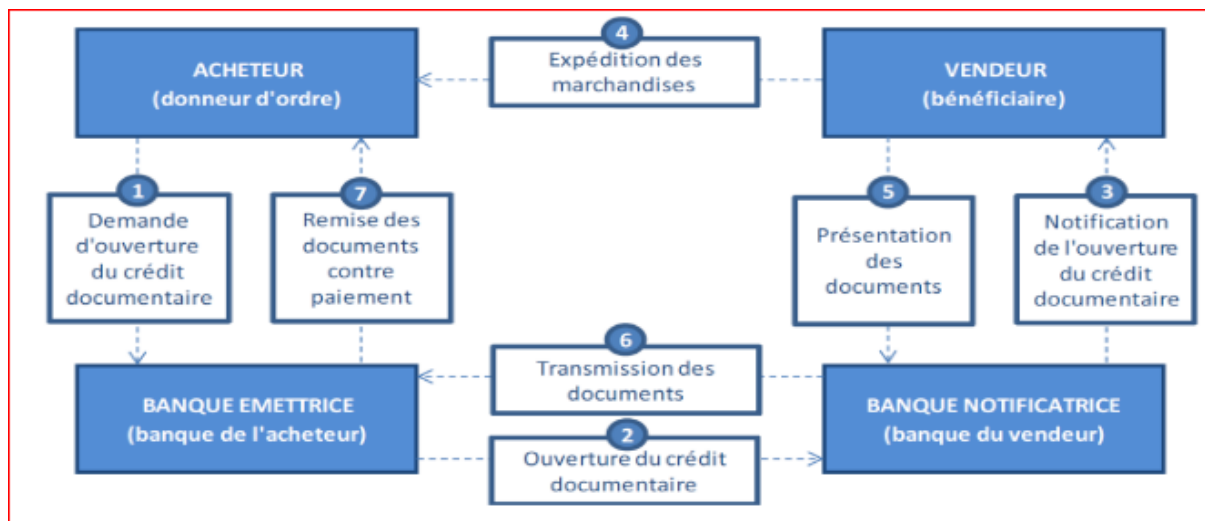
⁶⁰CroweHorwath, BECOUZE, le crédit documentaire, Paris, mai 2014, p 04.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

2.2.1.3. Le mécanisme du crédit documentaire :

La figure suivante représente le mécanisme du crédit documentaire⁶¹

Figure N° 02 : le mécanisme du crédit documentaire



Source : CroweHorwath , BECOUZE, le crédit documentaire, Paris, mai 2014, p 05

2.2.1.4. Les intervenants :

Le crédit documentaire fait intervenir 04 parties⁶² :

- a. Le donneur d'ordre :** Il s'agit de l'importateur qui donne à sa banque des instructions d'ouverture du crédit documentaire en faveur de son fournisseur (exportateur) en précisant les documents qu'il exige et le mode de réalisation du crédit documentaire
- b. La banque émettrice :** C'est la banque de l'acheteur qui, après avoir reçu des instructions de son client, émet le crédit documentaire, c'est-à-dire procède à son ouverture.
- c. La banque notificatrice :** C'est la banque correspondante de la banque émettrice dans le pays du vendeur. Elle va notifier au vendeur l'ouverture du crédit documentaire en sa faveur. La banque notificatrice peut être invitée à confirmer le crédit documentaire. On parle alors de banque confirmant.
- c. Le bénéficiaire :** Il s'agit de l'exportateur qui bénéficiera de l'engagement bancaire.

⁶¹CroweHorwath, BECAUZE, op-cité, P 5.

⁶²Ghislain LEGRAND & Hubert MARTINI, "Gestion des opérations import-export", éditions DUNOD, p. 135.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

2.2.1.5. Les Types du crédit documentaire :

Il est très important de différencier entre les types bien distincts du crédit documentaire

A- Le crédit documentaire révocable : cette technique est interdite en Algérie.

Un crédit documentaire révocable peut être à tout moment amendé ou annulé par la banque émettrice sans avertissement préalable tant que les documents ne sont pas présentés. Ce type de crédit est très rarement utilisé, car il n'apporte aucune sécurité pour le vendeur⁶³.

B- Le crédit documentaire irrévocable :

La banque émettrice est seule engagée au paiement et ne peut modifier ou annuler son engagement sans l'accord de toutes les autres parties (l'acheteur, le vendeur et la banque notificatrice) : ce type de Credoc protège l'exportateur du risque de non-paiement ou risque commercial. Cependant, l'exportateur demeure tributaire de la banque émettrice à l'étranger et doit supporter le risque politique, risque de non-transfert de fond (cessation de paiement du fait d'une catastrophe naturelle dans le pays ou d'un changement de la politique de change suspendant par conséquent les transferts de devise vers l'étranger, voire d'un coup d'Etat).

C- Le crédit documentaire irrévocable et confirmé :

Ce crédit assure à l'exportateur un double engagement de paiement, celui de la banque émettrice et celui d'une banque dans le pays de l'exportateur (banque confirmatrice), qui est généralement la banque notificatrice.

Cette confirmation est demandée soit par la banque émettrice sur instructions de l'importateur, soit sollicitée par l'exportateur auprès d'une banque de son pays.

Ce crédit est le plus sûr, car il couvre les risques de non-transfert, les risques politiques, tout en réduisant les délais de paiement. Il constitue, cependant, la forme la plus coûteuse pour l'importateur

⁶³GHISLAINE LEGARANDE et HUBERT MARTINI, « management des opérations de commerce international import –export », 7^{ème} éd, DUNOD, paris, 2002, P103

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

2.2.1.6. Avantages et inconvénients du crédit documentaire : Le crédit documentaire présente plusieurs avantages et plusieurs inconvénients ⁶⁴ :

En ce qui concerne les avantages, le crédit documentaire est une technique de paiement sécurisée, elle garantit à l'exportateur le paiement de sa vente, sous réserve du respect des termes et conditions du Credoc. Elle garantit à l'acheteur l'accomplissement par le vendeur de ses obligations contractuelles.

Le crédit documentaire comporte néanmoins quelques inconvénients majeurs :

- Durée trop longue dans la circulation des documents originaux pour les expéditions aériennes et maritimes ;
- Coût assez élevé surtout pour les crédits de faibles montants ;
- Mauvaise couverture du risque d'interruption de marché (risque de fabrication).

2.2.2. La remise documentaire (l'encaissement documentaire) :

2.2.2.1. Définition :

La remise documentaire est une procédure de recouvrement dans laquelle une banque a reçu mandat d'un exportateur (le vendeur) d'encaisser une somme due par un acheteur contre remise des documents. Le vendeur fait établir les documents de transport à l'ordre d'une banque. Cette banque doit remettre les documents commerciaux et de transport à l'acheteur, contre paiement ou acceptation d'effets de commerce. La remise documentaire est soumise à des règles ⁶⁵.

2.2.2.2. Fonctionnement d'une remise documentaire :

A- Réalisation de la transaction commerciale entre les deux parties : L'acheteur et le vendeur s'entendent contractuellement sur les termes de la transaction pour éliminer tout litige ultérieur : le mode de paiement est la remise documentaire.

B- Expédition des marchandises : Le vendeur (prestataire de commande) expédie les marchandises.

C- Remise des documents : Le vendeur (commandant) remet les documents nécessaires à l'importateur (acheteur) pour obtenir la marchandise à sa banque (banque de remise). Le vendeur donne à sa banque un ordre d'encaissement.

⁶⁴Ghislaine LE GRAND & Hubert MARTINI, "Commerce International", éditions DUNOD, Paris, 2003, p. 153.

⁶⁵M. BALLOUTI, "Les opérations de commerce extérieur", cours de 4^{ème} année, ESB.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

D- Envoyer les documents à la banque présentatrice : La banque du vendeur (banque de remise) envoie ces documents à la banque de l'acheteur qui se charge d'encaisser selon les instructions du document d'encaissement et lui demande de remettre à son client (acheteur/payeur), que ce soit pour paiement ou pour acceptation.

E- Remise des documents à l'acheteur : La banque correspondante chargée de l'encaissement (banque présentatrice) remet les documents à son client (acheteur), selon les indications du payeur ou de l'accepteur, et instructions reçues de la banque de remise.

F- Paiement ou acceptation : L'acheteur paie ou accepte le billet en échange des documents remis. Par conséquent, il peut posséder les marchandises.

G- La banque présentatrice paie la banque de remise : Dans le cas du D/P, la banque de l'acheteur transfère le montant de la remise à la banque du vendeur. Dans le cas d'un encaissement par acceptation, le payeur acceptera la traite, qui sera laissée à la ligne de présentation comme indiqué par l'ordre d'encaissement. Dans ce dernier cas, l'expéditeur peut demander un escompte sur la facture ou encaisser le montant à son échéance auprès d'une banque disposée à le faire.

H- Crédit au vendeur : La banque du vendeur crédite le compte de son client du montant de son exportation dès réception des fonds.

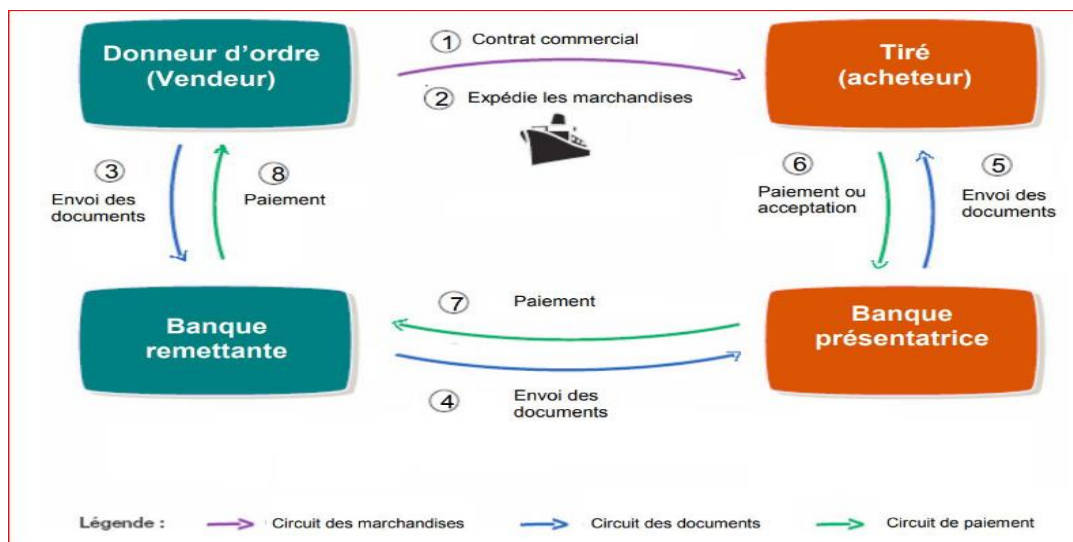
2.2.2.3. Mécanisme de remise documentaire :

La figure suivante représente le mécanisme de la remise documentaire ⁶⁶ :

⁶⁶Source : Static.sga.fr, remise documentaire, fonctionnement, 2018, p 2.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

Figure N° 03 : Le mécanisme de la remise documentaire



Source : Static.sga.fr, remise documentaire, fonctionnement, 2018, p 2

2.2.2.4. Les intervenants

En règle générale, il y a Cinq intervenants dans la remise documentaire qui est :

A- Tireur : C'est l'exportateur (vendeur) qui confie l'activité de recouvrement à sa banque.

B-Rémittance Bank : C'est la banque de l'exportateur qu'il a chargé d'opérer recueillir.

C-Banque chargée de l'encaissement : Si celle-ci n'a pas de compte, c'est la banque correspondante de la banque d'encaissement et/ou de la banque de l'acheteur, jouant le rôle d'intermédiaire entre la banque d'encaissement et la banque de l'importateur.

D-Prompt Bank : la banque où se trouve l'importateur, montre les documents lors du paiement du montant. Si le domicile du client est la banque chargée de l'encaissement, la banque émettrice sera confondue avec cette dernière.

E-Payeur : Il s'agit de la personne à qui le rappel doit être présenté sous le bordereau d'encaissement, c'est-à-dire l'acheteur.

2.2.2.5. Types de remises documentaires

Les formes de remises documentaires soumises aux RUE 522 sont les suivantes :

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

a) La remise simple :

L'article 2 alinéa (c) des RUE 522 la définit comme étant l'encaissement de documents financiers non accompagnés de documents commerciaux.

b) La remise documentaire :

L'article 2 alinéa (d) des RUE 522, la définit comme étant l'encaissement de :

- Documents financiers accompagnés de documents commerciaux ;
- Documents commerciaux non accompagnés de documents financiers. Il est entendu par "documents financiers" les lettres de change, billets à ordre, chèques ou autres instruments analogues utilisés pour obtenir le paiement d'une somme d'argent⁶⁷.

Il est entendu par "documents commerciaux" les factures, documents de transport, titre de propriété ou autres documents analogues, ou tout autre document quel qu'il soit qui n'est pas un document financier.

2.2.2.6. Avantages et inconvénients de la remise documentaire :

La remise documentaire présente plusieurs avantages :

• Pour l'importateur :

- La procédure est plus souple que le crédit documentaire, moins formaliste, moins rigoureuse sur le plan des documents et des dates.
- L'importateur peut dans certains cas inspecter la marchandise avant de payer ou d'accepter une traite.
- Le coût bancaire plus faible qu'un crédit documentaire.

• Pour l'exportateur :

- Le vendeur est assuré que l'acheteur ne peut prendre possession de la marchandise sans avoir réglé à la banque le montant de la facture.
- Possibilités d'escompte de la remise.

⁶⁷Article 2 alinéa (b) RUE 522.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

• Pour la banque :

Les banques prennent moins de risques, puisque cette opération n'implique pas l'engagement financier des banques, sauf dans le cas d'une remise documentaire contre acceptation et aval.

La remise documentaire présente plusieurs inconvénients :

• Pour l'importateur :

Dans la pratique, le seul inconvénient qui puisse arriver à l'importateur dans le cas d'une remise documentaire, c'est quand l'importateur commande une telle marchandise⁶⁸, mais l'exportateur lui délivre une autre marchandise qui n'est pas signée dans le contrat.

• Pour l'exportateur :

- Si le client ne se manifeste pas, la marchandise est immobilisée, il faudra la vendre sur place à bas prix ou la rapatrier et donc payer à nouveau des frais de transport.
- L'acheteur peut invoquer de nombreux motifs pour ne pas payer

2.2.3. Le Transfert Libre :

Parmi les techniques de paiement nées de la pratique du commerce international, "le transfert libre" appelé également "virement bancaire" est, pour les nombreux avantages qu'il présente, la technique de paiement privilégiée entre deux partenaires commerciaux entretenant une relation commerciale étroite et sûre. En effet, le transfert libre est le procédé le moins complexe, le moins coûteux, le plus souple, le plus rapide, mais toutefois le plus risqué. C'est pourquoi il doit régner une confiance absolue entre les cocontractants.

2.2.3.1. Définition :

Cette opération consiste pour une banque d'exécuter les instructions de paiement émanant de son client importateur à l'effet de transférer une somme définie, au profit de son créancier auprès d'une banque étrangère.

⁶⁸MASABIE FRANSOIS. M ; POULAIN.E ; Op-cit, P48

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

2.2.3.2. Déroulement et mécanisme d'un transfert libre :

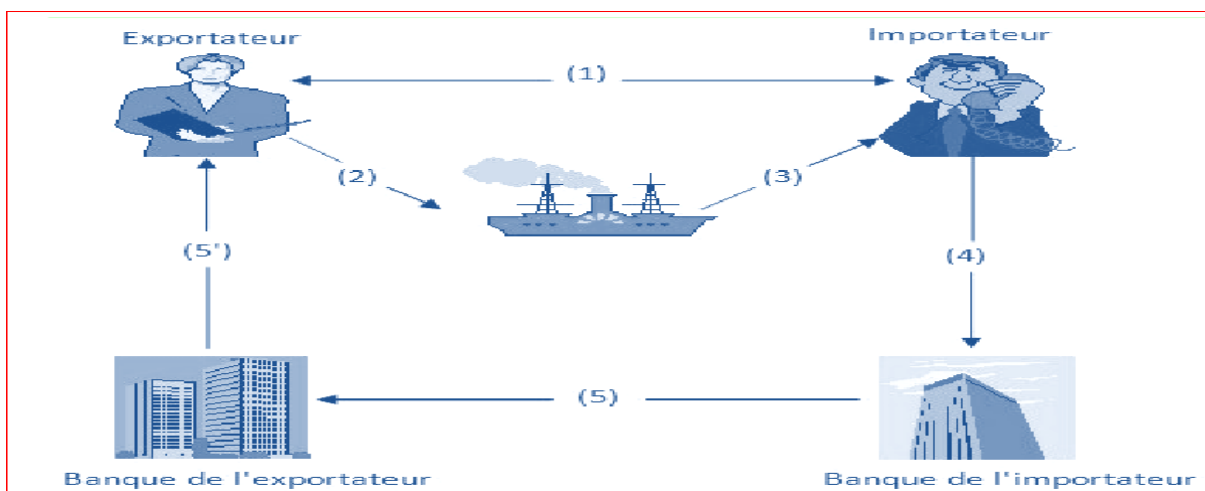
Le transfert libre se déroule en plusieurs étapes qui sont :

- Tout d'abord, les cocontractants se mettent d'accord dans le contrat commercial sur le règlement par transfert libre.
- Ceci implique que l'exportateur ayant une confiance totale en son partenaire commercial, lui envoie la marchandise accompagnée des documents d'expédition en son nom.
- L'importateur prend possession de la marchandise une fois arrivée à destination.
- Ce n'est que quand l'importateur dispose des fonds destinés au paiement de son fournisseur (souvent après avoir vendu la marchandise importée) qu'il fait intervenir sa banque domiciliataire sans laquelle le règlement ne peut s'effectuer.
- La banque de l'importateur procède au transfert de fonds au profit de la banque de l'exportateur, cette dernière paye à son tour son client exportateur du montant qui lui a été transféré.

Schéma représentatif d'une opération de transfert libre :

La figure suivante représente le mécanisme de transfert libre⁶⁹ :

Figure N° 04 : Le mécanisme de transfert libre



Source: CroweHorwath, BECAUZE, op-cité, P 5.

⁶⁹CroweHorwath, BECAUZE, op-cité, P 5.

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

2.2.3.3. Avantages et inconvénients :

Le Transfer libre présente plusieurs avantages et plusieurs inconvénients

➤ **Les avantages sont :**

- Simplicité de la procédure.
- Modération des coûts.
- Rapidité et Souplesse.

➤ **Les inconvénients sont :**

Elle apporte peu d'assurance à l'exportateur qui est exposé au risque de non-paiement puisque l'acheteur prend possession des biens avant de payer. De plus, en n'étant pas basé sur des documents, elle ne prévoit aucune garantie pour se couvrir contre le non-paiement.

Section 03 : L'impact de la pandémie COVID-19 sur le secteur d'activité financière en Algérie dans le cadre de commerce extérieur

La pandémie de Covid-19 a frappé l'Algérie au moment de la formation d'un nouveau gouvernement chargé de conduire des réformes politiques et économiques, et de rééquilibrer les finances publiques. Ce qui a nécessité l'accélération des réformes structurelles pour rétablir les équilibres macro-budgétaires à long terme et encourager le développement du secteur privé, notamment à travers des textes de loi, et une conférence nationale sur le plan de relance économique et sociale.

Dans cette section, on va présenter le système financier algérien avant et dans contexte de la pandémie de Covid2019.

3.1. Le système financier algérien avant la Covid-19

La liquidité bancaire a baissé en 2019 avec la clôture du programme de financement monétaire. Le programme de financement monétaire de la Banque d'Algérie a débuté en septembre 2017 et s'est terminé en mars 2019 avec 4 726 milliards de dinars injectés dans l'économie, soit 23 % du PIB en 2019, sur un total de 6 556 milliards de dinars. Associé au prélèvement de liquidités sur les comptes des entreprises publiques dans le but de financer le déficit budgétaire et à l'augmentation des taux des

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

réserves obligatoires bancaires de 4 % en janvier 2018 à 10 % à l'été 2019, il a résulté une baisse des dépôts bancaires inclus dans la monnaie au sens large (M2)⁷⁰.

Les prêts bancaires aux entreprises publiques ont augmenté de 14,4 % en 2019, contre 4,2 % au secteur privé, proposant une expulsion de l'investissement privé. Sachant que le secteur privé représente 64 % de la valeur ajoutée totale du secteur réel, les prêts en son profit ne représentaient que 48 % de l'ensemble des prêts bancaires, contre 50,1 % pour les prêts octroyés aux entreprises publiques.

Le ratio des prêts non performants a sauté de 9,2 % en 2014 à 13 % en 2018, le taux de provisionnement des banques allant de 65,2 % à 50,2 % sur la même période. Les tests de résistance faits en 2019 supposent que même si les risques de marché restent contrôlables, les six banques publiques (BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, CNEP), qui représentent 85 % du crédit à l'économie, sont considérablement exposées à leurs trois principaux clients.

La croissance de l'indice national des prix à la consommation (IPC) a diminué, de 3,5 % en 2018 à 2,3 % en 2019. L'IPC national, qui affiche une tendance baissière depuis son sommet de l'été 2016 qui a suivi la forte dévaluation de la monnaie en 2015, s'est légèrement redressé grâce à la stabilité du taux de change, la faible croissance de la demande publique et privée, la modération des prix réglementés et le resserrement monétaire de la Banque d'Algérie.

Par ailleurs, le dinar algérien s'est légèrement déprécié par rapport au dollar américain, devise dans laquelle les exportations algériennes sont principalement facturées, passant de 116,6 dinars/dollars américains en 2018 à 119,4 dinars/dollars américains en 2019. En revanche, sa valeur a légèrement augmenté face à l'euro et au yen, où s'échange la quasi-totalité des importations algériennes, passant de 137,5 dinars/euro en 2018 à 133 dinars/euro en 2019 et de 17,6 dinars/yen en 2018 à 17,3 dinars/yen en 2019.

Par conséquent, le taux de change effectif réel a légèrement augmenté, ce qui a entraîné une perte de compétitivité internationale. De plus, la valeur de la monnaie locale est restée pratiquement inchangée sur le marché parallèle, s'échangeant avec une décote de 50 % par rapport au dollar américain et à l'euro sur le marché officiel⁷¹.

⁷⁰<http://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>, consulté le 20/05/2022 à 19 :11

⁷¹<https://documents1.worldbank.org/curated/en/336441610722601742/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>, consulté le 24/05/2022 à 16 :40

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

3.2. Le système financier algérien durant le Covid-19

Malgré les efforts consentis, la liquidité des banques publiques a fortement diminué au cours du premier semestre 2020. Cette baisse a été attribuée à la pandémie de Covid-19 et à la baisse des revenus des hydrocarbures, qui ont entraîné une baisse des dépôts dans les banques commerciales et la Banque d'Algérie. Les banques algériennes ont augmenté leur financement pour un montant de 404 milliards de dinars auprès de la Banque d'Algérie, soit une augmentation de 36 % en utilisant des opérations d'Open market. Parmi les six banques publiques (qui détiennent environ 90 % du total des dépôts du pays), quatre ont un besoin urgent de liquidités, tandis que les banques privées sont confrontées à un excès de liquidités.

Ainsi, la base monétaire détenue par la Banque centrale d'Algérie est passée de 1100 milliards de dinars en décembre 2019 à 840 milliards de dinars en juillet 2020, une baisse de 24 %. Parmi ces nombreuses banques en demande de liquidités, nous signalons que la plupart de banques publiques qui à elles seules représentent près de 90 % des dépôts en Algérie⁷². Pour elles, la mesure d'abaissement de taux de réserves obligatoires est une bonne nouvelle.

En fait, ce sont les banques publiques qui portent le plus de dettes auprès du Trésor public. En revanche, leur portefeuille est constitué de clients qui exportent le moins (et génèrent ainsi des contre-valeurs inférieures en dinars). Par exemple, la compagnie pétrolière nationale Sonatrach, dont les comptes sont déposés uniquement dans une banque, la BEA, etc.

Sur les six grandes banques publiques qui détiennent le marché, la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Banque de développement local (BDL) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) sont celles qui sont identifiées comme étant en sous-liquidité et ayant besoin du marché monétaire ou bien de l'Open market pour se refinancer.

En revanche, les banques privées de la place (Société générale, BNP Paribas, Natixis Algérie, Citibank Algeria, HSBC Algeria...) ne sont pas satisfaites de la réduction du taux de réserve obligatoire. Les banques privées qui sont toutes des banques étrangères, ainsi que la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance, sont en surliquidité. Pour elles qui prêtent sur le marché monétaire, le

⁷²<https://documents1.worldbank.org/curated/en/336441610722601742/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf> consulté le 24/05/2022 à 17 :00

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

fait de desserrer l'emprise sur les banques sous-liquides leurs élimine des opportunités de placements et de revenus.

Le resserrement des conditions de liquidité a poussé les déposants individuels à chercher à retirer leur épargne, mettant la pression sur les dépôts postaux algériens, où 35 % des algériens détiennent des comptes. Par conséquent, Algérie Poste a dû imposer un plafond sur les retraits quotidiens.

En effet, les clients se sont exposés à des risques de contamination très élevé du fait non seulement de leur présence en nombre élevé au niveau des guichets bancaires, mais aussi par la manipulation des billets de banque qui peuvent générer des facteurs de transmission du virus, et cela malgré les dispositifs pris par la banque d'Algérie pour aseptiser les billets de banque en circulation⁷³.

3.3. La scène bancaire après l'émergence et la propagation de COVID-19

Le déclenchement de la pandémie du Covid19 a conduit tous les pays du monde à prendre des mesures préventives sans précédents : Fermeture des frontières, confinement, restriction des déplacements des personnes...etc.

De nombreuses activités économiques ont été paralysées aggravant davantage la récession économique de par le monde.

L'Algérie n'a pas été épargnée par cette lame de fond et son secteur bancaire en a subi les effets néfastes. Cette situation peut être résumée dans les points suivants⁷⁴ :

- Les mesures de confinement ont frontalement impacté les activités économiques et bancaires.
- La liquidité bancaire et la capacité des agents économiques à respecter leurs engagements envers les banques ont été substantiellement affaiblis par ces décisions restrictives au déplacement des personnes et des marchandises.
- La Banque d'Algérie a adopté des mesures d'assouplissement de certaines obligations réglementaires afin de permettre aux banques d'accompagner les opérateurs économiques en vue de surmonter les difficultés financières induites par les mesures de confinement, à savoir:
 - Réduction du ratio de solvabilité à 9,5% ;

⁷³M'Bida A. (2020) .Crise de liquidités : la Banque d'Algérie peut-elle (vraiment) sauver les banques ? Jeune Afrique, le 17/09/2020.

⁷⁴ https://www.cna.dz/content/download/55421/378945/version/1/file/IFIDard_05.pdf consulté le 28/05/2022 à 16 :40

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

- Restructuration des créances sans constitution de provisions ;
- Possibilité d'octroi de nouveaux crédits à ces entreprises en difficulté ;
- Réduction de ratio de liquidité de 100 à 60% ;
- Réduction de la réserve légale de 8 à 6% ;
- Réduction du taux de réescompte de 3,25 à 3% ;
- Rehaussement des seuils de refinancement des banques ;

3.4. Le secteur bancaire Algérien face à la pandémie de COVID-19

- **Evolution monétaires et bancaires**

En raison du double choc causé par la pandémie de COVID-19, l'Algérie devrait enregistrer une contraction économique majeure en 2020. La consommation privée et l'investissement auront chuté en raison du ralentissement de l'activité économique dû au confinement, aux pertes d'emplois, et à l'augmentation attendue de l'épargne de précaution⁷⁵.

- **La liquidité des banques publiques a considérablement diminué au cours du premier semestre de 2020 :**

Ce déclin est imputable à la pandémie de COVID-19 et à la baisse des revenus des hydrocarbures, qui ont entraîné une diminution des dépôts dans les banques commerciales. Les banques algériennes ont augmenté de 404 milliards de dinars leur financement auprès de la BDA, soit une hausse de 36% à l'aide d'opérations d'open mark, et sur les six banques publiques – qui détiennent environ 90% du total des dépôts du pays – quatre ont un grand besoin de liquidité, tandis que les banques privées sont confrontées à un excès de liquidité. La base monétaire détenue à la BDA est ainsi passée de 1 100 milliards de dinars en décembre 2019 à 840 milliards de dinars en juillet 2020, soit une baisse de 24%. Le resserrement des conditions de liquidité a amené les déposants particuliers à chercher à retirer leur épargne, exerçant ainsi une pression sur les dépôts d'Algérie poste, où 35% des Algériens détiennent un compte⁷⁶.

En conséquence, Algérie poste a dû imposer un plafond aux retraits quotidiens.

⁷⁵<http://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf> consulté le /01/06/2022 à 14:25

⁷⁶<http://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf> consulté le /01/06/2022 à 14:30

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et la pratique de financement du commerce extérieur

- **L'enjeu de la crise des liquidités**

Les banques publiques, d'après les observateurs de la place. Ces on telles qui concentrent la majorité de l'activité bancaire en Algérie (90% des dépôts nationaux) et qui souffrent le plus de la crise des liquidités ayant occasionné, à quatre reprises au cours des douze derniers mois, l'abaissement du taux des réserves obligatoires par la banque centrale. Ce plancher minimal de fonds propres est passé de 10% en mars 2020 à 2% en février dernier, la mesure vise à libérer des capacités supplémentaires pour les établissements de crédit afin qu'elles puissent continuer à financer l'économie. A noter qu'au parallèle, la banque centrale a exigé des banques commerciales une augmentation de leur capital social de 10 milliards à 20 milliards de dinars, au 30 juin 2021.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous constatons que le service du commerce extérieur occupe une place importante et stratégique au sein d'une agence bancaire. Il joue un rôle primordial dans les réalisations des opérations et de développement des relations avec l'étranger.

Pour cela, son organisation doit être axée sur une grande efficacité et fiabilité afin de fournir une prestation de qualité et surtout de réaliser une meilleure rentabilité.

Parmi les trois modes de règlement que nous avons présenté dans ce chapitre, nous pouvons constater que le crédo c'est le mode de réalisation et de paiement par excellence dans les opérations du commerce international

Quant aux deux autres modes, restent comme des instruments appropriés fondés sur la confiance des contractants.

La pandémie du coronavirus a eu des effets non négligeables sur l'activité bancaire du fait de la baisse de l'activité économique, notamment suite au confinement prolongé.

Les principaux résultats montrent la baisse de l'activité bancaire pendant la crise de coronavirus par rapport à ce qu'elle était avant cette pandémie. En effet, la majorité des banques exigent plus de garanties fiables et solides pour maîtriser les risques de crédit durant cette période où l'activité économique, monétaire et financière baisse, surtout après le confinement de la population.

***CHAPITRE III : ANALYSE DE
FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE
COMMERCE EXTÉRIEUR AU SEIN DE
LA BANQUE BDL DE BEJALA***

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Introduction

Une banque est une entreprise qui gère les dépôts d'argents et collecte l'épargne des clients pour ensuite accorder des prêts et offrir des services financiers, de ces prêts, de différents crédits sont accordés aux entreprises, aux particulier, et utilisés pour le commerce extérieur,

A cet effet, à partir de notre travail de recherche, nous devrions confronter notre cadre conceptuel avec la réalité sur le terrain, pour ce faire, ce chapitre fera l'objet d'une analyse approfondie, de la banque développement locale. Donc, il s'agit d'analyser de la contribution de la BDL de Bejaia au développent des échanges extérieurs.

Le présent chapitre est structuré de la façon suivante : nous présentons, dans la première, section, l'organisme d'accueil, dans la deuxième section, les procédures de traitement des dossiers d'importation et d'exportation, et enfin, la troisième section va porter sur l'analyse de la contribution de la direction de la banque BDL au développement des échanges extérieurs.

Section01 : Présentation de l'organisme d'accueil

Durant notre stage déroulé en niveau de la banque développement local (BDL) de Bejaïa précisément à la direction de pôle opérationnelle et l'agence 154. Dans cette section nous évoquerons brièvement à présenter la BDL depuis sa création, historique ainsi que son organisation.

1.1. Présentation de la Banque de Développement Local (BDL)

1.1.1. Historique et perspectives de la BDL :

La banque de développement locale⁷⁷Créée par l'article n°1 du décret 85-84 du 30 avril 1985, la BDL a été le fruit de la restructuration du Crédit Populaire d'Algérie (CPA). Son statut a le caractère d'une société nationale à capital public. Elle a été chargée de prendre en charge le financement des portefeuilles et des activités des entreprises publiques locales.

Aujourd'hui, la BDL devenue une banque universelle, au fil de ses 34 ans d'expertise, elle assure une présence sur l'ensemble du territoire national à travers ses 155 agences judicieusement

⁷⁷Documentation interne de la banque BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

implantées, dont 05 sont dédiées au prêt sur gage, activité exclusive à la BDL. Son effectif est plus de 4300 collaborateurs dont 758 % ont un profit universitaire et de formation supérieure. Elle s'est diversifiée et soutient à présent, non seulement les professions libérales mais aussi, les ménages ainsi que les particuliers. Elle accompagne également les investisseurs par le financement de leurs projets de la promotion immobilière et du tourisme. De plus, elle accorde tout autant d'intérêt aux projets développés dans le cadre des dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi, mis en place par les pouvoirs publics (ANSEJ, CNAC et ANGEM)⁷⁸.

La BDL exerce les fonctions classiques d'une banque universelle comprenant la mise à disposition et la gestion des moyens de paiements et la collecte des fonds du public ainsi que l'octroi de crédit. C'est d'abord, la banque :

- Des PME/PMI dans sa conception la plus large ;
- Des ménages et des particuliers ;
- Elle se distingue aussi par son activité à caractère social qui est le « Prêts sur gages »

1.2. Objectifs de la BDL :

1-2-1. Les objectifs stratégiques :

L'objectif principal de la banque est de se distinguer par rapport à la concurrence en ancrant davantage sa vocation de banque de la « PME/PMI », des « professions libérales », des « ménages », des « particuliers » et de la « Micro Entreprise ». En réaffirmant ainsi son rôle de banque Universelle, il s'agit pour la BDL. Dans les années à venir de consolider sa position sur le marché national en offrant à ses clients des services financiers au premier rang de l'innovation et de la technologie et en mobilisant toutes ses forces et moyens aux fins de :

- Se mettre à l'écoute de ses clients en offrant une gamme de produits de qualité et compétitifs répondant à leurs besoins
- Responsabiliser son personnel en lui procurant des possibilités de formation, et des perspectives d'évolution de carrière ;

⁷⁸Document interne remise par la BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

- Satisfaire l'actionnaire en lui procurant une information transparente et en optimisant la rentabilité financière ;
- Se comporter en banque de grande confiance pour ces clients en toute circonstance¹.

1-2-2. Les objectifs opérationnels :

La banque de développement local a pour ambition :

- De se maintenir au second rang après la CNEP-BANK (Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance) pour le financement du crédit hypothécaire ;
- D'asseoir une part importante du marché de la « PME/PMI » et de la « micro entreprise » qui fait l'objet d'une compétition accrue, tous secteurs confondus⁷⁹

1.3.Présentation de lieu de stage (BDL) :

La Banque de Développement Local, la plus jeune des banques publiques, dotée d'un capital social de 36.800.000.000 DA, elle a été créée par décret n°85/84 du 30 avril 1985, suite à une cession d'actifs du Crédit Populaire Algérien (CPA), sous la forme de société national de banque, elle avait pour mission d'accompagner et de financer les entreprises publiques locales dans leur développement local et régional⁸⁰.

Dans le cadre de l'autonomie des entreprises publiques, la BDL s'est transformée en Société Par Actions (SPA) le 20 février 1989 avec un capital social de 1440 Millions de dinars. Elle a démarré ses activités avec trente-neuf 39 agences. Son réseau s'est développé progressivement pour atteindre 155 agences judicieusement implantées, assurant une présence sur l'ensemble du territoire national dont six sont dédiées aux prêts sur gages, activité exclusive à la BDL.

Devenue banque universelle au fil de ses 32 ans d'expertise, la BDL s'est diversifiée et soutient à présent, non seulement les PME/PMI de tous secteurs confondus, mais aussi les professions libérales (médecins, pharmaciens, clinique, avocats...) du fait qu'il s'agit d'une clientèle dont les

⁷⁹Documentation interne de la banque BDL

⁸⁰Idem

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

besoins en financement sont à sa portée. Elle constitue, en même temps, une clientèle pourvoyeuse de ressources stables, les particuliers et les ménages qui présentent des perspectives prometteuses de rentabilités à moyen terme est un autre créneau que la BDL a investi à travers le crédit hypothécaire (financement de l'achat d'équipement domestique) qui est également, par extension, un produit au service des entreprises algériennes puisqu'il est destiné exclusivement aux équipements domestiques qui sont montés et/ou fabriqués localement. Elle accorde tout autant d'intérêt aux projets développés dans le cadre des dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi mis en place par les pouvoirs publics (ANSEJ, CNAC et ANGEM) et aussi aux promoteurs immobiliers.

1.4. Structure et organisation de la BDL :

A l'instar des autres banques, la BDL est composée d'un réseau implanté sur la quasi-totalité du territoire national. Ce réseau est constitué :

- D'une direction générale qui trace la politique globale de la banque.
- D'une liste de 18 directions centrales qui ont pour attribution le contrôle et l'assistance des directions régionales.

Elle est à noter parmi les 18 directions centrales dont dispose la banque, une direction est dite direction des prêts sur gages prend place dans la hiérarchie de la BDL qui a comme fonction le contrôle des différents agences (06) spécialisées dans le prêt sur gage.

- D'un nombre de 16 directions régionales dirigées par la direction du groupe d'exploitation dont la principale fonction est l'animation et le contrôle des différentes activités effectuées par les agences qui leur sont rattachées.
- D'un réseau bancaire constitué de 154 agences (dont 6 agences de prêts sur gages) réparties sur l'échelle nationale.

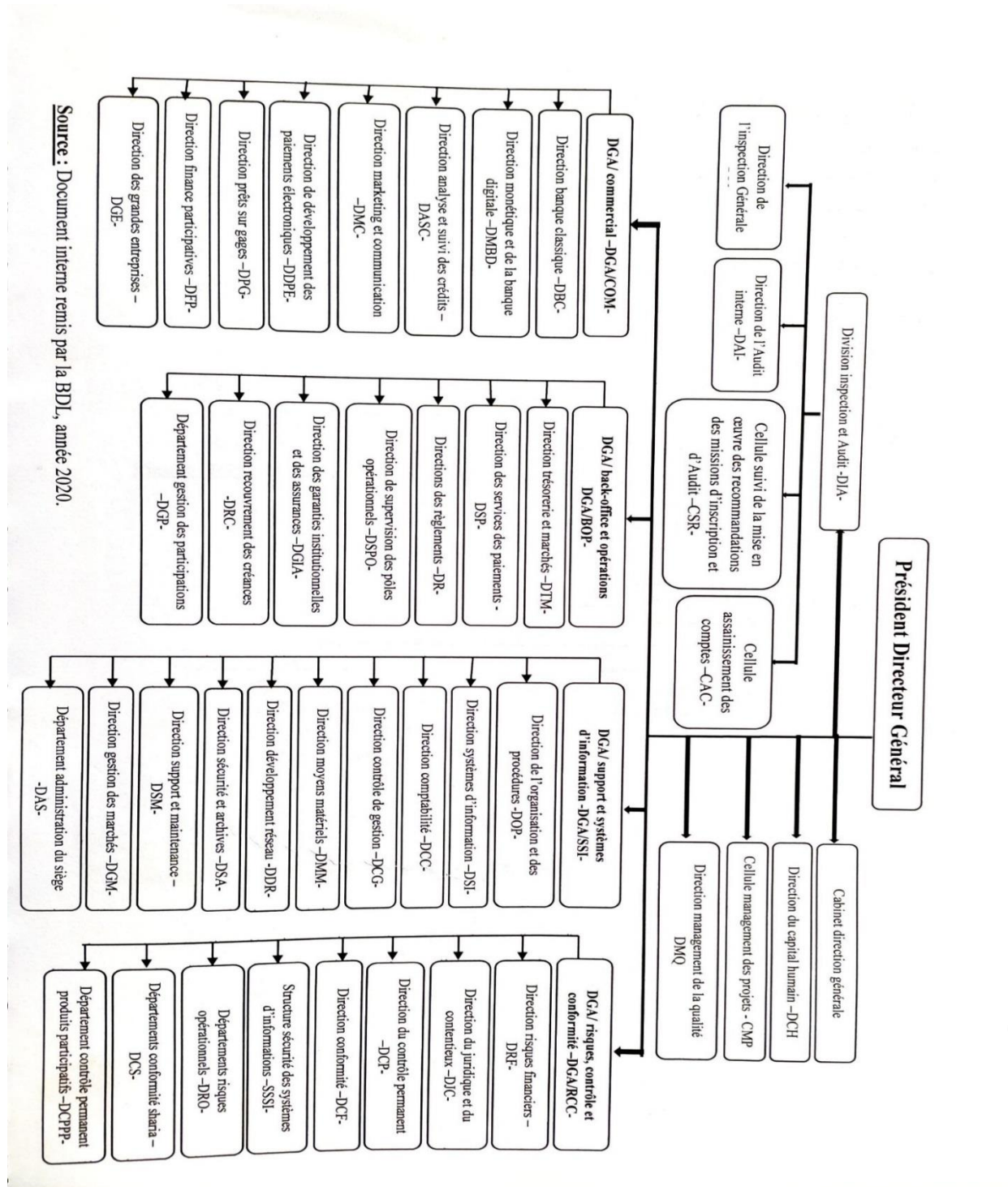
Ce dernier a pour mission de mettre en œuvre les stratégies fixées par la direction générale, et au sein de ces structures de base, existe celle sise à Bejaia agence 154, où nous exerçons effectivement notre stage pratique.

L'organigramme général de la BDL s'articule autour des structures centrales, des réseaux de groupes régionaux, des agences et des inspections. Elles entretiennent entre elles des relations fonctionnelles et hiérarchiques en dotant chacune d'un ensemble de tâches pour assurer les missions fixées à la banque par les pouvoirs publics.

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Le schéma suivant synoptique qui permet de visualiser du pré l'organigramme de la BDL :

Figure N° 05: Organigramme de la BDL



Source : Document interne remis par la BDL, année 2020.

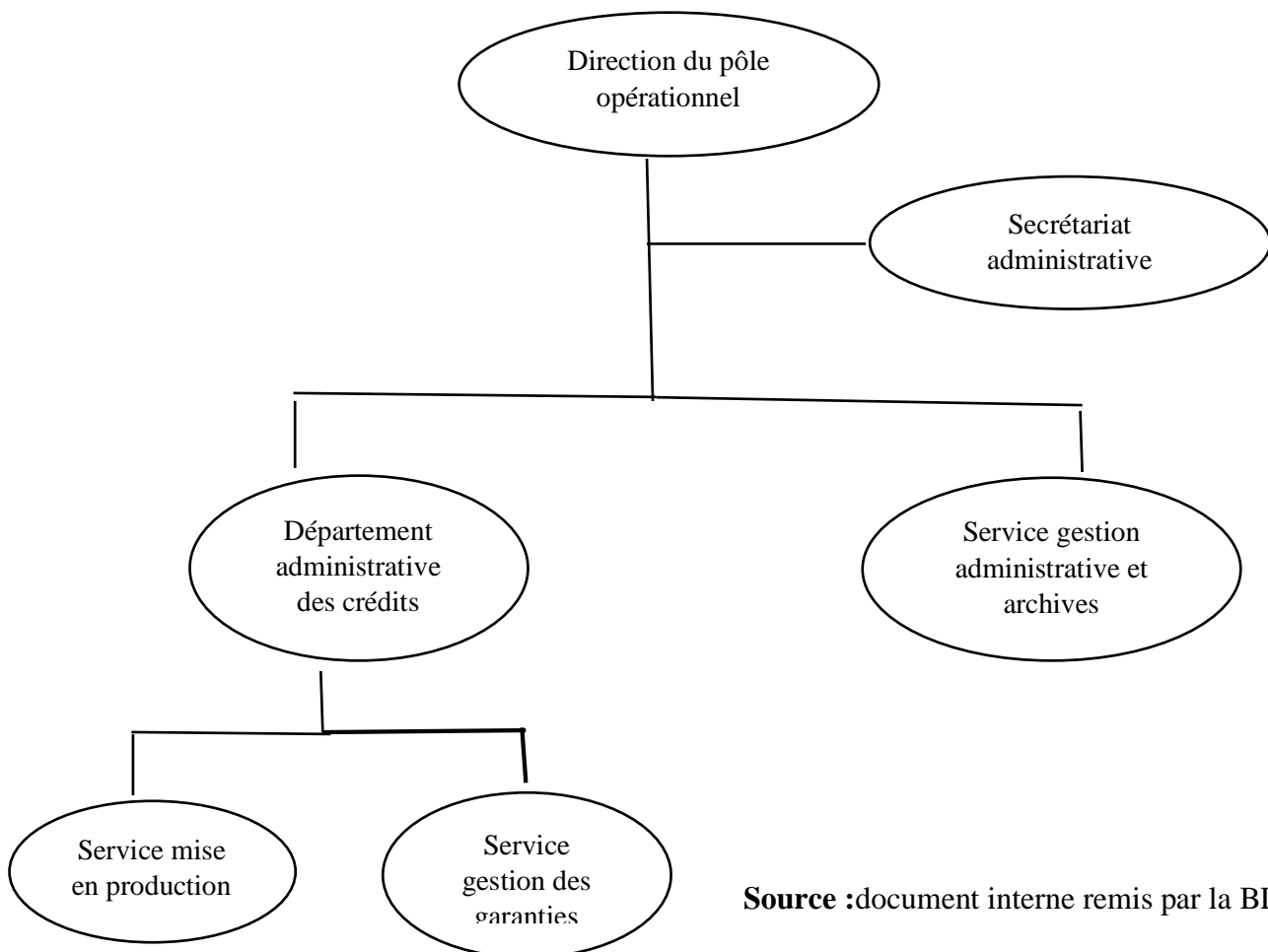
CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Dans les pôles des banques de développement, on constate que les pôles opérationnels sont régionaux et ces transactions sont conduites uniquement avec la direction générale au niveau d'Alger et les agences, alors que les pôles commerciaux sont directement liés aux clients (personnes morales et/ou physiques) qui se présentent aux agences.

Le pôle opérationnel de la Wilaya de Bejaia est composé de 10 agences dont 5 appartiennent à son pôle commercial, à savoir :

- Agence Bejaia Liberté 133.
- Agence sidi aich 134.
- Agence El Kseur 142.
- Agence commerciale de Bejaia 152.
- Agence Akbou 153.

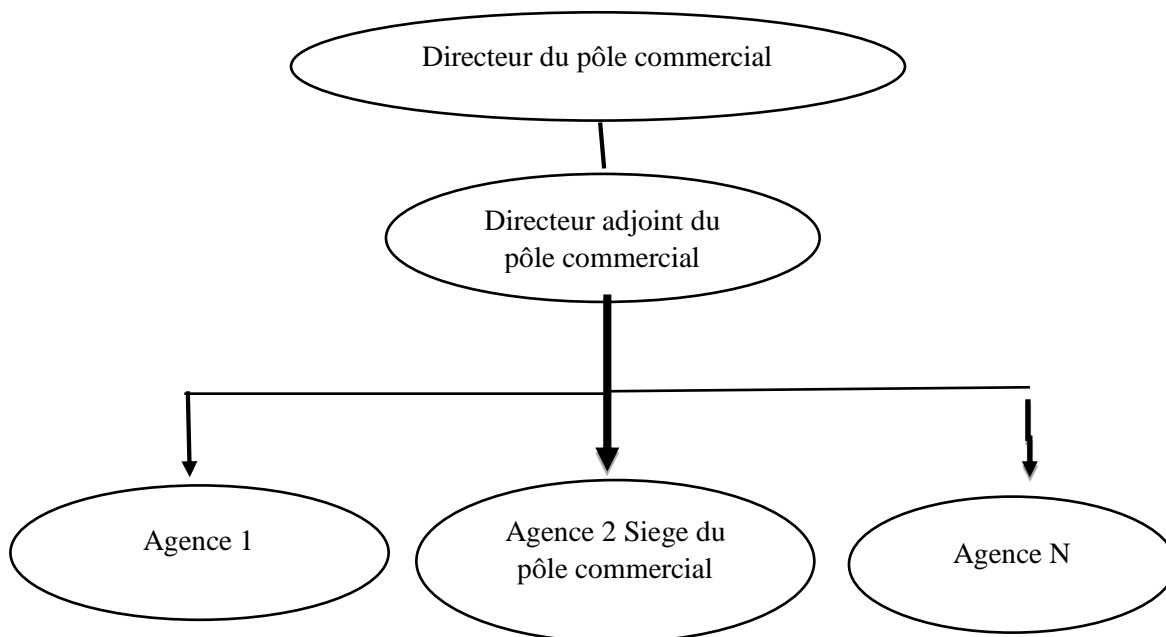
Figure N°06 : Organigramme de pôle opérationnel



Source : document interne remis par la BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

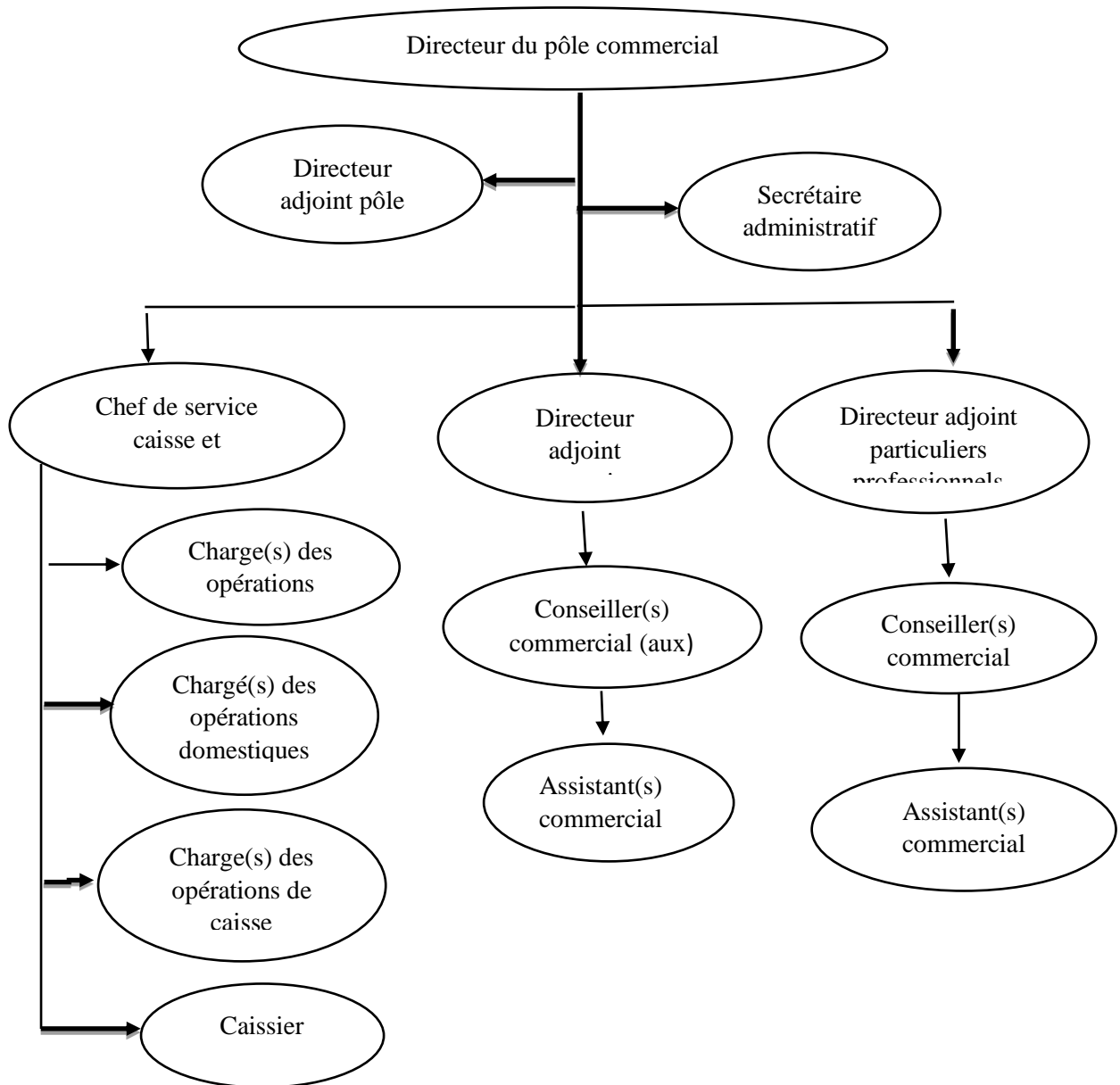
Figure N°7 : Organigramme du pôle commercial



Source : document interne remis par la BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Figure N°08 : Organigramme de l'agence siège du pôle commercial



Source : document interne relis par la BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

1.5.Présentation de l'agence 152

L'agence est la structure de base d'exploitation, de traitement et de suivi des différentes opérations de la banque, de dépôts et de crédit le constitue en elle-même un fonds de commerce dont elle assure le développement en fonction des orientations qui lui sont données.

L'agence BDL liberté est une agence principale qui fonctionne avec un seul directeur adjoint ce dernier a été créé en Mai 1995 et compte parmi son effectif 30 agents de catégories confondus.

a. Mission de l'agence :

On se référant à la circulation 027/2001 de la BDL, l'agence BDL 152 est une agence principale pouvant, sous réserve du respect de la réglementation bancaire en vigueur, effectuer toute opération de banque, au sens de la loi de la monnaie et du crédit.

Les objectifs prioritaires qui lui sont assignés par la direction générale visent :

- Le développement de son fonds de commerce par l'amélioration des parts de marché de la banque dans la région et le lieu d'implantions de l'agence ;
- La contribution à l'amélioration des performances économiques de la banque en termes de résultat et de qualité de gestion.

Dans le cadre, notre agence et investi des principales missions suivants :

- Traite les opérations bancaire confiées par la clientèle, entretenir et développer des relations commerciales suivies celle-ci ;
- Réaliser le plan d'action commercial ;
- Recevoir, étudier décider et mettre en place les crédits dans la limite des prérogatives qui lui sont conférées par voie réglementaire, conformément aux règles et procédures interne (satisfaction des conditions préalables exigées et le recueil des garanties.....)
- Assurer la gestion et le suivi des crédits décidées et des garanties exigées ;
- Traiter les opérations du commerce extérieur dans la limite des prérogatives conférées ;

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

b. Relation entre les agences et les directions :

L'agence est dirigée par un directeur nommé le président directeur général sur proposition du directeur du groupe d'exploitation DGE et après avis de directeur de la direction du réseau d'exploitation DRE, de la direction des ressources humaines DRH et la direction l'inspection générale DIG.

L'agence est rattachée et hiérarchiquement à direction du groupe d'exploitation de sa circonscription géographique à laquelle elle doit rendre compte.

Elle entretient des relations fonctionnelles avec les agences de son groupe d'exploitation et l'ensemble des structures de la banque.

c. Les services de l'agence

Dans l'agence de la BDL on distingue les quatre services suivants :

- **Service crédit** : qui est le point plus important au niveau de l'agence parce qu'il est chargé de :
 - Traitement de dossier (l'étude et analyse de projet) ;
 - Suivi permanence de l'évolution des projets financiers ;
 - Suivez de l'utilisation des crédits de leur remboursement ;
 - Assistance et conseil à la clientèle en matière de financement ;
 - Accueil de garanties exigées.

- **Service caisse** : Ce service est chargé d'exécuter des opérations comportant un mouvement d'espèces ou un mouvement de compte à compte, de suivre le traitement des comptes de la clientèle et de certains autres comptes et de remplir des tâches administratives qui lui incombent.

- **Service portefeuille** : il est chargé de traitement des effets et chèques entre le montant de leur remise par les clients en vue de leur encaissement et celui de leur présentation aux débiteurs pour recouvrer et mobiliser les crédits.

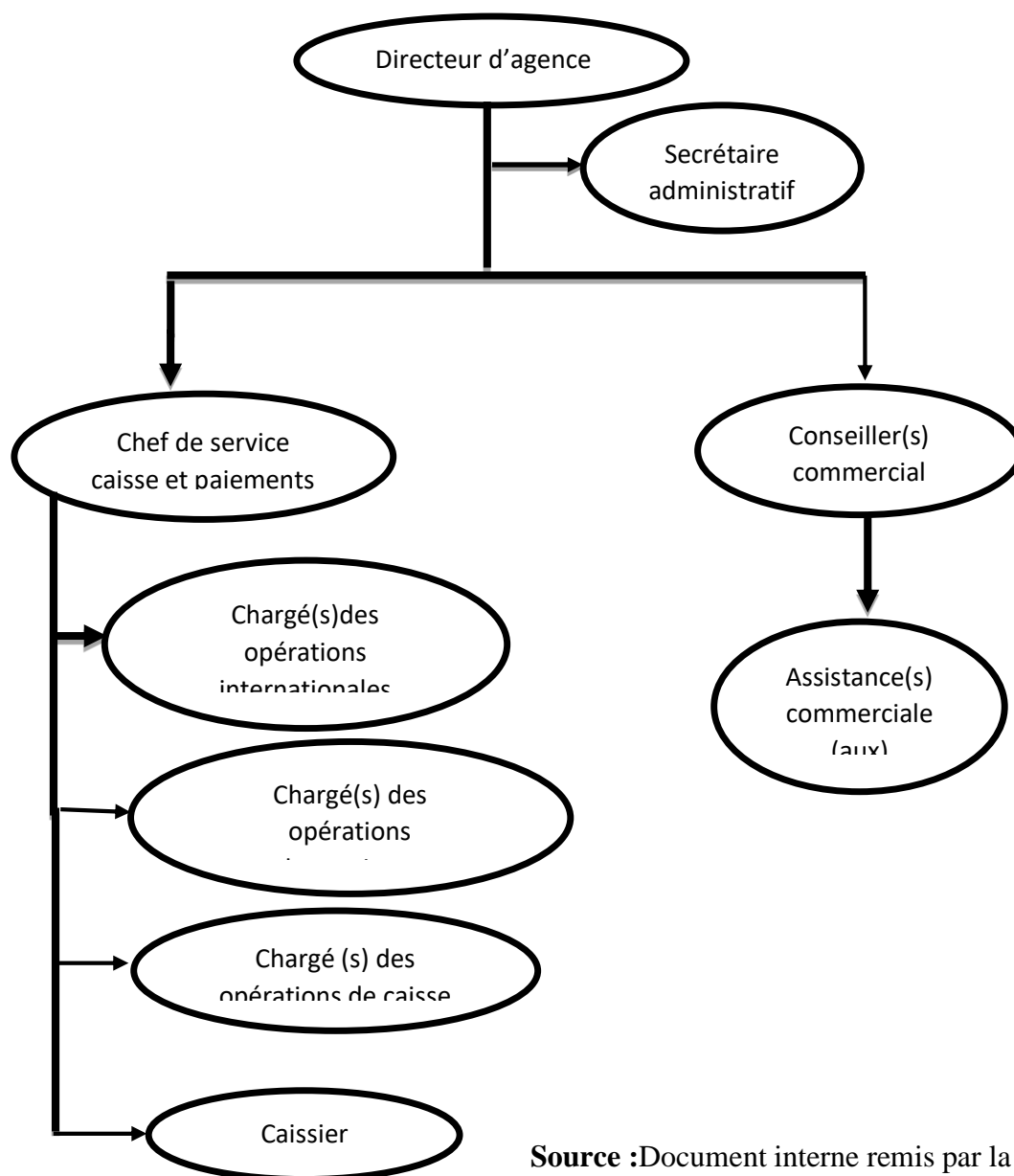
- **Service étranger** : son objectif est de réaliser les opérations confiées par la clientèle en relation avec l'étranger en conformité avec la réglementation des échanges de commerce extérieur.

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

d. Organigramme de l'agence 152 :

Nous avons représenté de l'organigramme de l'agence 152

Figure N°09 : Organigramme de l'agence



Source : Document interne remis par la BDL.

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Section 02 : Montage et procédure de traitement des dossiers d'importation et d'exportation de la BDL

Dans cette section, nous allons présenter la domiciliation des opérations de commerce extérieur, ainsi les procédures de traitement des techniques de financement les plus élaborées : (crédit documentaire, la remise documentaire et le transfert libre) :

2-1 : Les documents exigés par la BDL pour domicilier les opérations du commerce extérieur :

Atteindre l'objectif de renforcement des procédures de contrôle interne des opérations de commerce extérieur, et améliorer le contrôle et facilitation administrative du traitement des transactions du commerce extérieur, la banque d'Algérie fournit aux banques intermédiaires des documents en grande quantité.

- **La pré-domiciliation :**

Le client dépose sa demande auprès de son agence. Cette dernière transmet l'opération à la division internationale (DI) qui centralise toutes les opérations du commerce extérieur sur le réseau de la BDL.

L'acheminement des opérations se fait, pour l'importateur, à partir du site de la pré-domiciliation (site web) « domiciliation@bdl.dz », qui pointe sur la page d'identification avant d'élaborer un masque d'inscription. Au passage du masque « formulaire pré-domiciliation », l'importateur doit remplir les champs le concernant ainsi que ceux relatifs à la marchandise et tout ce qui concerne la nature de l'opération. Une fois l'opération actée (demande de pré-domiciliation dûment renseignée) et validée par l'importateur, il lui sera signifié que cette demande est en cours de traitement.

Le chargé de conformité au niveau de la DSP qui procède au contrôle préalable de la pré-domiciliation bancaire et ce afin d'assurer un contrôle a priori de cette opération d'importation, avant de la valider ou de la rejeter. Par la suite, l'importateur (le client) mené de la lettre de validation de sa demande de pré-domiciliation (avis d'acceptation) imprimée au préalable, s'adresse à son agence domiciliaire (agence BDL 152), pour continuer la procédure de domiciliation.

Toutes les opérations courantes avec l'étranger soumises, au sens de la législation en vigueur, à la domiciliation préalable, sont assujetties à une inscription à la pré-domiciliation, au niveau de la

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

structure centrale chargée du commerce extérieur. Ces opérations sont, notamment, les transactions liées aux crédits documentaire, les remises documentaires et le transfert libre.

• Demande de domiciliation :

Pour ouvrir des documents de domiciliation bancaire, l'importateur doit déposer les documents suivants :

- L'avis d'acceptation de la pré-domiciliation ; envoyer par le service de conformité chargé du contrôle a priori de l'opération et imprimé par le client depuis sa boîte mail.
- Une copie du NIF (carte Numéro Identification Fiscale).
- Une copie du registre de commerce.
- La facture pro-forma.
- Attestation d'exonération de la taxe de domiciliation bancaire N°02 et 03.
- EM9 (demande d'émission d'un crédit documentaire irrévocable).
- Certificat temporaire appelé communément attestation de respect délivrée par la wilaya.
- Condition générale pour les crédits documentaires à l'importation dûment signée et cachetée par le client.

2-2 : Procédure de traitement des dossiers :

2-2-1 : Procédure de traitement de crédit documentaire à l'importation :

Nous allons étudier une opération d'importation de crédit documentaire :

A- La vérification et le traitement de crédit documentaire :

Le préposé aux opérations du commerce extérieur au niveau de l'agence doit vérifier soigneusement la facture pro-forma en tenant compte de :

- La nature des marchandises.
- Le produit objet d'importation ne figure pas sur la liste des « produits prohibés »
- La modalité de règlement.
- La provenance de la marchandise (exemple : l'Algérie n'accepte pas les produits israéliens).

Après avoir vérifié la conformité de la facture pro-forma, l'agent doit établir :

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

- L'autorisation de crédit à 120 du montant de la facture pro-forma.
- Informe le directeur de l'ouverture de la ligne de crédit.

Ensuite, il remplit les champs nécessaires à l'ouverture d'un compte sur le système bancaire, qui contiennent :

- La date d'émission de l'ouverture.
- La date d'expédition du crédit.
- Référence sur l'établissement notificatrice.
- Renseignement sur le donneur d'ordre.
- Renseignement sur le bénéficiaire et sa banque.
- Le montant de la facture en devise.
- Nature du crédit documentaire.
- Le port de destination.
- Le numéro de la facture pro-forma.
- La vérification de l'existence de l'autorisation d'engagement (AUT.1) délivrée par la structure compétent de la banque, lorsque l'opération est financée par la banque ;
- La constitution d'une PREG à hauteur de 103%, par le débit du compte de client, correspondant à la partie non financée ou non couvert.

B- Enregistrement comptable de l'opération :

Les réserves (PREG) destinées à couvrir les Crédits Documentaires sont débitées au compte en dinars du client et transmises à la Direction du Commerce du Commerce Extérieur (DGAOI), où le Credoc met à jour la position sur le compte débiteur du client afin de suivre les engagements au niveau de l'agence.

C- Traitement et validation de l'opération :

Le traitement et la validation de l'opération se fait par :

- L'authentification de la demande d'ouverture de Credoc ;
- Au contrôle au plan réglementaire ;
- La saisie de la provision (PREG) et du montant de la demande d'ouverture ;

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

- Remet le dossier entier au chargé du commerce extérieur au « Back Office » pour la prise en charge de sa réalisation via son superviseur ;

Une fois que le directeur de la l'agence a confirmé l'opération, la banque commence à payer la banque notificatrice et le chargé de la clientèle fournit au client les documents nécessaires au dédouanement des marchandises.

2-2-2 : Procédure de traitement de la remise documentaires :

Les exportations envoient toutes leurs transactions à la banque de remise dans un document appelé « lettre d'instruction ». Celui-ci précise la nature et la quantité de documents à remettre, le montant de la remise et les modalités d'encaissement et de transfert. Il constitue un élément essentiel du traitement des transferts de fonds et de la monta nature d'une banque Ce document peut contenir des instructions supplémentaires.

Ceci afin de rappeler clairement ce que la banque doit faire si un paiement s'avère problématique, la banque suivra de près les instructions du donneur d'ordre, car si la banque responsable en cas de non-paiement, sa responsabilité peut être si les instructions ne sont pas suivre.

« L'avis de sort » Est un document utilisé par la banque émettrice pour communiquer avec la banque de remise. Il informe du paiement ou de l'acceptation de la traite dans le cadre de la remise documentaire, ou des motifs invoqués par l'acheteur pour retard ou refus de paiement.

La procédure de traitement des remises documentaires comporte cinq étapes :

Etape 01 : Le vendeur expédie la marchandise et fait établir les documents de transport (et d'assurance selon l'incoterm choisi) soit à l'ordre de la banque présentatrice (banque à l'étranger), soit directement à l'ordre de l'acheteur. La premier solution est préférable surtout en cas de transport arien afin d'éviter que l'acheteur puisse entrer en possession de la marchandise avant de l'avoir réglée.

Etape 02 : Les documents sont remis à la banque de l'exportateur.

Etape 03 : La banque remettante transmet le document accompagné d'une lettre d'instruction à la banque présentatrice, généralement son correspondant dans le pays de l'acheteur.

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Etape 04 : La banque présentatrice remet les documents à l'acheteur, soit contre paiement, soit contre d'acceptation d'une ou plusieurs traites, soit contre un engagement de payer ultérieurement. En acceptant les documents, l'acheteur lève les documents qui lui permettront de prendre possession de la marchandise.

Etape 05 : Le paiement est transmis au vendeur par l'intermédiaire de la banque remettante. Ce dernier transmet au bénéficiaire un « avis de sort » qui l'informe de la réception des fonds.

2-2-3 : Procédure de traitement de Transfert libre :

Dans les transactions commerciales internationales, lorsque l'acheteur et le vendeur ont une confiance totale, le formalisme n'est pas requis pour mener à bien la transaction. Ils choisissent généralement pour la technique du transfert libre (d'encaissement simple).

Un transfert libre sert de mode de règlement d'une opération d'importation de biens ou services préalablement domiciliée.

A réception des documents suscités et lors de l'exécution, le préposé à l'opération doit procéder tout d'abord, à une vérification minutieuse des documents présentés afin de s'assurer de leur conformité. Il doit ensuite :

- Faire signer au client un ordre de virement du montant à transférer ;
- Inscrire l'opération sur le répertoire conçu à cet effet, en lui attribuant un numéro de référence ;
- Etablir une liasse MT 100-transfert clientèle ;
- Etablir une formule 4 en quatre exemplaire ;
- Remettre au client un facteur commerciale domiciliée ;
- Passer les écritures comptables constatant le règlement et le prélèvement des commissions, comme suit :

Constatation du règlement :

Débit : compte courant du client.

Crédit : compte liaison DA/Devise

Débit : compte liaison Devise/DA

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Crédit : Ecriture entre sièges

Prélèvement des commissions :

Débit : compte courant du client

Crédit : compte commission de transfert

Débit : compte taxes collectées

Le préposé à l'opération veillera par la suite à la constitution d'un dossier qu'il adressera sous bordereau de transmission au service des transferts de l'écriture entre sièges, chargé de l'acheminement du transfert.

Ce dossier doit comporter les documents suivants :

- Une facture commerciale domiciliée
- Un engagement d'importation
- Une formule 4 en trois exemplaires
- Les trois premiers feuillets de la liasse MT 100
- Un avis de règlement

Le service des transferts de la DOCE se charge de compléter les cases « correspondant et date de valeur », procédé au transfert des fonds au correspondant en demandant la couverture de la Banque d'Algérie, car le montant réglé est débité du compte du client en monnaie nationale, par contre, celui transféré au correspondant devra être libellé en devise.

Il doit enfin, adresser une écriture entre sièges à l'agence domiciliataire constatant le transfert définitif, et éventuellement le montant de la différence entre le cours de change provisoire (avant transfert au correspondant) et le cours définitif (appliqué lors de transfert au correspondant) et qui doit être restitué ou débité du compte du l'importateur.

A la réception de l'écriture entre siège à laquelle est jointe une copie de la liasse MT 100, le préposé à l'opération doit la déboucler par le débit ou crédit du compte du client. Il doit également classer la copie de la liasse MT 100 sous dossier avec les pièces comptables de l'opération.

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Section 03 : Analyse de la contribution de la direction BDL de Bejaia au développement des échanges extérieurs

Dans cette section, nous avons comme objectif d'analyser et d'évaluer la contribution de la BDL au développement des échanges avec l'extérieur durant la période 2017 à 2021. Nous allons traiter les opérations d'importation et d'exportation financées par la BDL en volume dans l'année 2021, soit par crédit documentaire, remise documentaire ou par le transfert libre comme moyen de paiement.

3. 1. Les opérations traitées par type de financement des exportations et l'importation durant l'année 2021.

Dans le tableau N°10, nous allons présenter respectivement les opérations traitées par type de financement à l'importation et à l'exportation au sein de la BDL durant la période allant l'année 2021.

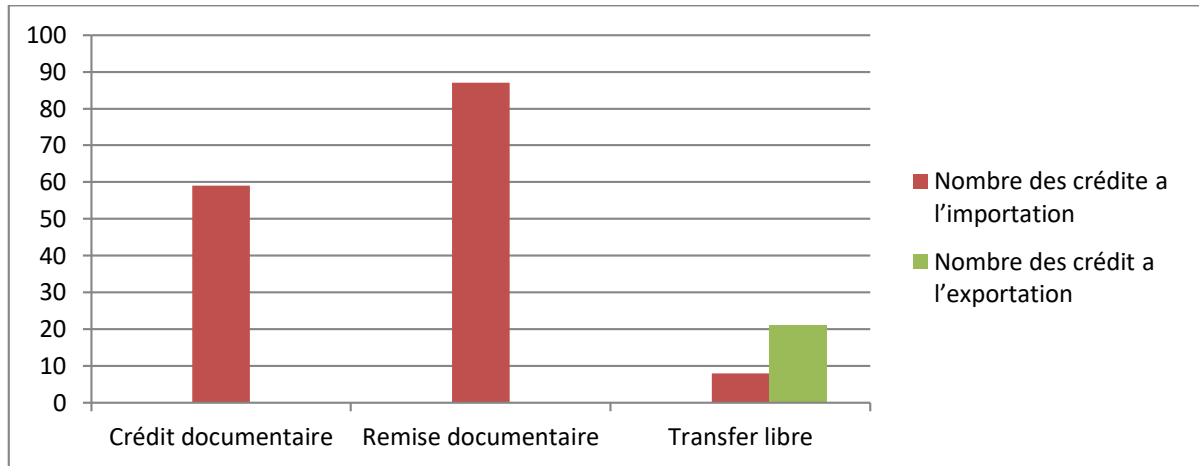
Tableaux N°10 : Les opérations traitées par type de financement des exportations et des importations durant l'année 2021 :

Type d'opération	Crédit documentaire	Remise documentaire	Transfer libre	Totale
Nombre de dossier à l'importation	59	87	8	154
Nombre de dossier à l'exportation	0	0	21	21

Source : Etablit par nos soins à partir les données internes de la BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Figure N°10 : Les opérations traitées par type de financement des exportations et des importations durant l'année 2021 :



Source : Réalisation personnelle à partir des données du tableau N°10

D'après les données du tableau N°10 et la figure N°10, nous remarquons que le financement des exportations au niveau de la BDL en 2021 sont effectuées seulement par le transfert libre avec un nombre de 21 de dossiers traités.

En ce qui concerne les importations, la remise documentaire est le premier type qui a bénéficié plus des aides de financement par la banque par rapport aux autres types avec un nombre de dossier 87 du total des opérations traitées par l'agence en 2021, elle a traité 59 dossiers de type de crédit documentaire et que 8 dossier dans le transfert libre .

En effet, la contribution de remise documentaire dans le financement des importations est plus importante à la contribution de crédit documentaire. Cette dernière a enregistré une participation de 56,50% tandis que la participation du crédit documentaire 38,31% et une participation de transfert libre de 5,19% du total des dossiers d'importation traités durant la période 2021. Ceci peut être expliqué, du côté de l'importateur, que la remise documentaire est la procédure la plus souple que le crédit documentaire, moins formaliste, moins rigoureuse sur le plan des documents et des dates et, ainsi de coût bancaire plus faible, et du côté de la banque, elle prend moins de risques, puisque cette opération n'implique pas l'engagement financier des banques, sauf dans le cas d'une remise documentaire contre acceptation et aval.

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Dans les exportations, le financement s'effectue par transfert libre parce que le plus avantage dans la simplicité de la procédure et de modération des coûts et rapidité et souplesse.

3.2. Les opérations traitées par secteur d'activité des exportations et des importations durant l'année 2021 :

Nous avons déjà évoqué plus haut, que la BDL est une banque des PEM/PMI et du commerce dans sa conception la plus large et ensuite la banque des professions libérales, des particuliers et des ménage. Elle a pour ambition de participer activement au développement de l'économie nationale et en particulier à la relance des investissements à l'endroit des PEM/PMI tous secteur confondus, y compris l'agriculteur, en participant à tous des dispositifs mise en place par les pouvoir publics, ou même titre, la BDL participe au financement des particuliers.

Une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités, elle a mis un terme à la spécialisation des banques, d'une banque qui a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment, vers les PME/PMI.

Dans le tableau N°11 et la figure N°11, nous allons présenter la répartition des opérations traitées par secteur d'activité au sein de la BDL durant la période 2021 dans le cadre du commerce extérieur

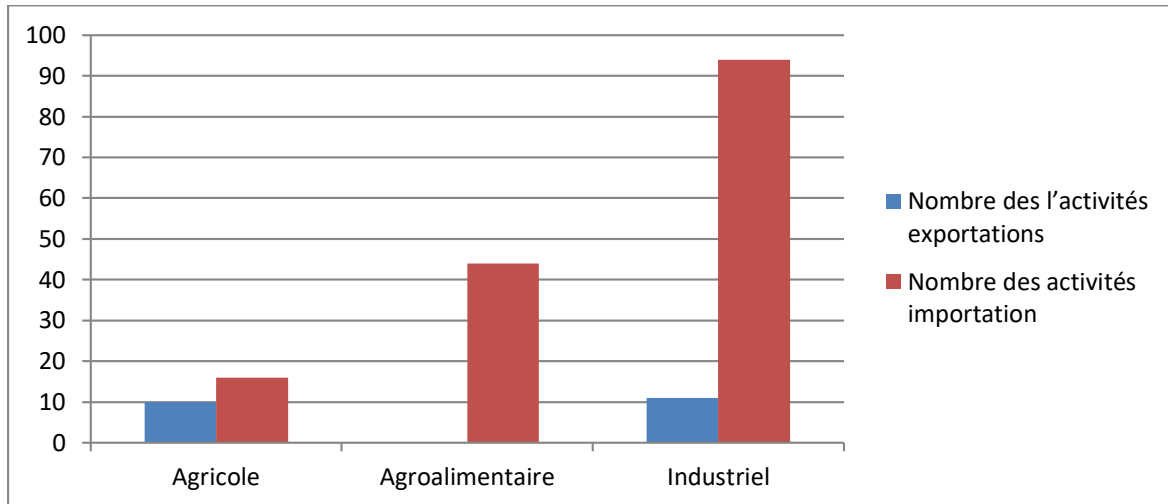
Tableaux N°11 : Les opérations traitées par secteur d'activité à l'importation et à l'exportation durant l'année 2021 :

Secteur d'activité	Agricole	Agroalimentaire	Industriel	Totale des activités
Nombre des activités exportations	10	00	11	21
Nombre des activités importation	16	44	94	154

Source : Réalisation personnelle à partir des données internes de la BDL

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Figure N°11 : la figure représentative des opérations traitées par secteur d'activité à l'exportation et à l'importation durant l'année 2021 :



Source : Réalisation personnelle à partir les données du tableau N°11

Comme l'indique les données du tableau N°11 et la figure N°11, le secteur industriel est le premier secteur qui a bénéficié plus des aides de financement par la banque par rapport aux autres secteurs avec un nombre de dossier traité 94 avec une part du 61,04% du total des opérations traitées par l'agence en 2021, ainsi le deuxième secteur agroalimentaire pour le nombre de 16 dossier avec une part du 28,57%, et 16 dossier dans le secteur agricole à 10,38%.

Dans l'opération d'exportation, on constate deux secteurs d'activités agricole et industriel qui expriment une valeur totale de 21 dossiers traités, pour le secteur agricole, la banque a traité 10 dossiers avec une part 47,62%, et 11 dossiers dans le secteur industriel d'une part de 52,38%.

D'après les informations de responsable de service du commerce extérieur, « afin de se mettre au diapason des profondes mutations économiques et sociales et répondre aux attentes de la clientèle, la banque a mis plusieurs stratégies en matière de financement de leurs secteurs stratégiques d'activités de la banque, axées notamment sur l'amélioration des prestations dans le cadre de développement des échanges extérieurs, et que la clientèle la plus visée à la banque dans ce cadre est les PMI/PME ».

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

3.3. Evolution des opérations d'importations et d'exportations traitées au sein de la BDL durant la période 2017-2021

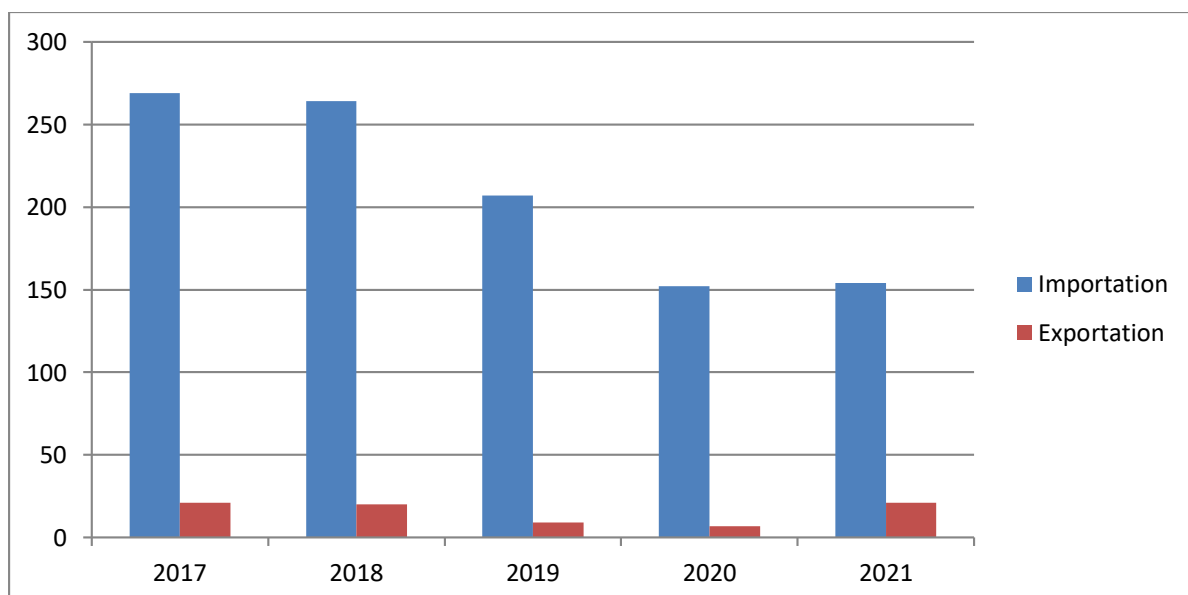
Dans le tableau N°12 et la figure N°12, nous allons présenter respectivement l'évolution des opérations d'importations et d'exportations, par nombre, traitées au sein de la BDL durant la période allant de 2017 à 2021

Tableau N°12 : Evolution des opérations d'importations et d'exportations traitées par la direction de Bejaia :

Type d'opération	2017	2018	2019	2020	2021
Importation	269	264	207	152	154
Exportation	21	20	09	07	21

Source : Etablit par nos soins à partir des données internes de la BDL.

Figure N°12 : Evolution des opérations d'importations et d'exportations traitées par la direction de Bejaia durant la période 2017 à 2021.



Source : Etablie par nos même à partir des données du tableau N°12

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Selon les données de tableau N°12 et le schéma N°12, on constate que les opérations d'importation et d'exportation suivent une progression négative en volume durant la période (2017-2020) et une progressive positive durant la période (2020-2021)

Dans l'opération d'importation, on remarque une évolution de nombre des dossiers traités dans la banque (BDL), durant la période (2017 – 2020) a diminué de 269 à 152 dossier, dans l'année (2020-2021) le nombre a augmenté de deux dossier.

Pour les exportations, on constate que le nombre des dossiers traités dans la banque (BDL) durant la période (2017-2018) une augmentation d'un dossier, dans la période (2018-2020), il a diminué de 20 à 7 dossier, et pour l'année 2020-2021 en voit une augmentation de 7 à 21.

On sait que, dans la période 2017-2021, le monde a été frappé par la pandémie de covid19 cette maladie a commencé de l'année 2019 jusqu'à nos jours, cette crise sanitaire a touché plusieurs secteurs économiques, également le secteur bancaire.

D'après les informations de responsable de service du commerce extérieur de la banque de la BDL, la crise a entraîné une réduction des échanges commerciaux et de forte de variations de taux de change, et la diminution des dépôts,

La crise de la pandémie covid19 a entraîné l'arrêt de travail de plusieurs entreprise, le report des échéances de crédit, la baisse des taux d'intérêt, la suppression ou la réduction de certains frais bancaires ,avec une report des dépenses, la chute immédiate de la production de crédits à la consommation. Ces effets ont impacté la banque par une baisse de la rentabilité avec une baisse revenus brut d'intérêt.

Egalement, parmi ces effets, on cite la limitation de la circulation des personnes et des biens à générer les retard dans la réalisation des projets et des marchés et la fraction de l'échéance de paiement et des difficiles de trésorerie au niveau de tous les agences économiques, ainsi cette situation a impacté immédiatement et de façon très négatives l'allocation des crédits au niveau de la banque

CHAPITRE III : analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Conclusion

C'est peu, avant cela parlez brièvement du rôle et de la contribution de banque dans le financement de commerce extérieur en offrant une panoplie de techniques

D'après les données statistiques du service commerce extérieur de l'agence BDL Bejaia, nous avons constaté que la banque contribue au développement des échanges extérieurs en proposant des modes de financements par crédit ou de remise documentaire à l'importation et avec un transfert libre à l'exportation, cette agence à financer différents secteurs (agricole, industriel et agroalimentaire), dont la part principale est consacrée au secteur industriel.

En conclusion générale de ce chapitre, on peut dire que les activités de la BDL est comme toutes les autres banques connus un stagner durant la crise covid19,et plus compartiments touché durant cette période du coronavirus prés de diminution des clients.

CONCLUSION GÉNÉRAL

Conclusion générale

Au terme de ce travail, nous concluons que le commerce extérieur joue un rôle très important dans l'économie mondiale, en opérant des alliances avec des partenaires étrangers d'où vient la création des services spéciales au niveau des agences bancaires qui s'occupent à organiser les opérations d'importation et d'exportation. Le commerce ne date pas d'hier, mais une pratique héréditaire d'une génération à une autre sauf que de plus en plus, il prend de l'ampleur et d'imposer en étant la source de vie de l'économie de tous pays. Avec le développement des techniques, des moyens et de la technologie, le commerce fut naitre des opérations qui assurent les transactions et sur tout met l'accent sur les doutes du risque de paiement et ce qui engendre comme perte et défaillance.

On a d'abord, précisé que le commerce international est un domaine qui fait intervenir des acteurs qui sont généralement situés dans des pays différents voire même des continents distincts. Donc, la caractéristique première du commerce international est la distance qui sépare les acteurs. En plus de la distance, de la monnaie, la langue est aussi un obstacle dans l'échange international. Face à tous ces problèmes souvent délicats, parfois complexes, les opérations de commerce extérieur requièrent l'intervention des banques.

De cette importance que revêt la banque, on a jugé utile de passer en revue l'historique et l'évolution de système bancaire algérienne et du commerce extérieur en déroulant les différentes étapes qu'a connu le processus d'encadrement réglementaire de l'opération de financement du commerce extérieur.

Le financement de commerce extérieur par les banques algériennes ne manque d'être menacé par les risques qui peuvent découler. Pour réduire ces risques et pour que l'importateur et l'exportateur s'assurent que l'opération se déroule dans les bonnes conditions, des garanties ont été mises en place pour les contrecarrer. C'est d'ailleurs, la raison de l'obligation faite par les pouvoirs publics d'imposer le crédit documentaire comme un seul moyen de paiement des échanges commerciaux pour la revente en l'état de marchandise. Qualifié comme la méthode de règlement la plus sécurisante, c'est la banque qui s'engage, à garantir à l'exportateur le paiement de marchandise malgré que ceci a été un peu sévère vis-à-vis des petites et moyennes entreprises qui trouvent des difficultés à couvrir les frais de Credoc et que ne pouvant prendre possession de la marchandise dans des courts délais.

Conclusion générale

En se concentrant sur notre organisme d'accueil de la direction de la (BDL) et à travers notre étude, la banque est impactée par la liquidité bancaire et la capacité des agents économiques à respecter leur engagement envers les autres banques et qui ont été substantiellement affaiblis par ces décisions restrictives au déplacement des personnes et des marchandises.

D'après l'étude au sein de l'agence BDL n°133 de Bejaia, nous recensons les constats suivants :

L'effet de la COVID-19 a été ressenti à travers le recul des exportations et des importations dans le secteur de financement du commerce extérieur algérien.

Ainsi, pour faciliter le financement bancaire de commerce extérieur à l'ère de la COVID-19, le système bancaire a pris un ensemble de techniques, telles que : le crédit documentaire, la remise documentaire et le transfert libre.

Nous pouvons dire que les banques algériennes, notamment, celles exerçant des activités de services et de commerce, doivent se donner les moyens de recourir au télétravail, à la visioconférence, aux courriels électroniques afin d'améliorer leur compétitivité.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ouvrages et article

- ✓ Article 2 alinéa (b) RUE 522.
- ✓ Berthélemy Jean-Claude, « Commerce international et diversification économique », *Revue d'économie politique*, 2005/5 (Vol. 115), pp 591-611. D10.3917/redp.155.0591. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2005-5-page-591.htm>
- ✓ Brahim GUENDOUZI, « relations économiques internationales », *Edition el maarifa, la capital*, 2008, page : 22.
- ✓ CHAUVIER (Stéphane) : *le contrat international*, édition VUIBERT, paris, 2007, p.5.
- ✓ CHIBANI Rabah vade –Mecum de l'import-export, ENAG édition, *la capital*, 1997, PP 11-12
- ✓ CHAUVIER (Stéphane) : *le contrat international*, édition VUIBERT, paris, 2007, p.5.
- ✓ Cédras J. *Le paradoxe de Léontief et la théorie de la spécialisation internationale. les-conflits-de-juridictions/ consulté le 18/05/2022 à 10h12.*
- ✓ CroweHorwath, BECOUZE, *le crédit documentaire*, Paris, mai 2014, p 04.
- ✓ Décret n°85-85 du 30 avril 1985 portant création de la Banque de Développement Local et fixant sesstatuts.
- ✓ Didier- Pière MONOD « Moyens et techniques de paiement internationaux » édition ESKA ,Paris, 2002, p134.
- ✓ In:Revue économique, volume 9, n°4, 1958. pp. 577-611..
- ✓ Ghislain LEGRAND & Hubert MARTINI, "Gestion des opérations import export", éditions DUNOD, p. 135.
- ✓ GHISLAINE LEGARANDE et HUBERT MARTINI, « management des opérations de commerceinternational import –export » ,7eme éd, DUNOD, paris, 2002, P103
- ✓ J.Belotti : «transport international des marchandises», Ed. Vuibert, Paris, 2002, p77
- ✓ JJ-V. Capal, O. Garnier ; *Dictionnaire d'économie*, édition hâtier, paris, 1994, P.20.
- ✓ HADJ-NACER A.R, « les cahiers de la réforme », Vol N°4, éditions ENAG, p.13.
- ✓ LAZARY:« le commerce international », A la portée de tous, Edition, Alger, 2005, P12
- ✓ LUC BERNET ROLLANDE, « Principe de techniques bancaire »édition DUNUD, Paris 1995, p10.
- ✓ LEGRAND et H.Martini, « Le petit export 2009/2010 », 3èmeEdition,Dunod, Paris, 2009, p 24.
- ✓ LEGRAND (G) et MARTINI (H): *Gestion des opérations Import-export*, DUNOD, paris, 2008, p 10.
- ✓ M. Basle, B.ChanenceGLLeobal ,F. Benhamou, Geldon ,et A. Lipietz « Histoire des pensées économiques internationales » ,Edition, Dlloz,1993, P 62.
- ✓ Michel Rainelli, « Le commerce international », 9eme édition, Paris : La Découverte, 2003, page 47.
- ✓ M.TAMALGHAGHT (2005), *la réforme financière et son impact sur le secteur de la justice*, www.majustice.dz
- ✓ M'Bida A. (2020) .*Crise de liquidités : la Banque d'Algérie peut-elle (vraiment) sauver les banques ?*. Jeune Afrique, le 17/09/2020.
- ✓ MASABIE FRANSOIS. M ; POULAIN.E ; *Lexique du commerce international, les 2600mots actuels et pratiques de l'import- export*, Ed Bréal, Paris, 2002,P19
- ✓ NAÂS Abdelkrim, «Le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché » éditions INAS, 2003, p.54. PASCALLON P, « le système monétaire et bancaire algérien »,

Bibliographie

- revue banque, octobre 1970, n°289, p.876. Rainelli, Michel, *Le commerce international. La Découverte*, paris,2009, p 36
- ✓ Rainelli, Michel, *Le commerce international. La Découverte*, paris,2009, p 36
 - ✓ SMITH-A, « vivre le libre-échange », *extraits de recherche sur la nature et la cause de richesse des nations*(1776), Édition réalisée par Jean-Marie Tremblay, Québec 2002 , P228.
 - ✓ STEPHANE B, *Commerce international et politiques commerciales*, ARMAND COLIN, Paris, 2006, p.31
 - ✓ Source : *Static.sga.fr*, remise documentaire, fonctionnement, 2018, p 2.
 - ✓ S.HADDAD & Collectif « *Les Incoterms* », éd Pages Bleues, Janvier, 2009, PP 9 -11
 - ✓ *Statistique du commerce extérieur*, Direction Générales des douanes, année 2019.
 - ✓ S. Haddad ; *les incoterms*, édition collectif EPBI, Alger, janvier 2009, p.8. TIANO A, « *Le Maghreb entre les mythes* », éditions P.U.F, Paris, 1967, p.8.
 - ✓ S. REKIBA (2016), *Le système bancaire algérien : Etat des lieux, degré de libéralisation et problèmes d'inadaptation avec les règles de l'AGCS*, *Revue Communication Science et Technologie*, Algérie, vol 16, p121. M. BALLOUTI, "*Les opérations de commerce extérieur*", cours de 4ème année, ESB
 - ✓ Vernon, économiste américaine connu par sa théorie de cycle de vie de production et par son application CI G.
 - ✓ V. Benhalima AMMOUR, *Le Système Bancaire Algérien: Textes Et Réalité*, Editions Dahlab, Alger, 1996,pp 9-24.
 - ✓ v. Choaiïb EL-HASSAR, *réformes et opportunités d'investissements dans le secteur bancaire algérien*, *Media Bank*, 06-2000,n°48,*Banque d'Algérie*, pp 4-8
 - ✓ V.MEYER et C.ROLIN : « *techniques de commerce international* » édition Foucher, Paris, 2005, P90

Autres références bibliographiques :

- ✓ Documents internes de BDL direction de Bejaia.
- ✓ Données du chef de service de commerce internationale

Sites Web:

- ✓ <http://ses.webclass.fr/notion/commerce-international>
- ✓ <http://Economie.trader-finance.Fr/Importation>,
- ✓ <https://wp.unil.ch/bases/2013/04/david-ricardo-et-les-avantages-comparatifs/>
- ✓ https://stringfixer.com/fr/Leontief_paradox
- ✓ https://bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=247
- ✓ http://www.fondationinvest.ma/Boiteaoutis/Kit_investissement/INCOTERMS.pdf.
- ✓ <https://www.connaissancedesenergies.org/afp/recul-du-deficit-commercial-en-algerie>
- ✓ <file:///C:/Users/utilisateur/Desktop/impact%20de%20cm%20ex.pdf>
- ✓ www.douane.gov.dz
- ✓ https://www.cna.dz/content/download/55421/378945/version/1/file/IFIDard_05.pdf
- ✓ <http://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>,consulté

Bibliographie

- ✓ <http://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>
- ✓ <http://documents1.worldbank.org/curated/en/574291609993434355/pdf/Algeria-Economic-Monitor>
- ✓ <https://documents1.worldbank.org/curated/en/336441610722601742/pdf/Algeria-Economic-Monitor.pdf>

ANNEXES

بنك التنمية المحلي
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

REMISE DOCUMENTAIRE REÇUE DE (1)

SIÈGE :

(1) Nom du Siège ou du Correspondant remettant.

REFERENCE DU SIEGE OU DU CORRESPONDANT	N° D'ENTREE	USANCE ou ECHEANCE	MONTANT
TIREUR		le	
à		REMISE REÇUE	
TITRE		DOCUMENTS A DELIVRER	
à		CONTRE	
LIEU DE PAIEMENT		ACCEPTATION	
SITUATION DES MARCHANDISES		PAIEMENT	

archandises arrivées le
épôt d'office le
magasinage chez
Sous suite de douane
après dédouanement
assurées le
pour
contre

OBSERVATIONS PARTICULIERES

- SIEGE RECOURVEUR		ECRITURES PARTIELLES		
Remise Adressés au Recourveur				VISA
		FRAIS A RECLAMER		
EFFET ACCEPTE	DATE			DATE DES REGLEM.
EFFET REGLE				
COUVERTURE DEFINITIVE				
XTOURNE COMPTE ENCAIST				
DOSSIER A CLASSER				

REM. DOC REÇUE N°

DECOMPTE	MONTANT
Commission de change.....	
Commission d'encaissement.....	
Commission manipulation	
Commission documentaire.....	
Commission de couverture	
Commission de transfert télégraphique.....	
Commission d'acceptation	
.....	
.....	
par "Avion".....	
TOTAL DES COMMISSIONS	
Taxe sur le chiffre d'affaires	
TOTAL DES AGIOS	

Banque :

بنك :

إمضاء و خاتم
Cachet et signature

رقم إستدلالي للوكالة

Indice Agence

CHANGE - VOYAGE

صرف - سفر

20

الصادر في : Etabli le :

20

رقم : N° :

BENEFICIAIRE

المستفيد

اللقب : Nom :

الإسم : Prénom :

تاريخ و مكان الميلاد :

Date et lieu de naissance :

مكان الإقامة :

Domicile :

جواز السفر صادر ب :

Passeport Etabli à :

ينتهي في : Expire le :

رقم : N° :

DOUANE

SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL

الجمارك

الخروج من القطر الوطني

تاريخ : Date :

Moyen : (1)

جو
Avion

بحر
Bateau

قطار
Train

سيارة
Route

الوسيلة : (1)

إمضاء و خاتم
Cachet et signature

IMPORTANT

Toute infraction à la législation et à la réglementation des changes est punie par la loi.

هام

القانون يعاقب كل مخالفة للتشريع و تنظيم الصرف

(1) Cocher la case correspondante

(1) أشطب الخانة المناسبة

Banque :

بنك :

إمضاء و خاتم
Cachet et signature

رقم إستدلاكي للوكالة

Indice Agency

CHANGE - VOYAGE

صرف - سفر

20

Etabli le : الصادر في :

20

BENEFICIAIRE

المستفيد

Nom : اللقب :

Prénom : الإسم :

Date et lieu de naissance : تاريخ و مكان الميلاد :

..... مكان الإقامة :

Domicile : : جواز السفر صادر به :

Passport Etabli à : : ينتهي في :

N° : رقم : Expire le : : Expire le :

**DOUANE
SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL**

السجمارك
الخروج من القطر الوطني

Date : تاريخ :

Moyen : (1)

جو
Avion

بحر
Bateau

قطار
Train

سيارة
Route

الوسيلة : (1)

إمضاء و خاتم
Cachet et signature

IMPORTANT

Toute infraction à la législation et à la réglementation des changes est punie par la loi.

هـام

القانون يعاقب كل مخالفة للتشريع و تنظيم الصرف

(1) Cocher la case correspondante

(1) أقطب الخانة المناسبة

Banque :

بنك :

إمضاء وخاتم
Cachet et signature

رقم إسنديالي للوكالة

Indice Agence

CHANGE - VOYAGE		صصرف - السفر			
20	Etabli le :	الصادر في :	20		
BENEFICIAIRE		المستفيد			
Nom :		اللقب :			
Prénom :		الإسم :			
Date et lieu de naissance :		تاريخ و مكان الميلاد :			
Domicile :		مكان الإقامة :			
Passeport Etabli à :		جواز السفر صادر به :			
N° : <input type="text"/>		رقم : <input type="text"/>			
Expire le :		ينتهي في :			
DOUANE		الجمارك			
SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL		الخروج من القطر الوطني			
Date :		تاريخ :			
Moyen : (1)	<input type="checkbox"/> Avion	<input type="checkbox"/> Bateau	<input type="checkbox"/> Train	<input type="checkbox"/> سيارة	الوسيلة : (1)
إمضاء وخاتم Cachet et signature					
IMPORTANT Toute infraction à la législation et à la réglementation des changes est punie par la loi.			مهم القانون يعاقب كل مخالفة للتشريع و تنظيم الصصرف		

(1) Cocher la case correspondante

(1) أشطب الخانة المناسبة

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL - Rue des Frères Bouaddou, Bir Mourad Raïs (W. Alger) Algérie.

**ORDRE DE PAIEMENT
PAYMENT ORDER N°**

SIEGE / Branch

Date

NOUS VOUS PRIONS DE PAYER SANS FRAIS POUR NOUS
Please pay without any charges for us

MOTIF DU PAIEMENT / Details of payment	DONNEUR D'ORDRE / By order of	
BENEFICIAIRE / Beneficiary	ORDRE DU / Order dated	MONTANT / Amount
SON COMPTE AUPRES DE / Account with	DEWISE / Currency	MONTANT EN LETTRES / in words

INSTRUCTIONS DE REMBOURSEMENT (Voir instructions marquées X)
For reimbursement (Please follow instructions below marked X)

- Veuillez DEBITER le compte de notre siège de Bir Mourad Raïs chez vous
Please Debit the account of our head office with you
- Nous faisons CREDITER votre compte chez
We Credit your account with

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées
Your faithfully

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

ORIGINAL

RECOMMANDE PAR AVION - REGISTERED BY AIRMAIL

DESTINATAIRE / ADDRESSEE

--

بنك التنمية المحلية
 BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
 DIRECTION DE L'ETRANGER
 FORMULE 4

PRELEVEMENT DE DEVISES
 INSTRUCTION N° 824 (Art 33 A 66)

GUICHET DE BANQUE DOMICILIATAIRE
 (Nom et adresse)

DONNEUR D'ORDRE

Nom
 Adresse
 Agissant pour son compte (1) Nationalité
 pour le compte de (1)
 Nom résident (1)
 Adresse non résident (1)

Imp. E.P.A - El-Achour

NATURE DE L'OPERATION
 et référence au répertoire de codification

GROUP I Achat de Marchandises
 Pays d'origine des marchandises

Importation

F.O.B C.A.F F.D.D (FRANCO DESTINATION)
 DEDOUANE

(1) Réglée après expédition

(1) Réglée avant expédition (acompte autorisé)

1) Numéro du dossier de domiciliation

Autres (préciser la nature de l'opération)

GROUP II Autres règlements (sauf annulations de cessions antérieures)
 Pays de résidence du créancier étranger
 Précisions sur la nature de l'opération :

GROUP III Annulation de cessions antérieures
 Pays de résidence du débiteur étranger initial
 (ou de destination des marchandises)
 Référence à l'opération initiale de cession

Mod. 400

DESTINE A LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

E	Cadre réservé à la B.D.L	D	N°
		E	Bordereau
		N° de la formule	
		C EXECUTION DE L'ORDRE	
1		1 - Date de prélèvement sur le marché	
2		2 - Désignation de la devise	
3		3 - Cours appliqué	
4		4 - Montant de prélèvement sur le marché	

Cachet et numéro d'immatriculation de l'intermédiaire agréé

DIRECTION DE L'ETRANGER

Formule 104

A BENEFCIAIRE

Nom :
 Adresse :
 AGISSANT pour son compte (1) Nationalité :
 pour le compte de (1)
 Nom : résident (1)
 Adresse : non résident (1)

B NATURE DE L'OPERATION
et référence au répertoire de codification

GROUPE I : Vente de marchandises
Pays de destination des marchandises

a) **Exportation** • réalisée (1)

F.O.B.	C.A.F.	F.D.D.	(Franco Destination Dédouané)
--------	--------	--------	----------------------------------

Procédure	Signature d'exportation	N° du Document
-----------	----------------------------	----------------

• non encore réalisée (1) (Avance sur commande)
 Numéro de la fiche :

b) - **Autres** (préciser la nature de l'opération) :

GROUPE II : Autres règlements (sauf annulations de prélèvements ant.)
 Pays de résidence du débiteur étranger
 Précisions sur la nature de l'opération :

GROUPE III : Annulations de prélèvements antérieurs
 Pays de résidence du créancier étranger initial :
 (ou d'origine des marchandises)
 Référence à l'opération initiale de prélèvement

(1) Rayer les mentions inutiles.
 1 - DESTINÉ À LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

E	Cadre réservé au B.D.L.	D	K N°
		Bordereau N° de la formule	
C EXECUTION DE L'ORDRE			
1		1. Date de la cession sur le marché	
2		2. Désignation de la devise	
3		3. Cours appliqué	
4		4. Montant de la cession sur le marché	
5		5. Montant inscrit en compte E.F. AC	

CACHET ET NUMERO D'IMMATRICULATION
de l'intermédiaire agréé :



بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Remise effets
ou chèques
à l'escompte

DESTINATAIRE

AGENCE

CONTRE PARTIE

Le20.....

Cte N°

Val.

NUMÉROS	TITRES	VILLES	ÉCHÉANCES	Jours	SOMMES	INTÉRÊTS	COMMISSION
B.D.L P. Procuration					Total de V/Remis		
					Intérêts et Coins		
Net au CRÉDIT de votre compte							

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL - Rue des Frères Bouaddou, Bir Mourad Rais (W. Alger) Algérie.

ORDRE DE PAIEMENT

SIEGE

Date

DESTINATAIRE : SERVICE CHANGE

N°

MOTIF DU PAIEMENT	DONNEUR D'ORDRE
BENEFICIAIRE	ORDRE DU
SON COMPTE AUPRES DE	DEVISE
	MONTANT EN LETTRES
	MONTANT

INSTRUCTIONS DE REMBOURSEMENT (Voir instructions marquées X)

- Veuillez DEBITER le compte de notre siège de Bir Mourad Rais chez vous
- Nous faisons CREDITER votre compte chez

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

ORDRE DE CHANGE

A COUVRIR AUPRES DU CORRESPONDANT CI-DESSOUS

CORRESPONDANT

TABLE DES MATIÈRES

Dédicaces	
Remerciement	
Liste des abréviations	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des graphiques	
Sommaire	
Introduction générales.....	01
Chapitre I : Généralités sur le commerce extérieur	
Introduction.....	05
Section 01 : Définition et histoire de commerce extérieur.....	05
1-1 : Définition de commerce extérieur.....	06
1-2 : Naissance de commerce extérieur	06
1-3 : Développement de commerce extérieur	07
1-4 : Théories classique de commerce extérieur.....	08
1-4-1 : Les théories traditionnelles du commerce extérieur	09
1-4-1-1 : Théorie des avantages absolus (Adam Smith 1776).....	09
1-4-1-2 : Théorie des avantages comparatifs (David Ricardo 1817).....	09
1-4-1-3 : La théorie de HOS (Hecksher, Ohlin et Samuelson 1917).....	10
1-4-1-4 : Le Paradoxe de W. Leontief.....	11
1-4-2 : Les nouvelles théories du commerce extérieur.....	11
1-4-2-1 : L'approche néo factorielle.....	12
1-4-2-2 : L'approche néo technologique de POSNER et VERNON	12
1-4-2-3 : La théorie macroéconomique	12

4-2-3-1 : La théorie de la demande	12
4-2-3-2 : La théorie du cycle de vie international des produits	13
SECTION 02 : Les éléments fondamentaux des opérations de commerce extérieur	
2-1 : Le contrat de commerce extérieur.....	15
2-1-1 : Définition du contrat de commerce extérieur.....	15
2-1-2 : L'offre commerciale.....	15
2-1-3 : L'effet du contrat de commerce extérieur.....	16
2-1-4 : Transfert de propriété et de risque.....	16
2-1-5 : Les clauses du contrat de vente international.....	17
2-1-6 : Les incoterms.....	17
2-1-6-1 : Définitions des incoterms	17
2-1-6-2 : Les différents incoterms	18
2-1-6-3 Classement des incoterms	19
Section .3 : L'évolution des échanges de commerce extérieurs durant la période 1963 à 2021 et l'impact de covid-19 sur commerce extérieur en Algérie	
3.1. L'évolution statistique des échanges extérieurs en Algérie durant la période 1963 à 2021	21
3.1.1. La première période (1963-1973).....	21
3.1.2. La deuxième période (1974_1994).....	23
3.1.3. La troisième période (1995-2010)	25
3.1.4. La quatrième période de (2010 à 2021).....	27
3.2. L'impact de covid-19 sur le commerce extérieur en Algérie.....	30
4.2.1 : Investissement Direct à l'étranger (IDE).....	31
4.2.2 : Effondrement des prix du pétrole.....	32
Conclusion	33

CHAPITRE II : Système bancaire algérien et pratique de financement du commerce extérieur

Introduction.....35

Section 01 : Généralité sur le système bancaire algérien

1.1. Définition de la banque.....	36
1.2. Définition du système bancaire	36
1.3. Histoire de l'évolution de système bancaire algérien.....	36
1.3.1. De l'indépendance à 1966	37
1.3.2. Période allant de 1966 à 1970	38
1.3.3. Période allant de 1970 à 1978	39
1.3.4. Période allant de 1978 à 1982.....	40
1.3.5. Période allant de 1982 à 1986	40
1.3.6. période allant de 1986 à 1990	41
1.4 : Réformes du secteur bancaire algérien.....	42

Section 02 : Les instruments et techniques de paiement à l'extérieur

2.1. Les instruments de paiement.....	43
2.1.1. Le chèque.....	43
2.1.2. Les effets de commerce.....	43
2.1.3. La lettre de change.....	44
2.1.4. Le billet à ordre.....	44
2.1.5. Le warrant.....	44
2.1.6. Le virement bancaire.....	45
2.1.7. Le virement Swift.....	45
2.2. Les techniques de financement.....	45
2.2.1. Crédit documentaire (Credoc)	45
2.2.1.1. Définition	45

2.2.1.2. Le fonctionnement de crédit documentaire.....	46
2.2.1.3. Mécanisme du crédit documentaire.....	47
2.2.1.4. Les intervenants.....	47
2.2.1.5. Les types de crédit documentaire.....	48
2.2.1.6. Les avantages et les inconvénients.....	49
2.2.2. La remise documentaire.....	49
2.2.2.1. Définition.....	49
2.2.2.2. Fonctionnement de remise documentaire.....	49
2.2.2.3. Mécanisme de la remise documentaire.....	50
2.2.2.4. Les intervenants de la remise documentaire.....	51
2.2.2.5. Les types de la remise documentaire.....	52
2.2.2.6. Les avantages et les inconvénients.....	52
2.2.3. Le transfert libre.....	53
2.2.3.1. Définition.....	53
2.2.3.2. Déroulement et mécanisme d'un transfert libre.....	54
2.2.3.3. Les avantages et les inconvénients.....	55
Section 03 : L'impact de la pandémie COVID-19 sur le secteur d'activité financière en Algérie dans le cadre de commerce extérieur	
3.1. Système financière algérien avant le COVID-19.....	55
3.2. Système financière durant le COVID-19.....	57
3.3. La scène bancaire après l'émergence et la propagation de COVID-19.....	58
3.4. Le secteur bancaire algérien face à la pandémie COVID-19.....	59
Conclusion	60

CHAPITRE III : Analyse de financement des opérations de commerce extérieur au sein de la banque BDL de Bejaia

Introduction.....	62
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	
1.1.Présentation de la direction de la banque BDL.....	62
1.1.1. Historique et perspective de la BDL.....	62
1.2. Objectif de la BDL.....	63
1.2.1. Les objectifs stratégique	63
1.2.2. Les objectifs opérationnel.....	64
1.3.Présentation lieu de stage.....	64
1.4. Structure et organisation de la BDL.....	65
1.5.Présentation de l'agence 152.....	70
Section 02 : Montage et procédure de traitement des dossiers d'importation et d'exportation de la BDL	
2.1. Les documents exigé par la BDL pour domicilier les opération de commerce extérieur.....	73
2.2. Procédure de traitement des dossiers.....	74
2.2.1. Procédure de traitement du crédit documentaire à l'importation.....	74
2.2.2. Procédure de traitement du remise documentaire.....	76
2.2.3 Procédure de traitement du transfert libre.....	77
Section 03 : Analyse de la contribution de la direction BDL de Bejaia au développement des échanges extérieur	
3.1. Les opérations traités par type de financement des exportations et des importations durant la période 2021.....	79
3.2. Les opération traités par secteur d'activité des exportation et des importations durant 2021.....	81
3.3. Evolution des opérations d'importation et d'exportation traitées au sein de la BDL durant la période 2017-2021.....	83
Conclusion	85

Conclusion générale.....	87
Bibliographiques	89
Annexes	

Résumé

La banque joue un rôle important en matière de financement des opérations du commerce extérieur. Elle rend les échanges commerciaux plus souples et rapides. Elle participe en tant qu'intermédiaire financier à travers les crédits accordés aux entreprises importatrices et exportatrices.

Ce mémoire a pour objectif d'analyser le financement de commerce international par les banques algériennes dans le contexte de la pandémie de covid19. C'est pour cela, nous avons effectué notre stage au niveau de la banque BDL pour analyser sa contribution au commerce extérieur.

Le résultat obtenu d'après l'étude nous montre que l'impact de la pandémie de la covid19 a été ressenti à travers le recul des exportations et des importations dans le secteur de financement du commerce extérieur est cette crise a entraîné une réduction des échanges commerciaux avec une forte de variations de taux de change, et la diminution des dépôts.

Mots clés : covid-19, financement, commerce extérieur, BDL.

ملخص

من مالي كوسيط تساهم وسرعة مرونة أكثر التجارة يجعل. الخارجية التجارة عمليات تمويل في مهمًا دورًا البنك يلعب والمصدرة المستوردة للشركات الممنوحة القروض خلال
هو هذا COVID-19 جائحة سياق في الجزائرية البنوك قبل من الدولية التجارة تمويل تحليل إلى الرسالة هذه تهدف السبب
الخارجية التجارة في مساهمته لتحليل البنك مستوى على تدريبنا أجرينا أننا في
خلال من محسوسًا كان COVID-19 وباء تأثير أن إلى توصلت التي الدراسة من عليها الحصول تم التي والنتيجة انخفاض
في قوية تقلبات مع التجارة انخفاض إلى الأزمة هذه أدت حيث الخارجية، التجارة تمويل قطاع في والواردات الصادرات الودائع وانخفاض الصرف، أسعار

Summary

The bank plays an important role in financing foreign trade operations. It makes trade more flexible and rapid. It participates as a financial intermediary through loans granted to importing and exporting companies.

This dissertation aims to analyze the financing of international trade by Algerian banks in the context of the covid19 pandemic. This is why we did our internship at the BDL bank to analyze its contribution to foreign trade.

The result obtained from the study shows us that the impact of the covid19 pandemic has been felt through the decline in exports and imports in the foreign trade-financing sector and this crisis has led to a reduction in trade. Trading with strong exchange rate fluctuations, and declining deposits.